



Identification de projets de développement rural basé sur l'agriculture avec la participation des acteurs et actrices locales

Étude de cas sur les communes de Bex, Gryon, Lavey et Ollon

Thèse de Master

Filière d'études :

Auteur :

Experts :

Date :

Développement rural et filières

Sophie Marchesi

Marie-Joëlle Kodjovi

Dominique Guenat

Juillet 2023

Bern University of Applied Sciences - BFH
School of Agricultural, Forest and Food Sciences HAFL

MSc in Life Sciences – Agricultural Science

Déclaration d'authenticité

J'atteste avoir rédigé le présent travail de manière autonome et sans documents ou ressources autres que ceux qui figurent dans la bibliographie. Tous les passages non rédigés par mes soins sont dûment marqués comme des citations et référencés avec indication précise de leur provenance.

Lieu, Date :

Signature :

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail de mémoire.

En premier lieu, je souhaite remercier mes superviseur-e-s, Marie-Joëlle Kodjovi et Dominique Guenat pour leur soutien constant, leurs précieux conseils et leur expertise tout au long de ce processus. Leurs encouragements et leur disponibilité ont été essentiels pour mener à bien cette recherche.

Mes remerciements vont également à Alexandra Crompt, au réseau écologique du Muveran et à la commune d'Ollon, pour avoir demandé cette étude et pour m'avoir aidée à la réaliser. Merci également pour le soutien dans l'organisation des rencontres.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers les personnes qui ont accepté de participer à cette étude en tant que répondants et répondantes. Leurs témoignages ont été essentiels pour la compréhension des enjeux et des réalités du terrain.

Mes remerciements vont également à ma famille, mes partenaires et à mes amis, pour leur soutien indéfectible, leur encouragement et leur compréhension pendant les périodes intenses de travail.

Enfin, je tiens à adresser ma reconnaissance à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, qu'ils soient cités ou non ici.

Merci à toutes ces personnes qui ont rendu possible la réalisation de ce mémoire. Leurs contributions ont été inestimables et ont largement contribué à la qualité de ce travail.

Table des matières

Étude de cas sur les communes de Bex, Gryon, Lavey et Ollon	1
Déclaration d'authenticité	1
Remerciements	2
Résumé	3
1 Introduction	4
2 Etat des connaissances	6
2.1 Evolution des approches du développement rural	6
2.2 Le développement rural dans le capitalisme patriarcal actuel (approche néolibérale)	10
2.2.1 Impact des valeurs patriarcales sur les zones rurales suisses	10
2.2.2 Quelques postulats économiques du capitalisme qui impactent les zones rurales	14
2.3 Approches alternatives au développement rural, basées sur l'écoféminisme	15
2.3.1 Les valeurs écoféministes	15
2.3.2 Les approches du développement rural comprenant des valeurs écoféministes	16
2.4 Vision du développement rural par les Nations Unies	16
2.5 Le développement rural dans l'union européenne	18
2.6 Le développement rural en Suisse	21
2.7 La politique agricole suisse	23
2.8 Défis des zones rurales et de l'agriculture suisses	27
2.9 Visions pour le développement des zones rurales suisses (analyse de 11 parcs)	28
2.9.1 Conserver et mettre en valeur les paysages naturels et culturels	29
2.9.2 Soutenir l'économie durable.	30
2.9.3 Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à l'environnement	31
2.10 Exemples de PDR	31
2.11 Analyse des communes de Bex, Gryon, Ollon et Lavey	32
2.11.1 Contexte du Chablais	32
2.12 Questions de recherche et hypothèses	35
3 Matériel et méthodes	36
3.1 Entretiens semi-directifs et discussions de groupes	36
3.1.1 Identification des thèmes à aborder dans les entretiens et discussions de groupes	36
3.1.2 Identification des acteurs et actrices	37
3.1.3 Echantillonnage et déroulement	37
3.1.4 Analyse des entretiens et discussions de groupes	38
3.2 Atelier participatif	38
3.2.1 Participant-e-s	38
3.2.2 Travail de groupes sur les stratégies	38
3.2.3 Inscription pour les projets	39
3.2.4 Travail de groupe pour les projets	39
3.2.5 Réflexion sur un parc	39
3.3 Identification des projets	40
3.4 Identification des outils de financement	40
4 Résultats	41
4.1 Production	41
4.1.1 Conditions locales	41
4.1.2 Pouvoir décisionnel	44
4.2 Filières	49
4.2.1 Valorisation locale	49
4.2.2 Les consommateurs et consommatrices	53
4.2.3 La grande distribution	54
4.3 Tourisme	57
4.3.1 Tourisme et territoire	57
4.3.2 Agrotourisme	58
4.3.3 Importance du tourisme comme secteur économique et sur le territoire	61

4.3.4 Pertinence d'un parc pour la région	62
4.3.5 Projets	63
4.4 Choix de projets – réunion entre acteurs et actrices clés	64
4.5 Résultats sur d'autres thèmes	65
4.6 Outils de financement	67
4.6.1 Niveau mondial	67
4.6.2 Niveau européen	67
4.6.3 Niveau national	67
5 Discussion	70
5.1 Défis rencontrés par les participant-e-s de l'étude	70
5.2 Visions des participant-e-s de l'étude	72
5.3 Projets de développement basés sur l'agriculture	74
5.3.1 Projets concernant la production	75
5.3.2 Projets concernant les filières	75
5.3.3 Projets concernant le tourisme	77
5.3.4 Outils de financement pour les différents projets	78
5.3.5 Mise en place de projets dans la région	83
5.4 Freins à un développement rural en cohérences avec les attentes des acteurs et actrices locales	84
5.5 Faiblesses de l'étude	89
5.5.1 Méthodologie	89
5.5.2 Autre	90
5.6 Suite de cette étude	90
5.6.1 Un projet ?	90
5.6.2 Exploiter les données sur les autres thèmes ?	91
6 Conclusion	91
7 Bibliographie	94

Liste des illustrations

Figure 1 Vue sur les quatre communes étudiées depuis l'autre côté de la vallée	3
Figure 2 Vue depuis les hauts d'Ollon sur la plaine du Rhône	5
Figure 3 Evolution des théories économiques derrière le développement rural et des événements historiques importants de la deuxième guerre mondiale à aujourd'hui (Fromm 2022).....	6
Figure 4 Les stades linéaires de croissances tels que définis par Rostow (Fromm 2022)	7
Figure 5 Modèle de développement de Chenery, expliquant le développement structurel (Fromm 2022)	7
Figure 6: Pratiques nationalistes / protectionnistes adoptées dans les années 80 (Fromm 2022).....	8
Figure 7 Postulats des théories néoclassiques (peachyessay 2020)	9
Figure 8 Cycle des matières en économie circulaire (OFEV, Office Fédéral de l'Environnement 2019)	10
Figure 9 Actions nécessaires aux différentes étapes des systèmes alimentaires afin de les améliorer selon les (Nations Unies 2021).....	17
Figure 10: Approche de développement rural préconisée par les Nations Unies : développement communautaire territorial et intégré (Nations Unies 2021)	18
Figure 11 Organisation du développement rural dans les différentes politiques européennes (Commission européenne 2023).....	20
Figure 12 Nouvelles spécificités de la NPR 24-31, avec des exemples de projets passés (regiosuisse sans date) ...	22
Figure 13: Lois et politiques impactant le développement rural en Suisse (regiosuisse 2023)	23
Figure 14 Concept et structure du système de paiements directs (OFAG, Office fédéral de l'agriculture sans date) ..	25
Figure 15 Les différents secteurs du système alimentaire les objectifs de la PA22+ les concernant (Le Conseil fédéral 2022).....	27
Figure 16 Parcs dont les visions ont été analysées (Réseau de parcs suisses 2023).....	29
Figure 17 Objectifs stratégiques concernant le paysage naturel et culturel des 11 parcs analysés	29
Figure 18 Objectifs stratégiques concernant l'économie et culturel des 11 parcs analysés.....	30
Figure 19 Objectifs stratégiques concernant la promotion de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement des 11 parcs analysés	31
Figure 20 Vue depuis les collines de Chiètres sur le village de Bex et la plaine du Rhône	34
Figure 21 Vue depuis les bas de Villars sur le massif du Grand Muveran.....	35
Figure 22 Thèmes, sous-thèmes et leurs aspects abordés dans les entretiens semi-directifs.....	37
Figure 23 Imbrication des différentes méthodes utilisées dans cette étude.....	40
Figure 24 Quelques impressions de l'atelier.....	Error! Bookmark not defined.
Figure 25 Problèmes et situations souhaitées concernant les conditions de production locales	41
Figure 26 Problèmes et situations souhaitées concernant le pouvoir décisionnel sur la production.....	44
Figure 27 Problèmes et situations souhaitées concernant la valorisation locale des produits	49
Figure 28 Problèmes et situations souhaitées concernant les ressources des consommateurs et consommatrices ..	53
Figure 29 Problèmes et situations souhaitées concernant les relations avec la grande distribution	54
Figure 30 Problèmes et situations souhaitées concernant les relations entre les paysan-ne-s et les touristes	57
Figure 31 Problèmes et situations souhaitées concernant l'agrotourisme	58
Figure 32 Problèmes et situations souhaitées concernant les relations entre les paysan-ne-s et le secteur du tourisme	61
Figure 33 Résultats des entretiens concernant le tourisme, le cadre de vie, l'environnement, l'emploi et la cohésion sociale	65
Figure 34 Vue depuis Gryon direction les plans sur Bex.....	93

Liste des tableaux

Tableau 1: Exploitations selon leur mode de production sur les 4 communes (OFS, Office fédéral de la statistique 2022)	33
Tableau 2 Méthodes, leurs objectifs et les acteurs et actrices ayant participé à l'étude	36
Tableau 3 Echantillonnage pour la collecte de données, secteur des acteurs et actrices et leurs communes	37
Tableau 4: Echantillonnage des participant-e-s de l'atelier, secteur des acteurs et actrices et leurs communes	38
Tableau 5 Projets et visions concernant la production qui intéressent les participant-e-s de l'atelier	48
Tableau 6 Projets et visions concernant les filières qui intéressent les participant-e-s de l'atelier	56
Tableau 7 Projets et visions concernant le tourisme qui intéressent les participant-e-s de l'atelier	62
Tableau 8 Avantages et inconvénients des parcs identifiés par les participant-e-s de l'atelier	62
Tableau 9 idées de projets développés par les participant-e-s de l'atelier	63
Tableau 10 Outils de financements pour des projets de développement rural liés à l'agriculture en Suisse (Antenne Région Valais Romand sans date; regiosuisse sans date)	69

Tableau 11 Projets retenus et sources de financements possibles (Antenne Région Valais Romand sans datea;
Prométerre sans date; regiosuisse sans datea)

82

Liste des abréviations

AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
FiBL	Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique
HAFL	Haute école des sciences Agronomiques, Forestières et Alimentaires
LADE	Loi sur l'Appui au Développement Économique
NPR	Nouvelle Politique Régionale
OCA	Office de Crédit Agricole
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
PA(22+)	Politique Agricole (à partir de 2022)
PAC	Politique Agricole Commune
PDR	Projet de Développement Rural
PER	Prestations Écologiques Requises
REM	Réseau écologique du Muveran

Résumé

Les zones rurales suisses sont confrontées à divers défis, notamment une économie moins dynamique que celle des zones urbaines et la dégradation de l'environnement (von Stokar et al. 2009). L'histoire du développement rural a été fortement influencée par le système socioéconomique en place, favorisant l'industrialisation et la recherche du profit, souvent au détriment des ressources naturelles et humaines (Mies et Shiva 2014). Cette approche, enracinée dans des valeurs patriarcales, a limité l'autodétermination des communautés rurales et a eu un impact négatif sur leur environnement (Mies et Shiva 2014).

Cependant, une prise de conscience croissante des conséquences néfastes de ce modèle a conduit à une réévaluation du développement rural vers une voie plus durable et équitable (Nations Unies 2021). Les théories économiques traditionnelles, plaçant le profit avant les besoins des individus et de la nature, sont désormais remises en question (Nations Unies 2021). Ainsi, de nombreux acteurs et actrices s'efforcent de repenser le développement rural de manière plus holistique, intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales (Kramer et Ramseier 2022). Dans ce contexte, cette étude se concentre sur le Chablais suisse, en particulier sur les communes de Bex, Gryon, Lavey-Morcles et Ollon. Ces communes présentent des caractéristiques variées, avec une partie en plaine et une autre en montagne, une activité agricole significative et deux d'entre elles ayant développé le tourisme d'hiver (Alpes vaudoises sans date). L'objectif de cette étude est d'explorer les idées de projets de développement basés sur l'agriculture pouvant permettre d'atteindre les visions des acteurs et actrices locales sur les thèmes de l'agriculture, du tourisme, de l'emploi, de la cohésion sociale, du cadre de vie et de l'environnement.

Pour être inclusifs et recueillir une vision globale des défis et des visions des acteurs des entretiens semi-directifs ont été conduits et un atelier organisé pour identifier des projets potentiels. Une réunion avec des acteurs et actrices clés a également été tenue pour affiner les résultats de l'atelier et mieux définir les projets susceptibles d'être pertinents.

Il en ressort que les défis dans la région sont liés à la production, aux filières et à la relation avec le tourisme. Pour adresser ces problèmes tout en améliorant la durabilité des activités humaines de la région (et ainsi respecter les visions des participant-e-s), deux types de projets pourraient être implémentés. Une option serait le développement de filières courtes dans la région, avec la construction d'une unité de transformation et la distribution organisée dans les petits commerces de villages. Une autre serait de développer les partenariats entre la restauration et l'agriculture. Avec les deux options peuvent être développées des offres de sensibilisation de la population et des touristes avec un musée de la production agricole de montagne ou des événements autour de l'agriculture. L'outil financier le plus approprié serait le Projet de Développement Rural (PDR).

Cependant, bien que la région possède un réel potentiel, l'implémentation d'un tel projet dans la région d'étude semble compromise par quelques facteurs locaux tels que le manque de ressources des acteurs et actrices locales, mais également certaines conditions cadres des politiques influant sur le développement rural en Suisse, comme le maintien des postulats économiques néolibéraux, en conflits directes avec la durabilité environnementale et sociale dans de nombreux cas.

Mots clés : développement rural, durabilité, participatif, agriculture, alpes vaudoises, défis, visions

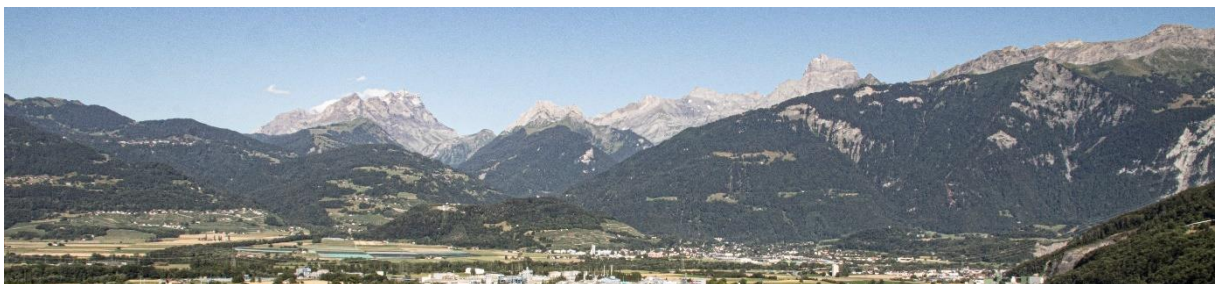


Figure 1 Vue sur les quatre communes étudiées depuis l'autre côté de la vallée

1 Introduction

Les zones rurales Suisses font face à de nombreux défis, principalement leur économie moins dynamique qu'en zone urbaine et la dégradation de l'environnement (von Stokar et al. 2009). Les zones rurales ont toujours été influencées par le système socioéconomique en place, caractérisé depuis quelques décennies par un développement qui a favorisé l'industrialisation et la recherche effrénée du profit (Fromm 2022). Ce paradigme économique, qui s'appuie sur les valeurs patriarcales, a souvent justifié l'exploitation des ressources naturelles et humaines, entravant ainsi l'autodétermination des communautés rurales et impactant négativement leur environnement (Mies et Shiva 2014).

Cependant, une prise de conscience croissante des conséquences néfastes de ce modèle a poussé à repenser le développement rural vers une voie plus durable et équitable, que ce soit au niveau mondial, européen ou suisse (Commission européenne 2021; Nations Unies 2021; Kramer et Ramseier 2022). Les théories économiques traditionnelles qui mettent en avant le lien entre capital et bien-être, plaçant le profit avant les besoins des individus et de la nature, sont désormais remises en question (Nations Unies 2021). Ainsi, de nombreux acteurs et actrices s'efforcent de repenser le développement rural d'une manière plus holistique, passant d'une vision linéaire centrée sur le profit à une approche systémique prenant en compte les dimensions sociales, économiques et environnementales (Hofer 2022).

Dans ce contexte, cette étude s'intéresse au Chablais suisse, plus précisément aux communes de Bex, Gryon, Lavey-Morcles et Ollon. Trois des quatre communes étudiées ont une partie en plaine et une de montagne (sauf Gryon, uniquement en zone de montagne), une activité agricole importante et deux ont développé le tourisme d'hiver (Gryon et Ollon) (Alpes vaudoises sans date). Les Figure 1 et Figure 2 et donnent une idée du paysage de la région. Les paysan-ne-s de cette région et plus précisément les membres du réseau écologique du Muveran se soucient de la dégradation de leur qualité de vie et ont mandaté une étude à la haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL). L'objectif de cette étude est d'explorer les défis auxquels sont confrontées ces zones rurales, notamment concernant l'agriculture, le tourisme, l'emploi, la cohésion sociale, le cadre de vie et l'environnement, mais aussi de capturer les visions pour le futur de la région de la population locale et de trouver quels projets basés sur l'agriculture pourraient permettre de s'en approcher.

Recoiler les visions du futur de la population et des acteurs et actrices locales est un exercice obligatoire pour les parcs naturels suisses, afin d'élaborer leurs chartes qui sont renouvelées tous les quatre ans Le Conseil fédéral 2007, dans son Ordonnance sur les parcs d'importance nationale (OParcs 451.36). Il en ressort que les populations rurales suisses se soucient de la durabilité (Margot et al. 2021). Elles souhaitent une conservation et revalorisation de leur environnement, naturel social et culturel (UNESCO Biosphère Entlebuch sans date; Parc ELA 2014; Müller et Marty 2016; Naturpark Thal 2019; Jurapark Aargau 2021; Naturpark Diemtigtal 2021; Association Parc régional Chasseral 2022; Degiorgi et al. 2022; Parc du Doubs 2022). Elles soutiennent une relocalisation de la création de valeur et de passer d'une approche économique basée sur l'export (tourisme et industrie) au développement de filières courtes qui profitent à la région (UNESCO Biosphère Entlebuch sans date; Parc ELA 2014; Müller et Marty 2016; Naturpark Thal 2019; Jurapark Aargau 2021; Naturpark Diemtigtal 2021; Association Parc régional Chasseral 2022; Degiorgi et al. 2022; Parc du Doubs 2022). Des méthodologies participatives sont également utilisées pour l'élaboration de projets de développement régional (PDR) (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022b). Cet outil de développement suisse focalisé sur l'agriculture aboutit le plus souvent à l'implémentation d'infrastructure de transformation, suivie d'un plan de marketing publicitaire commun et de la mise en place d'infrastructure de vente commune, suivit du développement d'activités d'agrotourisme (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022d). Cependant, que ce soit pour recoiler les visions pour les parcs ou pour l'élaboration de PDR, les ressources sont souvent limitées, ce qui impacte le processus participatif (regiosuisse sans dateb). Souvent, seuls les acteurs et actrices directement concernés par les thématiques sont consultés les méthodologies choisies assurent davantage l'efficacité temps investi pour données recoletées à la profondeur (Flury et Giuliani 2020).

Ainsi, afin de tenter d'être plus inclusif et interdisciplinaire que les études habituellement réalisées en Suisse, les méthodologies participatives suivantes ont été utilisées. Des entretiens semi directifs ont été menés pour recueillir une image des défis et visions des acteurs et actrices locales de

l'agriculture, la politique, l'environnement, du tourisme et des groupes systématiquement discriminés de la population suisse. Un atelier a été organisé avec les mêmes types d'acteurs et d'actrices pour définir des idées de projets qui pourraient résoudre les défis et atteindre les visions. Enfin, une réunion avec des acteurs et actrices clés a été organisée, afin d'affiner les résultats de l'atelier et de mieux définir les projets potentiellement intéressants. Finalement, les aides et outils de financement disponibles pour ce genre de cas ont été analysés à partir d'une recherche de littérature.

La structure du document est la suivante: l'étude commence par explorer l'histoire du développement rural, puis met en évidence les influences du système capitaliste patriarcal sur les zones rurales. Ensuite, elle présente les visions actuelles du développement rural aux niveaux mondial, européen et suisse, ainsi que les défis et les visions de la population de 11 parcs suisses. Elle fournit ensuite une brève description des quatre communes étudiées, en mettant en évidence leurs spécificités et leurs enjeux.

Dans la section suivante, l'étude expose le matériel et les méthodes utilisés pour collecter les données.

Les résultats sont présentés suivant les trois thématiques principales, la production, les filières et la relation avec le tourisme.

La discussion examine les défis spécifiques auxquels sont confrontés les acteurs et actrices locales, les projets possibles et les pistes pour utiliser les différents outils de financement disponibles. Enfin, l'étude aborde les faiblesses du développement rural suisse actuel, ainsi que ses propres limites. Elle conclut en proposant des suggestions pour poursuivre le travail dans le but d'élaborer des solutions durables et inclusives pour le développement rural dans le Chablais vaudois.

En somme, cette étude vise à contribuer à une compréhension approfondie des défis, des visions et des perspectives pour le développement rural dans une région influencée par le système capitaliste patriarcal. L'espoir est d'ainsi apporter des éclairages précieux pour soutenir une transition vers un développement rural plus durable, équitable et respectueux de la nature et des communautés rurales.



Figure 2 Vue depuis les hauts d'Ollon sur la plaine du Rhône

2 Etat des connaissances

2.1 Evolution des approches du développement rural

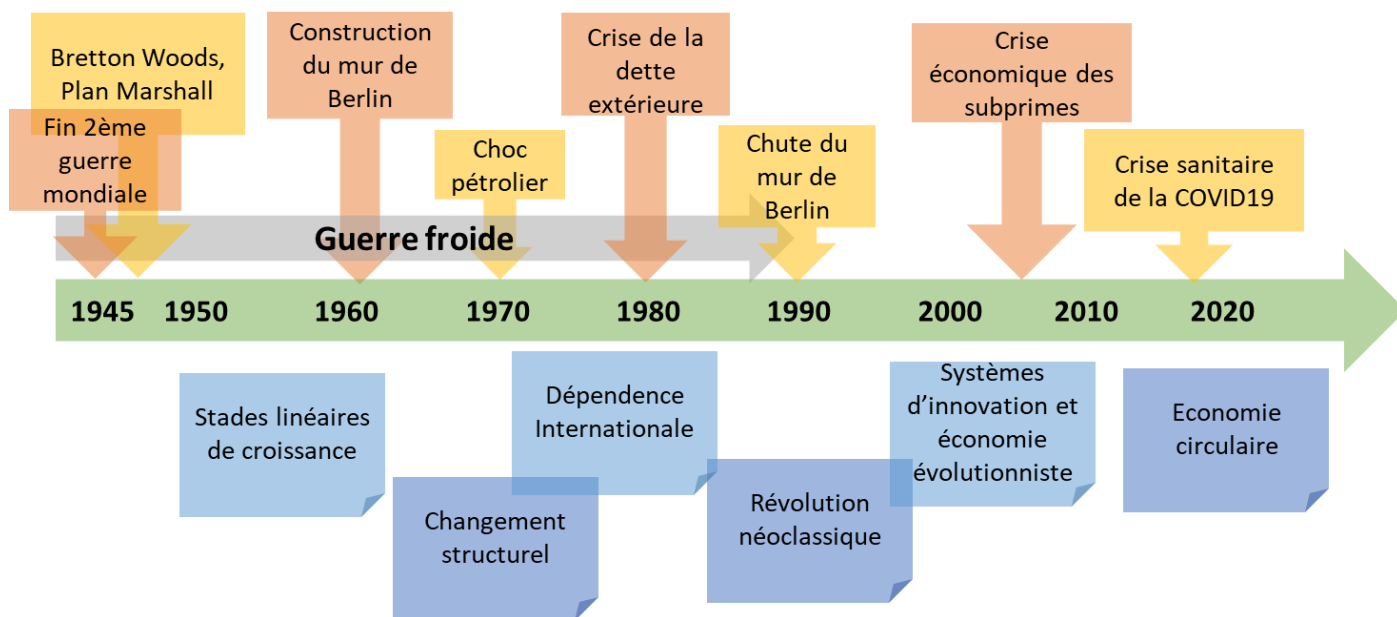


Figure 3 Evolution des théories économiques derrière le développement rural et des événements historiques importants de la deuxième guerre mondiale à aujourd'hui (Fromm 2022)

Au XVIIIe et au XIXe siècle, les **théories classiques de l'économie** ont dominé et influencé le développement rural (Ellis et Biggs 2001). Ces théories, développées par des penseurs tels qu'Adam Smith et David Ricardo, mettaient l'accent sur l'importance des marchés libres, de la division du travail et de la spécialisation pour stimuler la croissance économique (Encyclopedia Britannica sans date). L'accent était principalement mis sur la productivité agricole et la maximisation des rendements par des gains d'efficacité (Ellis et Biggs 2001).

Après la Seconde Guerre mondiale, comme l'illustre la Figure 3, plusieurs nouvelles théories ont émergé pour expliquer les dynamiques du développement rural dans un contexte mondial en mutation (Ellis et Biggs 2001). Une approche importante était celle des **stades linéaires de croissance**, qui suggérait que les pays progressent à travers des stades distincts de développement, avec l'agriculture jouant un rôle significatif dans les premiers stades, comme l'illustre la Figure 4 (Jacobs 2015). Cette théorie a fourni un cadre aux décideurs politiques pour concevoir des interventions ciblées visant à soutenir le développement rural (Ellis et Biggs 2001).

Une autre théorie influente de cette période était celle des modèles de **changement structurel**, souvent associée au concept de dualisme (Oyelaran-Oyeyinka et Lal sans date). Ces modèles mettent en évidence la coexistence de secteurs modernes et traditionnels au sein d'une économie et la nécessité d'une transformation structurelle pour déplacer la main-d'œuvre et les ressources de l'agriculture traditionnelle vers des secteurs plus avancés (Worldpress 2011). L'accent était mis sur la promotion de l'industrialisation et de l'urbanisation, avec l'espoir que les zones rurales bénéficieraient de la croissance économique qui en résulterait (Ellis et Biggs 2001). La Figure 5 illustre les changements nécessaires pour atteindre le développement.

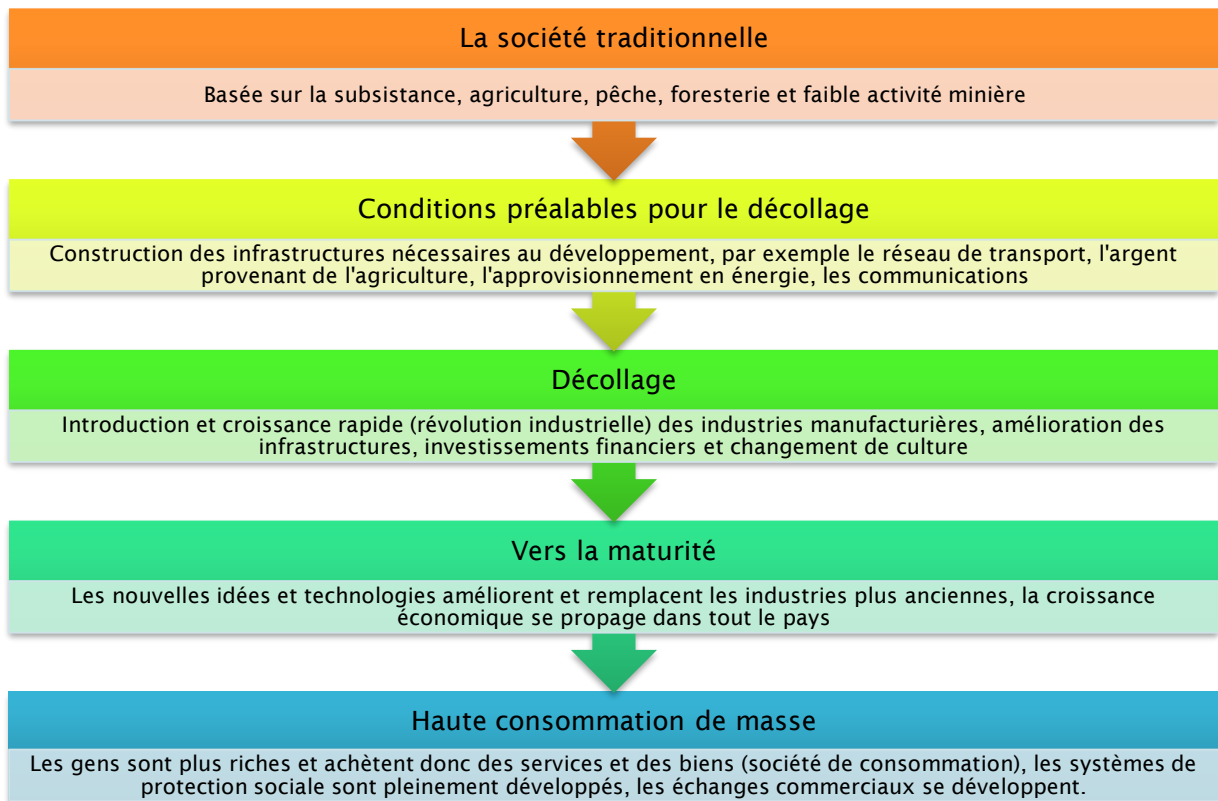


Figure 4 Les stades linéaires de croissances tels que définis par Rostow (Fromm 2022)

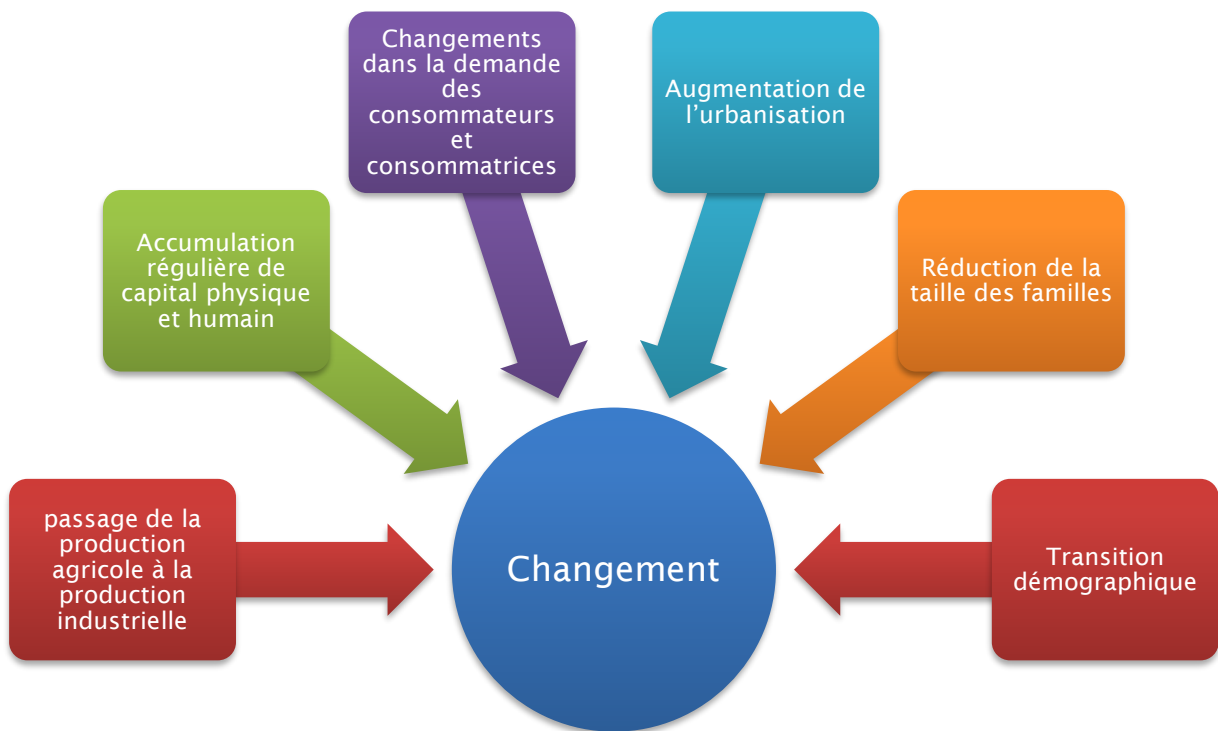


Figure 5 Modèle de développement de Chenery, expliquant le développement structurel (Fromm 2022)

Peu après, les théories de la **dépendance internationale** ont gagné en importance, mettant en évidence les interdépendances entre les pays développés et les pays en développement (Ellis et Biggs 2001). Ces théories soutenaient que les zones rurales sous-développées dans les pays en développement étaient souvent marginalisées et exploitées par le système économique mondial (Ellis et Biggs 2001). Elles appelaient à des réformes pour remédier aux inégalités structurelles et aux déséquilibres dans les relations de pouvoir. Ces réformes ont pris la forme de pratiques protectionnistes (illustrées dans la Figure 6) comme réaction aux échecs passés de développement basé sur le marché libre (Fromm 2022).



Figure 6: Pratiques nationalistes / protectionnistes adoptées dans les années 80 (Fromm 2022)

À la fin du XXe siècle, la contre-révolution **néoclassique** est apparue en réponse aux limites perçues des théories précédentes (Fromm 2022). L'économie néoclassique mettait l'accent sur l'importance des mécanismes du marché, de l'efficacité et des incitations individuelles pour stimuler le développement économique (Ellis et Biggs 2001). Cette approche minimisait le rôle de l'État et prônait des réformes favorables au libre marché, à la privatisation et à la déréglementation (peachyessay 2020).

Plus récemment, des théories telles que les **systèmes d'innovation et l'économie évolutionniste** ont gagné en importance (Pyka et Foster 2015). Ces théories mettent l'accent sur l'importance de l'innovation, de l'apprentissage et des arrangements institutionnels pour stimuler le développement économique. Elles reconnaissent le rôle des acteurs et actrices et des institutions dans la définition des trajectoires de développement rural, soulignant la nécessité d'approches adaptatives et spécifiques au contexte (Pyka et Foster 2015).



Figure 7 Postulats des théories néoclassiques (peachyessay 2020)

L'économie circulaire est la théorie économique qui a gagné en importance au fur et à mesure que le changement climatique s'est conscientisé (Ellen MacArthur Foundation sans date). C'est une approche économique qui vise à optimiser l'utilisation des ressources naturelles, à réduire les déchets et à promouvoir la durabilité dans les activités économiques (OFEV, Office Fédéral de l'Environnement 2019). Contrairement au modèle économique traditionnel basé sur une approche linéaire de production et de consommation, l'économie circulaire cherche à fermer les boucles de matériaux et d'énergie, en favorisant la réutilisation, le recyclage et la régénération des ressources, comme l'illustre la Figure 8 (OFEV, Office Fédéral de l'Environnement 2019). Elle favorise les pratiques agricoles durables telles que l'agroécologie, l'agroforesterie et la rotation des cultures et cherche à fermer les cycles de nutriments au niveau local. Elle promeut également les circuits courts mais n'est pas contre l'industrie, au contraire, elle la considère comme un secteur efficient pour l'utilisation des ressources et facile à optimiser et contrôler (mesurer, traçabilité des produits), donc pouvant servir à atteindre ses objectifs de cycles de matériaux (Ellen MacArthur Foundation sans date). L'économie circulaire encourage également l'adoption de sources d'énergies renouvelables décentralisées, telles que l'énergie solaire ou éolienne. Dans l'ensemble, l'économie circulaire dans le développement rural vise à créer des systèmes économiques plus résilients, durables et en harmonie avec l'environnement (Ellen MacArthur Foundation sans date). Elle favorise la préservation des ressources naturelles, la création d'emplois locaux, le renforcement des communautés rurales et la promotion d'un développement économique équilibré. En revanche, elle ne remet pas en question les dynamiques de pouvoir ou la quantité d'énergie nécessaire pour l'utilisation de l'intelligence artificielle qu'elle compte utiliser pour suivre les matériaux dans leurs cycles et en optimiser l'utilisation (Ellen MacArthur Foundation sans date).



Figure 8 Cycle des matières en économie circulaire (OFEV, Office Fédéral de l'Environnement 2019)

2.2 Le développement rural dans le capitalisme patriarcal actuel (approche néolibérale)

2.2.1 Impact des valeurs patriarcales sur les zones rurales suisses

Historiquement, les hommes héritaient des possessions de la famille, contrairement aux femmes car elles les auraient emmené avec elles dans la famille de leurs maris (Dalmans 2010). Ainsi, il est important culturellement de séparer les rôles des hommes et des femmes, afin que les femmes ne puissent pas accumuler de richesses qui vont quitter la famille. C'est une des raisons pour lesquelles le rôle de reproduction et soutien des femmes s'est développé, ainsi que les préjugés de genres qui les accompagnent (Dalmans 2010). La situation actuelle est différente, les femmes peuvent accumuler de la richesse et hériter, illustrant une évolution de la société, mais la culture patriarcale persiste, comme l'illustre la passation du nom de famille par les hommes (même si la possibilité de faire différemment existe). Ainsi, les rôles de genre n'ont pas totalement disparu, avec les avantages de domination des hommes sur les femmes que perpétuent le système patriarcal (Marguerat 2013).

Les normes patriarcales en vigueur dans le système économique et social actuel ont une grande influence sur les zones rurales et leur population (Shiva 2021). Elles influencent les interactions sociales de plusieurs manières (ILO, international Labour Organization 2012).

Il est important de souligner ici que l'utilisation des termes féminin et masculin n'est pas basée sur la biologie, mais sur l'utilisation qu'en fait le patriarcat, sur la construction sociale des genres, de leurs rôles et attributs dans ce système.

Afin de comprendre les dynamiques patriarcales, il est important de définir ici la **masculinité hégémonique**. La masculinité hégémonique est un concept développé par le sociologue R.W. Connell pour décrire la forme de masculinité qui est socialement dominante et valorisée dans une société donnée (Donaldson 1993). Elle représente l'idéal de masculinité qui est souvent associé au pouvoir, à la domination et à la supériorité sociale des hommes (Donaldson 1993). La masculinité hégémonique repose sur des normes et des attentes rigides quant à ce que signifie être un homme, qui sont souvent en contradiction avec les caractéristiques et les rôles associés aux femmes et à d'autres formes d'identités masculines (Tuaillon 2019). Elle implique souvent des traits tels que la force physique, la virilité, l'agressivité, l'indépendance, la domination et la réussite professionnelle (Tuaillon 2019).

Cette forme de masculinité est considérée comme "hégémonique" car elle exerce une influence et un pouvoir sur les autres formes de masculinité et sur la société en général. Elle établit les normes et les attentes auxquelles les hommes sont confrontés et peut exercer une pression sociale sur ceux qui ne correspondent pas à ces normes (Donaldson 1993).

La masculinité hégémonique a des conséquences à la fois pour les hommes qui sont poussés à s'y conformer et pour les femmes et les autres groupes marginalisés qui peuvent être opprimés ou exclus en raison de ces normes de genre (Tuaillon 2019). Elle peut perpétuer des inégalités de genre, renforcer la discrimination et la violence envers les femmes, et limiter les possibilités d'expression et de réalisation de soi pour tous les individus, hommes compris (Tuaillon 2019). La masculinité hégémonique en Suisse repose ainsi donc également sur des normes de genre rigides qui définissent ce que signifie être un homme "normal" et valorisé socialement. Cela peut inclure des stéréotypes selon lesquels les hommes doivent être forts, autonomes, blancs, hétérosexuels, cisgenre, jeune et en bonne santé (entre autres) (Sohn 2020). La masculinité hégémonique en Suisse est souvent associée à des privilèges sociaux et économiques. Les hommes qui correspondent à cette norme peuvent avoir un accès plus facile aux ressources, aux opportunités professionnelles et aux avantages sociaux (Roux 2002). Cela peut entraîner une inégalité systémique pour les personnes non valides, les personnes de couleur et les personnes queer (entre autres), qui sont victimes de discrimination systémiques (c'est-à-dire des discriminations perpétuées par les institutions et une grande partie de la population, impactant tous les niveaux de la vie des individus) (Roux et al. 2007).

Influence du patriarcat sur les populations rurales

Les normes patriarcales promeuvent souvent des **idéaux de masculinité traditionnels** qui mettent l'accent sur la force, la compétitivité et le contrôle (Sohn 2020). Ces normes peuvent limiter l'expression émotionnelle des hommes et renforcer des comportements agressifs ou dominants (Tuaillon 2019). Dans les populations rurales suisses, cela peut se traduire par des attentes élevées envers les hommes en tant que chefs de famille et pourvoyeurs de revenus, créant ainsi une pression sociale sur leur rôle et leur identité (Moser et Saner 2022). Alors qu'à l'opposé, douceur, entraide, lâché prise, sont vus comme une marque d'infériorité (Tuaillon 2019). Ainsi, les personnes qui ont des comportements ou valeurs féminines, par opposition au masculin tel que défini par le système patriarcal, sont perçues comme inférieures. En outre, si les personnes ne respectent pas les rôles de genre qui leur sont assignés ou s'éloignent des idéaux masculins, elles menacent la masculinité et ont de grands risques d'être victime de discrimination (Tuaillon 2019).

Les valeurs patriarcales perpétuent une **division traditionnelle des rôles de genre**, où les femmes sont souvent associées aux tâches domestiques, de reproduction et aux soins non rémunérés, tandis que les hommes sont considérés comme les principaux pourvoyeurs de revenus, ce qui freine leur lien avec le monde domestique et leur famille (Moser et Saner 2022). Cela limite l'autonomie et les opportunités des femmes et des hommes en les confinant à des rôles spécifiques, ce qui peut se refléter dans les attitudes et les attentes au sein des populations rurales suisses (Roux et al. 2007).

Les valeurs patriarcales favorisent souvent une **structure sociale basée sur la hiérarchie et l'autorité masculine** (Tuaillon 2019). Cela peut se refléter dans la prise de décision et la gouvernance au niveau local, où les hommes occupent souvent des postes de décideurs leur procurant un certain pouvoir (Tuaillon 2019). Les femmes et les personnes s'éloignant des idéaux de masculinité peuvent être exclues ou marginalisées dans ces processus, limitant leur influence et leur participation dans les questions qui les concernent et dans la gestion de la société en général (Tuaillon 2019).

Les valeurs patriarcales peuvent perpétuer un système où les hommes ont un **accès privilégié aux ressources** économiques, telles que la terre, les infrastructures et les financements (Confédération suisse 2014). Cela peut limiter l'autonomie économique des femmes et des personnes ne respectant pas les stéréotypes de genre et leur capacité à développer leurs activités et leurs entreprises (Tuaillon 2019). Les normes patriarcales peuvent également influencer la transmission des propriétés et des terres, favorisant souvent les héritiers masculins respectant les idéaux patriarcaux (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022d).

Les valeurs patriarcales peuvent contribuer à la perpétuation **des violences** et de l'oppression basées sur le genre et ses expressions (Confédération suisse 2014). Cela peut inclure la violence domestique, le harcèlement (sexuel), la discrimination et d'autres formes d'abus envers les femmes ou autres personnes menaçant la masculinité (Tuaillon 2019). Ces attitudes et comportements oppressifs ont des répercussions négatives sur la sécurité, la santé et le bien-être des femmes et des personnes dérangeant les rôles genrés des zones rurales suisses (Confédération suisse 2014).

Influence du patriarcat sur l'environnement en zones rurales

Les valeurs patriarcales ont également un impact sur l'environnement. Elles tendent à **séparer les humains de la nature**, considérant l'homme comme étant au-dessus et séparé de son environnement, ce qui lui donne le droit de le dominer et le contrôler (Hunnicut 2020). Cette perspective considère la nature comme une ressource à exploiter et à maîtriser au profit de l'homme (Mies et Shiva 2014). La division entre l'homme et la nature conduit souvent à une exploitation non durable des ressources naturelles et à une négligence des liens profonds et interdépendants entre les êtres humains et la nature, ainsi que des dangers de la dégradation de l'environnement engendrée par ces activités (Hunnicut 2020). Cette vision utilitariste de la nature qui met l'accent sur la productivité et les profits peut se traduire par une gestion inadéquate des écosystèmes ruraux, une perte de biodiversité et une dégradation des sols (Hunnicut 2020). Effectivement, les valeurs patriarcales peuvent promouvoir une définition étroite de la **réussite économique basée sur la croissance infinie, l'accumulation de richesses matérielles et la compétition** (Tuaillon 2019). Cette perspective peut encourager le développement rural axé sur l'expansion des activités économiques, souvent au détriment de la durabilité environnementale et de l'épanouissement des communautés rurales. L'expansion de l'industrie, du tourisme et de l'urbanisation sur les terres agricoles en est une expression (Hunnicut 2020).

Influence du patriarcat sur l'agriculture

L'agriculture telle qu'elle est pratiquée en Suisse à l'heure actuelle n'est pas non plus exempte de l'influence des valeurs patriarcales. La situation de sous-représentation des femmes et personnes ne respectant pas leurs rôles genrés dans l'agriculture est partiellement à imputer aux pratiques d'héritage familial, qui sont le plus souvent influencées par les valeurs patriarcales (Moser et Saner 2022). Comme expliqué précédemment, traditionnellement la richesse familiale était passée de génération en génération par les hommes ce qui est illustré par le fait que jusqu'à l'heure actuelle, davantage de fermes vont être transmises aux fils plutôt qu'aux filles ou aux personnes menaçant la masculinité (Moser et Saner 2022). Les stéréotypes de genres sont maintenus pour conserver ces traditions.

L'agriculture est une **profession marquée masculine** à cause de la force et résistance physique qu'elle demande supposément, aggravant la fermeture de ce secteur aux femmes et aux personnes ne respectant pas les rôles genrés (Warren 2000). Les femmes ont cependant leur rôle dans la ferme. La répartition des rôles attribue souvent aux hommes les rôles de prise de décision et de gestion des exploitations agricoles, tandis que les femmes sont reléguées à des tâches considérées comme secondaires ou de soutien, telles que la gestion de la maison, la garde des enfants ou les travaux manuels (Moser et Saner 2022). Cette division des rôles peut limiter la participation des femmes aux décisions agricoles et leur accès aux ressources, à la formation et aux opportunités économiques, entravant ainsi leur autonomie et leur contribution à l'agriculture (Moser et Saner 2022).

La **vision utilitariste de la nature** et la déconnexion entre les formes de vies humaines et les autres impactent également l'agriculture en limitant l'empathie des exploitants agricoles pour ces dernières (Mies et Shiva 2014). Ils peuvent ainsi voir les animaux et les plantes comme des machines à optimiser, où leur bien-être peut représenter une perte économique et donc être négligé (Warren 2000). De plus, les écosystèmes agricoles sont simplifiés et artificialisés pour en augmenter le contrôle et la part de la production animale et végétale disponible pour les hommes (Warren 2000).

L'influence des valeurs patriarcales sur la science a également un impact non négligeable sur l'agriculture (Mies et Shiva 2014). Le patriarcat a contribué à la séparation entre le corps et l'esprit, attribuant davantage de valeur à la raison et à l'intellect plutôt qu'à l'expérience corporelle et émotionnelle, phénomène renforcé par la valorisation de l'objectivité et de la rationalité (valeurs masculines) (Warren 2000). Cette dichotomie a souvent conduit à une vision réductionniste de la réalité, où les aspects quantifiables et mesurables sont privilégiés, tandis que **les connaissances fondées sur l'expérience subjective et les savoirs traditionnels sont minimisées ou ignorées** (Warren 2000). Ainsi, la vision scientifique actuelle, influencée par le patriarcat, a souvent tendance à privilégier les solutions technologiques pour résoudre les problèmes sociaux et environnementaux (Mies et Shiva 2014). Cette croyance en la capacité de la technologie à résoudre tous les problèmes a été renforcée par des intérêts économiques et politiques, créant ainsi une confiance excessive dans les biotechnologies, les OGM (organismes génétiquement modifiés) et autres technologies en agriculture, comme des remèdes universels aux défis alimentaires complexes et très différents selon les contextes (Mies et Shiva 2014).

Le patriarcat est ainsi une construction sociale qui sépare les hommes du reste du vivant et qui classe les hommes en fonction de leur distance avec la masculinité hégémonique (Homme, blanc, jeune, sain, cisgenre, hétérosexuel, fort, intrépide, directe, rationnel, actif, ...) (Warren 2000). Plus les personnes s'éloignent de cet idéal virtuel, plus leurs discriminations sont justifiées. Le système capitaliste utilise ce système de domination pour justifier l'exploitation de la majeure partie de l'humanité et du reste du vivant au profit d'une petite élite (Tuaillon 2019).

2.2.2 Quelques postulats économiques du capitalisme qui impactent les zones rurales

Le développement rural n'est pas seulement influencé par les valeurs patriarcales mais également par les théories économiques capitalistes néolibérales qui régissent le système économique actuel (regiosuisse 2023).

La théorie du **capital humain** met l'accent sur l'investissement dans l'éducation, la formation et les compétences des individus en tant que moteurs clés de la croissance économique et du développement. Dans le contexte rural, la théorie du capital humain suggère que l'amélioration de l'éducation et de la formation des populations rurales peut stimuler la productivité, l'innovation et l'adaptation aux changements économiques (Fraisie-D'Olimpio 2009).

La théorie du **marché efficient** postule que les marchés libres et concurrentiels sont efficaces pour allouer les ressources de manière optimale et maximiser le bien-être économique (Boluze 2020). Elle se traduit par la réduction des barrières commerciales et la promotion de la concurrence pour stimuler la croissance économique, ainsi que l'absence de considération quant à la durabilité de l'utilisation des ressources. Cette théorie résulte en une augmentation de la concurrence entre les entreprises, ce qui se traduit par une pression sur les coûts, une course à l'augmentation de l'efficacité économique (souvent liée à la mécanisation) et l'augmentation des parts de marché. Ainsi, les entreprises dans des secteurs similaires sont des concurrents et non des partenaires, elles tentent de se couler les unes les autres afin d'accaparer les parts de marché (Boluze 2020). En agriculture, la lutte entre les exploitations est aussi liée à l'accès à la terre (Jelassa 2022). La course à la réduction des coûts impacte également négativement la qualité des conditions de travail (Boluze 2020).

La théorie du **choix rationnel** considère que les individus prennent des décisions rationnelles en maximisant leur utilité individuelle, en fonction des contraintes et des incitations auxquelles ils sont confrontés (Raymond Boudon 2004). La théorie du choix rationnel suppose que les acteurs et actrices économiques, tels que les paysan-ne-s ou les entrepreneurs et entrepreneuses rurales, prennent des décisions en fonction de leurs intérêts personnels et cherchent à maximiser leurs profits ou leur bien-être, masquant ainsi les dynamiques de discrimination systémiques et mettant la responsabilité sur les individus (Raymond Boudon 2004).

La théorie de l'**avantage comparatif** postule que les pays ou les régions devraient se spécialiser dans la production des biens et services pour lesquels ils ont un avantage comparatif (coûts de production relativement plus bas ou compétences spécifiques) (Vicard 2017). En Suisse, où la main d'œuvre est chère, cela pousse à la mécanisation qui est plus efficace économiquement (Blättler et al. 2016). Dans le contexte rural, la théorie de l'avantage comparatif suggère que les zones rurales devraient se concentrer sur les activités économiques dans lesquelles elles ont des avantages compétitifs, par exemple, la production végétale en plaine et la production animale en montagne, alors que les conditions climatiques permettraient le contraire également (Blättler et al. 2016). Ainsi, les zones se spécialisent dans la production où elles ont un avantage comparatif,

augmentant ainsi la compétition entre les entreprises similaires et réduisant la diversité de production sur le territoire. Cela peut réduire sa résilience et provoquant une sur- ainsi qu'une sous-utilisation de certaines ressources (Schumacher 2016).

La théorie du **ruissellement**, également connue sous le nom de théorie du trickle-down, postule que lorsque la croissance économique se produit, les avantages de cette croissance se diffusent de manière descendante à travers les différents niveaux de la société, bénéficiant finalement à tous, y compris aux couches les plus défavorisées de la population (Bougnoux sans date). Selon cette théorie, la croissance économique et l'accumulation de richesses au sommet de la pyramide économique entraînent des investissements, la création d'emplois et une amélioration du niveau de vie général (Bougnoux sans date). Toutefois, cette théorie est critiquée car elle ne prend pas toujours en compte les inégalités structurelles et peut entraîner une concentration excessive de richesses d'un côté et une exclusion sociale de l'autre (Buchs 2022). De plus, dans un contexte de libre circulation des capitaux, il est possible que les personnes qui profitent de ces industries ne résident pas dans la région où elles exercent leurs activités et produisent leurs externalités négatives. Quant à la création d'emplois, si elle peut être réelle, les conditions de travail sont parfois si peu attractives que seuls des travailleurs saisonniers étrangers postulent, réduisant encore les avantages pour les populations locales (Buchs 2022).

La théorie néolibérale soutient que **l'augmentation des richesses est étroitement liée au bien-être économique et social** (Gérard Cornilleau 2006). Selon cette perspective, la croissance économique et la maximisation des profits des entreprises sont considérées comme des moteurs essentiels du progrès et du développement (CCIG 2019). Selon les théories néolibérales, lorsque les marchés sont autorégulés et libres de contraintes, cela stimule l'innovation, l'investissement et la création de richesses (Vicard 2017). Ces théories soutiennent que cela entraîne une augmentation de la production, des emplois et des revenus, ce qui se traduit par une amélioration générale du bien-être économique et social (CCIG 2019).

Les théories économiques citées précédemment ne sont pas les seules à impacter le développement rural mais elles permettent d'expliquer quelques dynamiques.

2.3 Approches alternatives au développement rural, basées sur l'écoféminisme

2.3.1 Les valeurs écoféministes

En réaction au patriarcat s'est développé le féminisme et en réaction aux impacts négatifs du patriarcat sur l'environnement, l'écoféminisme (Purtschert 2020). Comme les interactions entre les humains et la nature sont plus importantes en zones rurales, c'est ce courant de pensée qui va être présenté dans cette étude. L'écoféminisme propose ainsi un système de valeurs alternatif au patriarcat. Voici quelques concepts en lien avec le développement rural.

Les écoféministes considèrent que l'oppression des femmes et des personnes s'éloignant de la masculinité hégémonique est liée à l'exploitation et à la destruction de la nature (division corps/esprit, la nature étant associée au corps et à la féminité) (Purtschert 2020). Les écoféministes prônent **une vision holistique** qui reconnaît l'interconnexion entre l'être humain et son environnement, mettant en valeur l'importance de préserver et de respecter la nature et toutes les formes de vie pour le bien-être de tous (Mies et Shiva 2014).

Les écoféministes valorisent la **diversité et la préservation des écosystèmes naturels** (Mies et Shiva 2014). Ces personnes remettent en question les modèles agricoles intensifs qui dégradent les sols, épuisent les ressources naturelles et entraînent la perte de biodiversité. Elles encouragent des approches agricoles durables, telles que l'agroécologie, qui respectent la diversité des espèces, favorisent la régénération des sols et préservent les écosystèmes naturels (Shiva 2021).

Les écoféministes mettent en avant la valeur de **la collaboration et de la coopération** plutôt que de la compétition. Ces personnes encouragent des modèles de développement rural qui favorisent la solidarité, l'entraide et la participation communautaire (Shiva 2021). Ces valeurs promeuvent des relations de soutien mutuel entre les communautés rurales, favorisent l'échange de connaissances et d'expériences, et renforcent les réseaux sociaux (Shiva 2021).

Les écoféministes considèrent que la **lutte pour l'égalité des genres**, des classes et des races (entre autres) sont indissociables de la lutte pour la justice environnementale (Purtschert 2020). Ces individus cherchent à déconstruire les systèmes patriarcaux et capitalistes qui engendrent des inégalités sociales et environnementales (conduisant à l'exploitation) (Purtschert 2020). Les valeurs

écoféministes encouragent l'équité, la redistribution des ressources et le partage du pouvoir, en particulier en faveur des femmes et des communautés marginalisées (Purtschert 2020).

2.3.2 Les approches du développement rural comprenant des valeurs écoféministes

L'écoféminisme étant un mouvement social et un courant de pensées, il ne comporte pas de théorie économique propre. Cependant, de nombreuses approches du développement rural sont inspirées de ces concepts. En voici quelques-unes.

L'agroécologie féministe est une qui approche combine les principes de l'agroécologie (une approche agricole respectueuse de l'environnement) avec les perspectives féministes (Seibert et al. 2019). Les pratiques agricoles doivent dans la mesure du possible être compatibles avec le fonctionnement des écosystèmes environnants et s'en inspirer (Seibert et al. 2019). La production agricole est diversifiée et les espèces adaptées à l'environnement dans lequel elles poussent. L'agroécologie féministe met également l'accent sur l'autonomie des femmes et autres personnes s'éloignant de la masculinité hégémonique dans l'agriculture, la valorisation des connaissances traditionnelles et des pratiques agricoles durables, et la lutte contre les inégalités de genre et les discriminations raciales et classistes entre autres dans le secteur agricole (Shiva 2021). Elle promeut une agriculture et une société plus respectueuse du vivant et remet en question les systèmes d'oppressions sur lesquels reposent le système actuel (Seibert et al. 2019).

L'approche de **la souveraineté alimentaire** vise à donner aux communautés locales le contrôle sur leur propre système alimentaire, en mettant l'accent sur la durabilité, la diversité alimentaire, et la participation active des femmes et autres victimes du patriarcat dans la production, la distribution et la consommation alimentaire (Shiva 2021). En mettant l'utilisation efficiente des ressources au niveau local et le respect de la vie digne au centre de ses préoccupations, elle remet en question les modèles agricoles industriels centrés sur le profit économique et la dépendance à l'égard des systèmes agroalimentaires mondiaux et des systèmes d'oppression qu'ils perpétuent (Nobre 2021). L'approche de **l'économie sociale et solidaire** promeut des formes d'économie basées sur la solidarité, la coopération et le partage des ressources (Verschuur et al. 2015). Elle met l'accent sur les valeurs de justice sociale, de durabilité environnementale et de participation démocratique. L'économie solidaire cherche à créer des relations économiques plus équitables, notamment en valorisant le travail non rémunéré et en remettant en question les structures de pouvoir patriarcales (Verschuur et al. 2015).

Parti de vision relativement patriarcale et linéaire du développement économique, les théories du développement rural se sont peu à peu enrichies de valeurs écoféministes, redonnant de l'importance aux formes de vies autres que les hommes et adoptant des approches systémiques. Le chapitre suivant se penche sur les théories et visions actuelles du développement rural au niveau mondial, européen et suisse, forgées par les théories passées et adaptées selon les tendances actuelles.

2.4 Vision du développement rural par les Nations Unies

Avec ses 17 objectifs de développement durable, les Nations Unies sont l'institution qui semble donner le ton mondial du développement, rural compris. Elles l'influencent également via les projets qu'elles financent, les décisions prises au sein de l'organisation mondiale du commerce ou encore les conditions inhérentes aux prêts de la banque mondiale (Banque mondiale 2019).

Le rapport du développement rural de 2021 (Nations Unies 2021) préconise une nouvelle approche, basée sur la vision en systèmes alimentaires, c'est-à-dire de la production de nourriture jusqu'à sa consommation, et comment il serait possible d'influencer ces systèmes afin qu'ils permettent à la population mondiale d'accéder à des régimes alimentaires sains, produits en respectant les limites planétaires et permettant aux personnes actives dans ces systèmes de gagner dignement leur vie. La Figure 9 illustre les mesures nécessaires dans les différents secteurs du système alimentaire pour se rapprocher de leur vision.

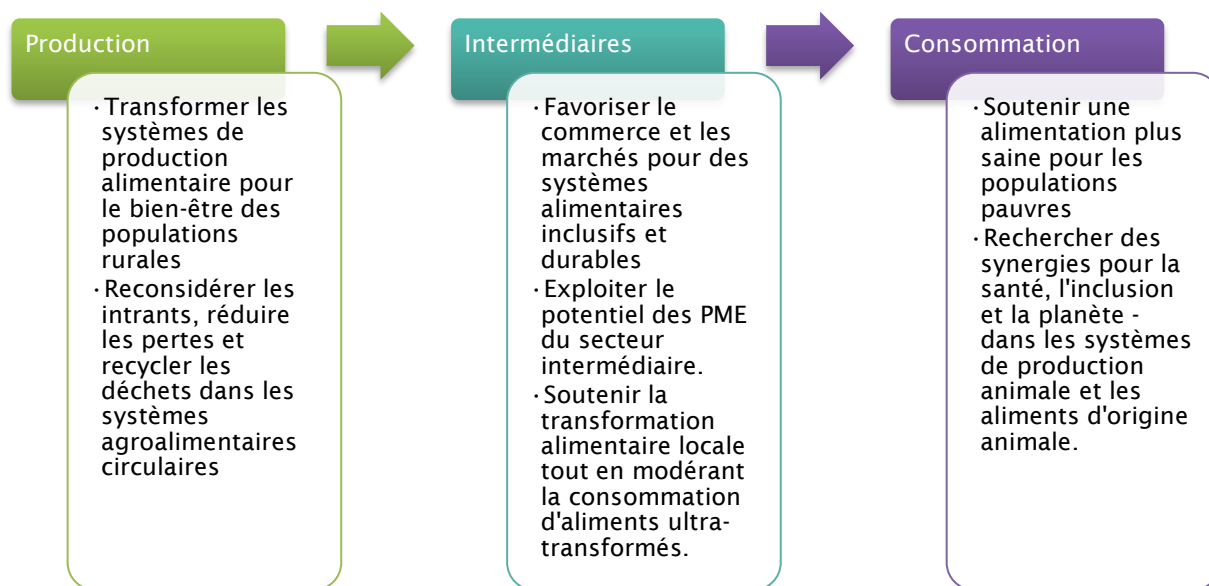


Figure 9 Actions nécessaires aux différentes étapes des systèmes alimentaires afin de les améliorer selon les (Nations Unies 2021)

Toujours selon ce rapport, le but est de rendre les systèmes alimentaires plus durables, inclusifs, efficaces et qu'ils améliorent les conditions de vie de la population rurale. Son approche systémique est basée sur l'autonomisation des populations locales, tant dans la production que dans la transformation et la distribution de leurs produits, ainsi que sur des décisions prises par des processus multi-acteurs et actrices et inclusifs, telles qu'illustrées dans la Figure 10. Il a comme thèmes principaux la nutrition, le soutien de l'économie rurale para-agricole et l'inclusion des minorités, des femmes et des jeunes. Il soutient que le développement devrait changer son orientation d'augmenter la productivité agricole à développer la transformation, distribution et consommation locale de produits riches en nutriments et produits en respectant les limites de la planète. Il se représente des filières gouvernées en respectant l'importance et les intérêts des PME (petites et moyennes entreprises) locales, des producteurs et productrices, de la population y compris minorités et de l'environnement (Nations Unies 2021).



Figure 10: Approche de développement rural préconisée par les Nations Unies : développement communautaire territorial et intégré (Nations Unies 2021)

2.5 Le développement rural dans l'union européenne

L'union européenne s'inspire des thèmes et approches développés par les Nations Unies mais doit cependant les adapter à son contexte, les zones rurales européennes souffrant de problématiques différentes de la plupart des pays en développement (European Commission 2021). En effet, la malnutrition et l'accès aux ressources de base y est moins une préoccupation que l'exode et le maintien d'un cadre de vie agréable (Commission européenne 2021).

L'union européenne ne possède pas de politique de développement rural à proprement parler, le développement rural étant compris dans d'autres politiques et stratégies (Commission européenne 2021).

La nouvelle stratégie de l'Europe, développée en réaction à la crise du COVID19 et pour en sortir dans un monde meilleur, est le pacte vert (Commission européenne 2023). Cette stratégie comprend tous les champs d'action du développement et se divise en stratégies plus spécifiques, comme celles en faveur de la biodiversité, ou « De la ferme à la table ». Ces deux stratégies font partie de la politique agricole commune (PAC) (Commission européenne 2023).

La PAC est l'une des deux politiques principales comprenant le développement rural, avec la politique de cohésion (Commission européenne 2023). La PAC est également la politique européenne mobilisant le plus de fonds, suivie de la politique de cohésion (Commission européenne 2023). La PAC est constituée de deux piliers (Kodjovi sans date). Le premier s'occupe du soutien direct à l'agriculture et des mesures de marché et le deuxième s'occupe du développement rural (Kodjovi sans date). La PAC adapte sa législation en fonction de la stratégie de développement. Depuis la réforme de 2023, la PAC développe également un panel de mesures à appliquer sur le continent pour qu'il se développe selon la stratégie (Kodjovi sans date). Les pays de l'union, sur une base nationale ou régionale, doivent alors sélectionner lesquelles sont pertinentes pour leur contexte. Ils développent un plan d'action de leur application, appelé programme de développement rural, qui est soumis à la commission européenne, qui le ratifie (Kodjovi sans date). Pour être sélectionné, les projets doivent adresser au moins 4 des 6 priorités du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), qui sont les suivantes (Commission européenne sans date) :

- Favoriser le **transfert de connaissances et l'innovation** dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que dans les zones rurales; améliorer la viabilité et la compétitivité de tous les types d'agriculture et promouvoir les technologies agricoles innovantes et la **gestion durable des forêts; promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire**, le bien-être des animaux et la gestion des risques dans l'agriculture;
- Promouvoir **l'utilisation efficace des ressources** et soutenir la transition vers une économie sobre en carbone et résiliente au changement climatique dans les secteurs agricole, alimentaire et forestier;
- Restaurer, préserver et **renforcer les écosystèmes** liés à l'agriculture et à la foresterie;
- Promouvoir **l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté** et le développement économique dans les zones rurales.

Au niveau régional, l'organisation dépend des pays. Le développement peut être aux mains des services publics, ou d'autres institutions telles que les parcs (naturels ou autre), les groupes d'action locale ou autre (Kodjovi sans date). Ces intermédiaires entre la société civile et la commission européenne s'assure que les fonds seront bien utilisés dans des projets qui respectent les directives des niveaux supérieurs (Kodjovi sans date).

La politique de cohésion est l'autre politique principale à influencer le développement rural (République Française 2021). Elle vise à augmenter la cohésion économique, sociale et territoriale par la diminution des disparités entre les régions, particulièrement les précarisées et aux conditions plus difficiles. Sont particulièrement visés les états dont le PIB (produit intérieur brute) est en dessous de 75% de la moyenne du PIB des pays membres de l'union européenne (République Française 2021). De nombreux fonds la financent, tous avec un sous thème particulier (par exemple, « Le Fonds pour une transition juste est essentiel pour soutenir les territoires les plus touchés par la transition vers la neutralité climatique et éviter l'aggravation des inégalités régionales»). Comme pour la PAC, les pays membres doivent rédiger un programme opérationnel concret démontrant comment ils comptent appliquer les mesures de la politique de cohésion. Le programme doit être validé par la commission européenne pour accéder aux fonds. La politique de cohésion, deuxième politique européenne mobilisant le plus de fonds, est celle qui finance la plus grande partie du développement non lié à l'agriculture, comme la construction de routes, mais aussi le soutien social tel que le chômage. Elle est donc responsable du financement de la plupart des autres stratégies du Pacte Vert (République Française 2021).

Le développement des zones rurales est également impacté par la vision rurale pour 2040 (Union européenne sans date). Cette vision, développée par la commission européenne à partir de discussions avec des acteurs et actrices pertinents et d'un questionnaire à la population (Union européenne sans date). Cette vision rassemble les défis et les opportunités communes des zones rurales européennes et vers lesquelles il faut travailler. En plus des dix objectifs communs, un plan d'action a également été développé, avec quatre volets d'action, neuf initiatives et quinze actions d'accompagnement (Rural Vision 2023).

A travers ses diverses stratégies et politiques l'Europe pousse pour un développement plus durable, moins basé sur l'exploitation de ressources non renouvelables, et incluant l'intégralité de la population (OECD 2021). Ce développement doit être assuré par une augmentation de la digitalisation et de la connectivité des zones rurales, ce qui leur permet une meilleure utilisation de leurs ressources, tout en restant compétitives (OECD sans date). Il sera également plus spécifique au lieu (moins de « taille unique »), ce qui va être assuré par l'empouvoirement des communautés rurales (Rural Vision 2023). Le diagramme de la page suivante illustre l'imbrication des politiques et stratégies influant le développement rural européen, avec leurs différents objectifs.



Figure 11 Organisation du développement rural dans les différentes politiques européennes (Commission européenne 2023)

2.6 Le développement rural en Suisse

Le développement rural Suisse est régit par la nouvelle politique régionale (NPR), entrée totalement en vigueur en 2008 (regiosuisse 2023). Cette nouvelle politique marque un changement de paradigme d'une logique distributive, attribuant les aides indépendamment de l'efficacité des projets, à une logique plus sélective, ciblant les secteurs les plus performants (Imesch 2011). Son but est d'« améliorer la compétitivité de certaines régions et d'y générer de la valeur ajoutée, afin d'y créer et sauvegarder des emplois, de maintenir une occupation décentralisée du territoire et d'éliminer les inégalités régionale » (regiosuisse 2023).

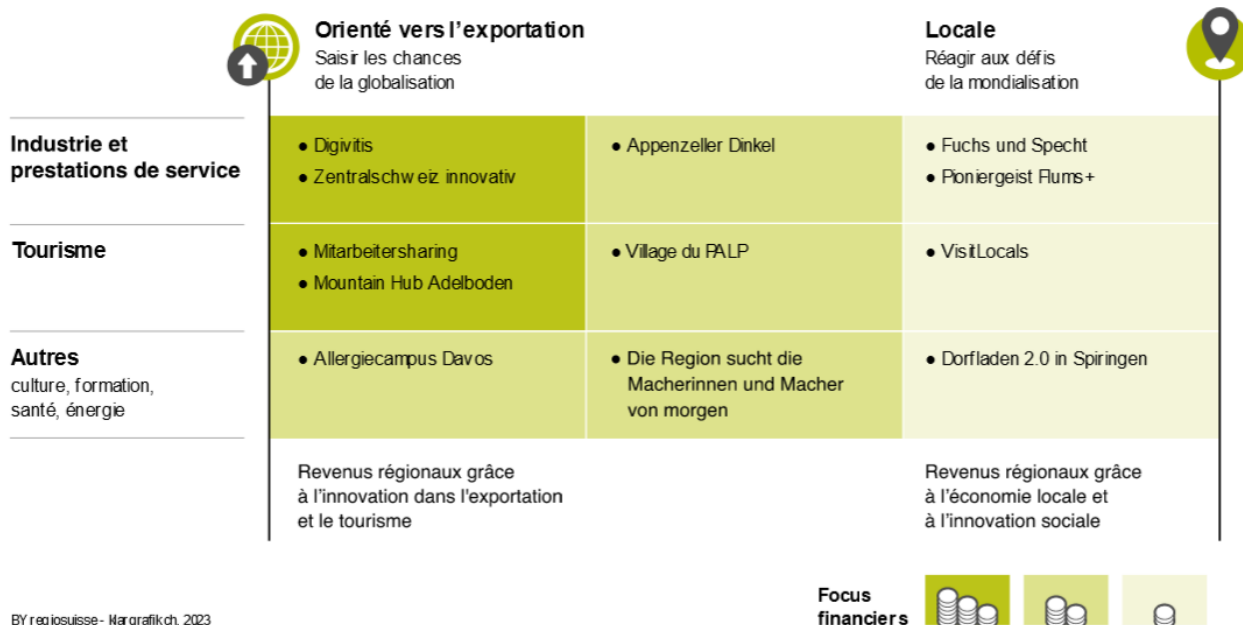
Elle repose sur trois volets, la promotion de projets, la coordination des politiques sectorielles et les systèmes de savoir (regiosuisse 2023). Si la base de la nouvelle politique de développement régionale suisse repose sur la « Loi fédérale sur la politique régionale », l'Assemblée fédérale, en collaboration avec les cantons et les autres offices nationaux impactant la gestion du territoire doivent rédiger un **programme pluriannuel** (8 ans), qui donne le cadre, les priorités thématiques et les moyens financiers du développement rural en Suisse (regiosuisse 2023). Ce programme doit évidemment tenir compte des autres lois et politiques impactant le territoire et promouvoir des synergies entre elles. Les politiques ayant le plus d'interactions avec la NPR sont la politique en faveur des PME, la politique d'organisation du territoire, la politique pour les espaces ruraux et les régions de montagne, la politique du tourisme et la politique de cohésion européenne 2021-2027 (regiosuisse 2023). Ces collaborations sont aussi favorisées dans des plateformes de coordination internes, telles que la Conférence de la Confédération pour l'organisation du territoire ou le Réseau de la Confédération pour l'espace rural (Le Conseil fédéral 2015). Les différents niveaux de politiques influençant le développement rural de la région étudiée (Bex, Gryon, Lavey et Ollon), ainsi que leurs axes principaux respectifs sont illustrés par la Figure 13.

Selon regiosuisse, pour la période de 2024 à 2031, la NPR a comme domaines prioritaires le tourisme et l'industrie, avec l'économie locale et la durabilité en thèmes transversaux. La NPR compte supporter le tourisme dans son changement structurel, c'est-à-dire principalement dans sa réorganisation autour des atouts des régions et la création de collaboration entre régions, afin de développer de nouveaux produits plus adaptés à la demande actuelle et plus concurrentiels. Du côté de l'industrie, c'est sur la promotion de l'innovation que se concentre la NPR, notamment via les systèmes régionaux d'innovations qu'elle a mis en place afin d'augmenter l'échange de connaissances et donc l'efficacité des petites et moyennes entreprises rurales suisses. Cependant, des projets dans d'autres secteurs tels que l'agriculture, la sylviculture, l'énergie, la formation et la santé peuvent également bénéficier de soutien (regiosuisse sans date). La NPR va également élargir son orientation sur l'export à la création de valeur localement. La Figure 12 illustre les nouvelles spécificités de la NPR.

La Nouvelle politique régionale (NPR) soutient les projets qui créent de la valeur ajoutée dans la région

Thèmes transversaux NPR 2024-2031

- Economie locale
- Numérisation
- Développement durable



BY regiosuisse - Margrafik.ch, 2023

Figure 12 Nouvelles spécificités de la NPR 24-31, avec des exemples de projets passés (regiosuisse sans date)

Basé sur le programme, les cantons doivent rédiger une **convention-programme**, valable pour 4 ans (regiosuisse 2023). Cette convention doit respecter les directives de la loi et de la politique, ainsi que les exigences du développement durable. Elle doit également être approuvée par la Confédération (regiosuisse 2023).

Pour la période 2020 – 2023, le canton de Vaud a défini comme domaines prioritaires l'industrie (innovation, amélioration de l'offre de terrains et locaux, amélioration des formations industrielles et appuis aux filières régionales), le tourisme (organisation à l'échelle de destination, attractivité multi-saisons) et la digitalisation (permettre aux régions de mieux exploiter leurs potentiels et augmenter leur connectivité) (Canton de Vaud 2019).

Sur la base de ces conventions-programmes, d'autres acteurs et actrices tels que les régions peuvent également développer leurs stratégies ou programmes (regiosuisse 2023).

Finalement, il revient aux acteurs et actrices locales (population, entreprise, ...) de proposer des **programmes, initiatives et projets**, qui doivent respecter le cadre des documents précités (regiosuisse 2023). Les projets choisis sont soutenus financièrement (via des prêts) par la Confédération et au moins de manière équivalente par les cantons. Le porteur ou la porteuse de projet doit avancer au minimum la moitié des fonds nécessaires, les intérêts sont inexistantes ou bas et les délais de remboursement longs (regiosuisse 2021a).

Les acteurs et actrices locales ne sont supposément pas des experts des lois, politiques et outils de financements à leur disposition, ni de la gestion de projets. C'est pourquoi la Confédération a supporté des organismes de développement régionaux qu'elle peut aider financièrement et dont le but est de soutenir les porteurs et porteuses de projets. Ces organismes peuvent effectivement aider et conseiller les porteurs et porteuses de projets pour l'élaboration et le dépôt de leurs candidatures, mais aussi la coordination et mise en place des projets. Ils servent également d'intermédiaire entre les cantons, qui approuvent ou non les projets et en financent une partie, la Confédération qui finance également, et les porteurs et porteuses de projets (regiosuisse 2021b).

Parallèlement à la promotion de projet, la loi prévoit aussi le partage du savoir, mesure assurée par le réseau de développement régional regiosuisse. Une plateforme de savoir qui soutient les personnes responsables de la mise en place de la NPR au niveau régional et recueille les expériences des projets

passés a été mise en place, afin d'aider à orienter les programmes pluriannuels de la Confédération (et éventuellement apporter des modifications à la loi) (SECO, Secrétariat d'Etat à l'économie 2022b).

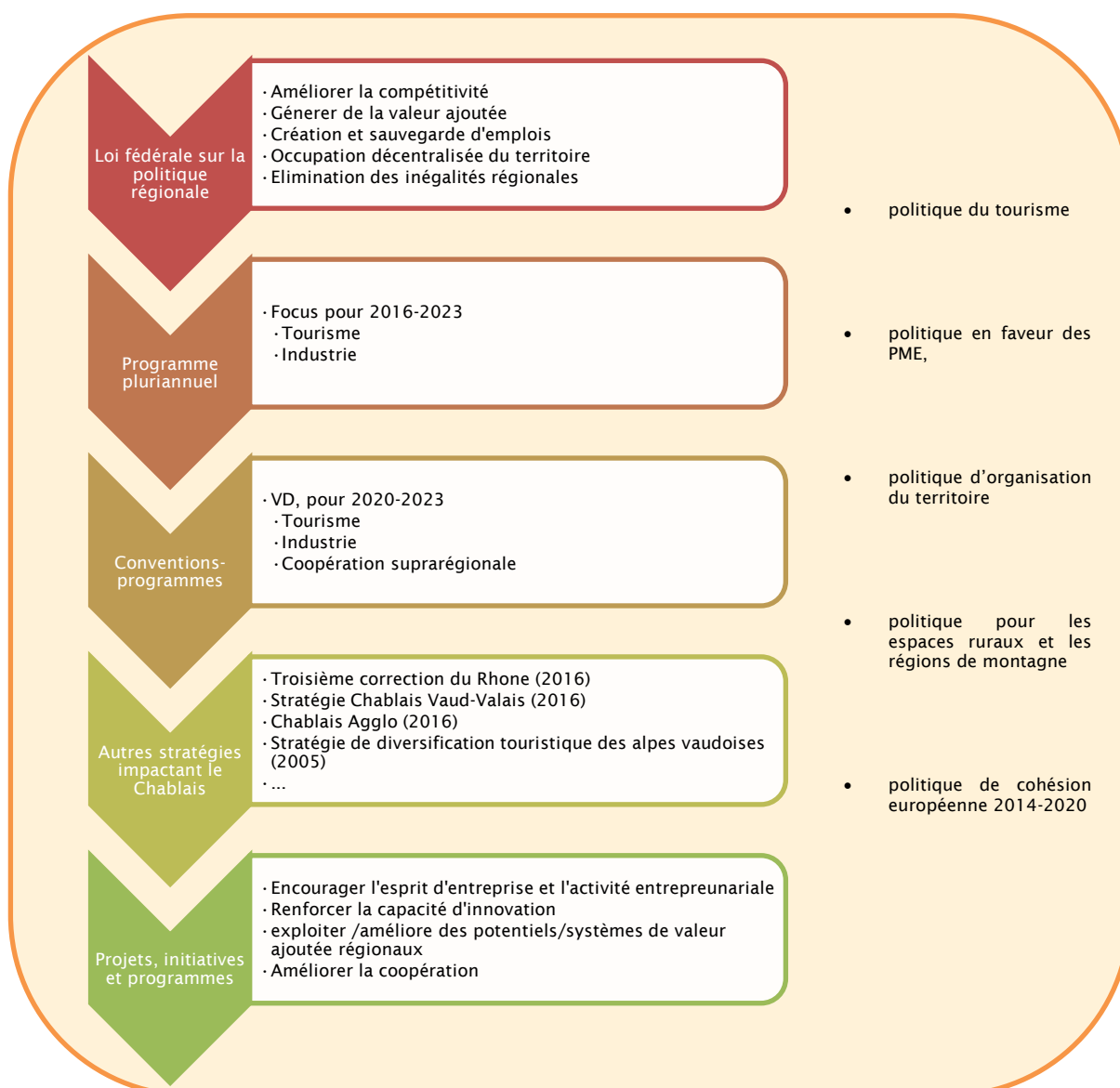


Figure 13: Lois et politiques impactant le développement rural en Suisse (regiosuisse 2023)

2.7 La politique agricole suisse

En Suisse, la politique agricole, qui sert à protéger et maintenir l'agriculture dans un pays aux coûts de main d'œuvre élevés et à la topographie difficile, est divisée en deux instruments, une politique des prix et une politique des revenus (Wyss sans date). La politique des prix comporte la promotion des ventes (soutien au marketing), la promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agroalimentaire et la gestion de l'interprofession. Cette politique met des fonds à disposition pour des projets allant dans son sens (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022d). La politique des revenus est structurée différemment, délivrant des paiements directs aux exploitations qui respectent ses critères et comme compensation pour les services rendus au reste de la population Suisse (OFAG, Office fédéral de l'agriculture sans date).

Selon l'office fédéral de l'agriculture (OFAG), les critères obligatoires que les exploitations doivent respecter s'appellent les prestations écologiques requises (PER). Ils ont pour but de promouvoir l'utilisation efficiente et durable des ressources et demandent aux exploitations d'avoir un bilan de fumure équilibré (basé sur des analyses de sol), ainsi que des techniques de stockage et d'épandage

des engrais limitant les polluants atmosphériques. Les autres prérequis sont d'avoir au moins 7% de la surface agricole utile en surface de promotion de la biodiversité, au moins 4 grandes cultures différentes, une couverture et protection contre l'érosion du sol, une utilisation minimale et ciblée de produits phytosanitaires, une garde des animaux de rente respectant leur bien-être et les capacités des écosystèmes qu'ils pâturent et une protection des écosystèmes sensibles en général, une production de semences qui limite les maladies, une bonne conduite des cultures spéciales et le respect des bordures tampon (DEFR; OFAG, Office fédéral de l'agriculture vom 2013, 2013. Ordonance sur les paiements directs versés dans l'agriculture (OPD; RS 910.13)).

En plus de ces mesures obligatoires, les exploitants et exploitantes peuvent en adopter des facultatives et ainsi augmenter leur revenu en paiements directs (Wyss sans date). Ces mesures sont réparties entre quatre catégories ; les contributions au paysage cultivé, à la sécurité de l'approvisionnement, à la biodiversité et au système de production (OFAG, Office fédéral de l'agriculture sans date).

Les contributions au paysage cultivé ont pour but de compenser les difficultés de production dépendantes de la topographie et de promouvoir le maintien de l'activité agricole dans des zones moins rentables (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023b). Le territoire est ainsi séparé en zones de plaine, colline et montagne, donnant l'accès à des aides appropriées en fonction des contraintes (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023b).

Les contributions à la sécurité de l'approvisionnement servent à maintenir autant que faire se peut l'autosuffisance alimentaire de la Suisse (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2020b). Elles promeuvent l'utilisation des terres pour la production végétale pour la consommation humaine directe et indirecte (fourrage) et une utilisation efficiente des pâtures (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2020b).

Les contributions à la biodiversité cherchent à inverser la courbe de perte d'habitat et d'espèces liées à la mécanisation et à l'intensification de l'agriculture, en promouvant les zones particulièrement qualitatives pour la biodiversité, ainsi que leur mise en réseau (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023f).

Les contributions à la qualité du paysage veulent promouvoir la diversité de structures dans le paysage et le maintien de l'identité culturelle de ce dernier (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2020a).

Les contributions au système de production promeuvent les systèmes de productions particulièrement respectueux de l'environnement, utilisant peu de produits phytosanitaires, qui promeuvent la biodiversité et la fertilité du sol, tout en limitant les effets de la production sur le climat (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023c). Plus précisément, ces contributions soutiennent cinq programmes ; l'agriculture biologique, la production extensive de certaines grandes cultures, la production animale basée sur les herbages, les systèmes de détention respectueux du bien-être animal et les sorties régulières pour le bétail (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023c).

Les contributions de transition sont en place pour permettre une transition socialement supportable entre l'ancien système de subventions et paiements directs pour l'agriculture et l'actuel. Elles se réduisent d'année en année (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022a).

La Figure 14 illustre les différentes contributions possibles pour la politique agricole (PA) et leurs objectifs.

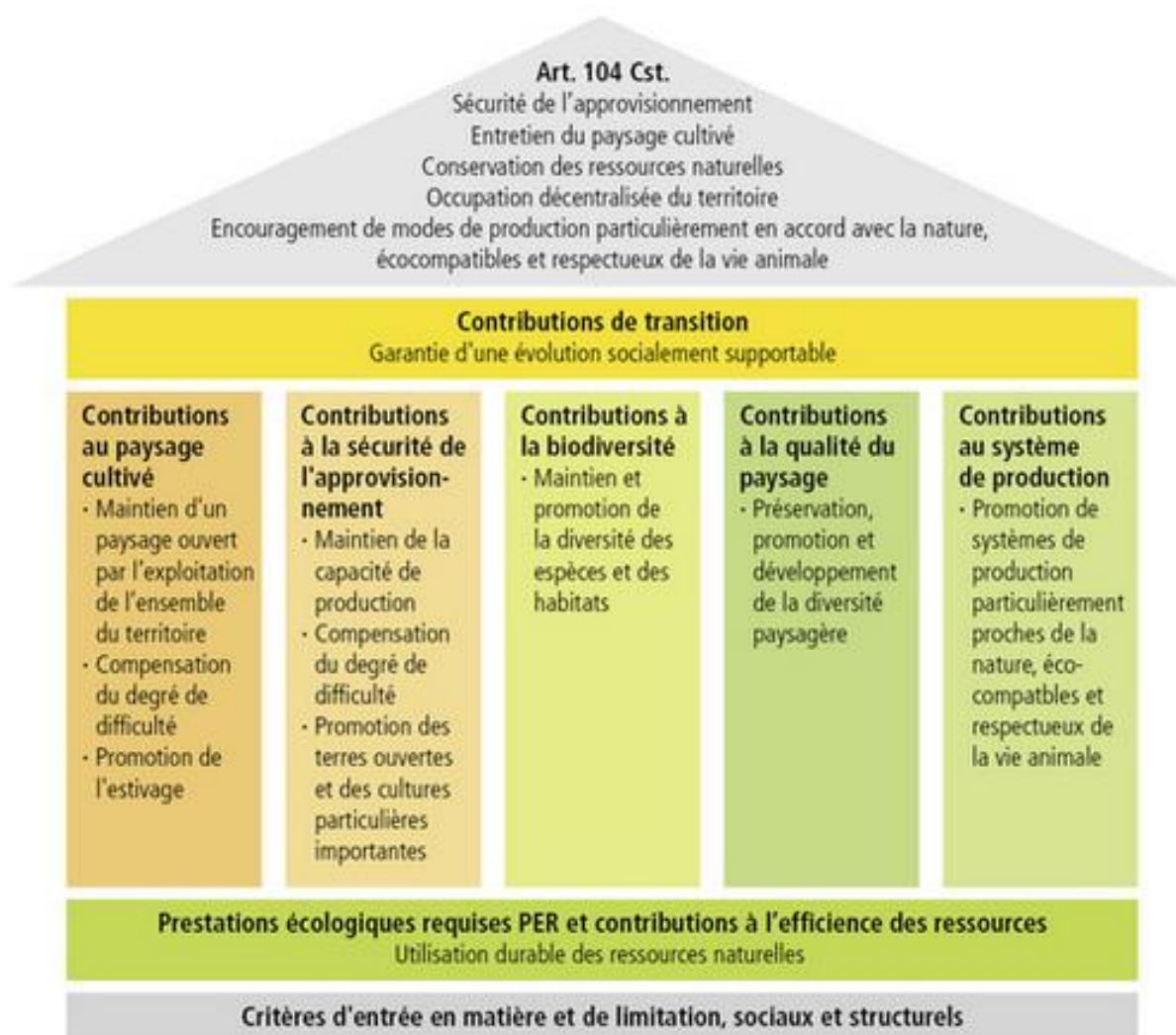


Figure 14 Concept et structure du système de paiements directs (OFAG, Office fédéral de l'agriculture sans date)

En plus des paiements directs, la politique agricole a d'autres mesures. Par exemple, elle surveille les marchés et tente de les réguler, limitant les influences des fluctuations saisonnières et soutenant la compétitivité des entreprises des filières agroalimentaires suisses, en subventionnant le stockage de denrées en attendant la basse saison ou la prise en charge de sous-produits animaux par exemple. (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022d) Elle soutient également les campagnes de promotion de produits suisses. La politique agricole vise également l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture suisse en développant des conditions cadres favorables à la liberté entrepreneuriale des chefs et cheffes d'exploitations, à l'innovation et en soutenant des projets allant dans ce sens. Pour l'année 2022 par exemple, quelques projets promouvant des standards de production ou de provenance (labels) ont été soutenus (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022d). Elle soutient aussi l'amélioration génétique des races et variétés utilisées en suisse via la sélection, ainsi que la conservation de races et d'espèces endémiques (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022d). Les mesures d'accompagnement social de la politique agricole permettent aux exploitants et exploitantes d'accéder à des prêts sans intérêts (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023a). L'amélioration des conditions de vie des paysan-ne-s est prise en compte dans le développement rural et les améliorations structurelles (partie de la PA), qui visent, entre autre à « améliorer les conditions de vie et de travail dans les exploitations agricoles » (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023a). Sinon, la politique agricole surveille ses effets sur le plan social (rôle des femmes dans l'agriculture, couverture sociale de la famille travaillant sur l'exploitation, ...) (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022d). Elle offre également un soutien à la reconversion professionnelle (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023a).

La politique agricole suisse est régulièrement modifiée, pour mieux répondre aux nouvelles exigences de la société et rectifier des mesures qui ne donnent pas l'effet escompté. Chaque modification de la

politique agricole fait l'objet de nombreux débats dans le pays entre les acteurs et actrices défendant la protection de l'environnement, de la tradition ou des marchés libres entre autre (RTS 2022). Ainsi, en 2022, une nouvelle politique (PA22+) particulièrement ambitieuse sur le plan environnemental aurait dû être mise en place mais les nombreuses oppositions l'ont empêché (Proconseil 2022). Quelques mesures ont cependant été adoptées et le Conseil fédéral a été sommé de remettre au Parlement un rapport sur l'orientation future de la politique agricole (Proconseil 2022). La plus grande différence entre la politique agricole actuelle et la PA 22+ est qu'elle compte s'étendre de la production agricole au système alimentaire en entiers, comprenant les filières en amont et en aval de la production, ainsi que la consommation (Le Conseil fédéral 2022). La Figure 15 illustre les différents secteurs du système alimentaire, ainsi que les objectifs posés par la PA22+ pour chacun d'eux.

D'après le rapport du Conseil fédéral (2022) sur l'orientation future de la politique agricole, sur le plan économique, la PA22+ reste axée sur les besoins du marché et garde une partie de son focus sur la compétitivité de l'agriculture Suisse et de sa productivité du travail. Elle va aussi mieux soutenir le développement de filières courtes et les cycles régionaux des nutriments. Elle continue à promouvoir l'entrepreneuriat et renforce la responsabilité individuelle des paysan-ne-s.

Toujours selon le même rapport, sur le plan écologique, elle continue à combattre les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants, particulièrement dans les eaux. L'agriculture devra être davantage adaptée aux conditions locales et résiliente au changement climatique, changement possible grâce au développement de stratégies agricole régionales (niveau cantonal). La conservation de la biodiversité reste également un point central. Afin que les mesures soient plus adaptées aux réalités paysannes, elles seront déterminées par des plans globaux spécifiques. La réduction de l'utilisation d'antibiotiques en production animale est également un objectif de la PA22+.

Sur le plan social toujours selon le rapport du conseil fédéral, seules les exploitations dont les travailleurs et travailleuses sont couvertes socialement pourront toucher des paiements directs. L'accès à la terre de nouvelles personnes non issues de familles agricoles sera également facilitée. En revanche, les conditions pour toucher les prêts préférentiels seront plus strictes, notamment basées sur le cash-flow (Le Conseil fédéral 2022).

Ce rapport stipule également que la numérisation et l'innovation sont aussi des thèmes importants de la PA22+. Plusieurs réseaux de compétences et d'innovation seront mis en place.

Concernant le reste du système alimentaire, la réduction du gaspillage alimentaire et une amélioration de la transparence des prix et marges et l'intégration (ou du moins une tentative) des externalités négatives dans les prix sont les mesures concernant les filières. Les consommateurs et consommatrices seront sensibilisés à et aidés à choisir une alimentation saine et durable (Le Conseil fédéral 2022).

Garantir la résilience de l'approvisionnement en denrées alimentaires  • Préserver les bases de production • Anticiper les effets du changement climatique • Assurer la stabilité des chaînes d'approvisionnement	Encourager une production de denrées alimentaires respectueuse du climat, de l'environnement et des animaux  • Renforcer la protection du climat et les énergies renouvelables • Réduire les pertes d'éléments fertilisants et les risques liés aux produits phytosanitaires • Promouvoir la biodiversité • Améliorer le bien-être et la santé des animaux	Renforcer la création de valeur durable  • Améliorer la compétitivité • Anticiper les changements du côté de la demande • Viser une répartition équitable de la valeur ajoutée réalisée • Réduire la complexité de la politique agricole	Favoriser une consommation durable et saine  • Faciliter le choix de produits durables • Soutenir des modèles alimentaires sains • Réduire le gaspillage alimentaire
--	--	---	---

Figure 15 Les différents secteurs du système alimentaire les objectifs de la PA22+ les concernant (Le Conseil fédéral 2022)

2.8 Défis des zones rurales et de l'agriculture suisses

Les zones rurales et de montagne en Suisse sont l'habitat de plus d'un quart de la population mais pas seulement. Ces espaces ont aussi des fonctions économiques et de détente peuvent avoir une forte valeur naturelle et paysagère. Cependant de nombreuses pressions menacent l'aptitude de ces zones à remplir leurs fonctions (Le Conseil fédéral 2015).

D'après le rapport Demografie und Regionalentwicklung de (von Stokar et al. 2009). **L'activité économique y est moins intense** que dans les centres urbains, ce qui signifie que la population y a un revenu moins élevé et que la vie y est moins chère. Le revenu moins élevé de la population implique des revenus par les impôts moins importants pour les communes et donc des investissements réduits par rapport aux zones urbaines, mais aussi un marché avec des client-e-s moins riches pour les entreprises. Le coût de la vie moins élevé peut attirer les personnes à bas revenu ou sans travail, ce qui commence le cercle vicieux de précarisation d'une région et va accentuer les effets précités.

Toujours d'après le même rapport, ce phénomène pourrait être accentué par le **vieillessement de la population**, qui prévoit 2,7 millions de personnes de plus de 65 ans en Suisse d'ici 2045. En effet, les personnes âgées, qui apprécient le calme et les beaux paysages de la campagne, pourraient y être d'autant plus attirées par le bas prix du coût de la vie, et générer des coûts supplémentaires pour les communes (santé, infrastructures spéciales pour personnes à mobilité réduite), alors qu'elles ne représentent pas d'entrée de revenus important.

S'il est lancé, ce mécanisme peut menacer les entreprises traditionnelles de la région. De plus, le marché moins lucratif dans lequel elles évoluent leur laisse moins de marge de manœuvre, ce qui se traduit par une **activité moins intense d'innovation technologique** en zone rurale et de montagne (SECO, Secrétariat d'Etat à l'économie 2022b). Il a également été observé que les transferts de connaissance avec les hautes écoles y sont moins importants. C'est pourquoi les prévisions nationales pour les zones rurales et de montagne y pressentent une baisse du nombre d'emplois (SECO, Secrétariat d'Etat à l'économie 2022b).

Couplé à l'accès à la formation continue et donc aux perspectives d'évolutions de carrières plus limitées, à l'obligation de quitter ces zones pour étudier et à l'accès aux services plus compliqué, ces conditions forcent une partie de la population, et en particulier celle qui souhaite se former, à quitter les zones rurales et de montagne, aggravant les possibilités de prospérité économiques et d'innovations par une **fuite des cerveaux** (von Stokar et al. 2009).

L'abandon du taux plancher entre le franc et l'Euro est encore venu assombrir le tableau, obligeant les zones rurales de Suisse à **augmenter leur compétitivité** (Sommaruga et Casanova 2015). Le secteur du tourisme, sur lequel reposent de nombreuses zones rurales et de montagne, a particulièrement été touché. Afin de ne pas augmenter les écarts entre les zones urbaines et rurales, ces dernières doivent donc intensifier leurs activités économiques, stimuler leurs croissances et augmenter leurs compétitivités (Sommaruga et Casanova 2015).

Cependant, ces objectifs d'augmentation de la population et de l'activité économique sont souvent en conflit direct avec les autres fonctions des espaces ruraux, comme l'agriculture, utilisatrice principale du sol de ces zones, ou la protection de la nature, du paysage et des ressources naturelles, illustré par les effets sur **les biotopes et la biodiversité** (Conseil fédéral suisse et al. 2012). En 2016, la moitié des milieux naturels, ainsi que 36% des espèces de plantes, de champignons et d'animaux sont menacées en Suisse (WWF 2019).

Mais **l'urbanisation** et la construction d'infrastructures se fait souvent au détriment des terres agricoles, qui a de plus en plus de mal à remplir ses fonctions ; la sécurité de l'approvisionnement de la population, la conservation des ressources naturelles, l'entretien du paysage rural, l'occupation décentralisée du territoire et le bien-être des animaux (Eperon 2018). Et ce d'autant plus qu'elle est de plus en plus en concurrence avec d'autres pays aux conditions et donc coûts de production différents, avec lesquels elle ne peut pas régater (Eperon 2018). Même avec le soutien financier de la Confédération, **les agriculteurs et agricultrices gagnent un salaire moins élevé que la moyenne régionale**, phénomène encore plus important dans les zones de montagne où pratiquer l'agriculture à temps plein ne permet pas toujours de gagner suffisamment pour vivre correctement (USP, Union Suisse des Paysans 2018). Sans compter que si, grâce à la mécanisation, la pénibilité du travail des paysan-ne-s a baissé, elle a été remplacée par la **surcharge administrative et la solitude** (Mestiri 2019). Avec le clivage ville-campagne, les paysan-ne-s ressentent également de plus en plus la pression des consommateurs et des consommatrices qui peinent à saisir toute la complexité des compromis entre les fonctions de l'agriculture que doit trouver chaque producteur et productrice (Eperon 2018). Face à cette situation complexe pour l'agriculture et les zones rurales et de montagne, de nombreux acteurs et actrices tels que la Confédération, les parcs naturels régionaux, l'Union Suisse des paysans ou le groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) tentent de trouver des solutions et mettent en place mesures et projets. La partie suivante s'intéresse à la direction de développement rurale prise par les parcs afin d'adresser ces problèmes.

2.9 Visions pour le développement des zones rurales suisses (analyse de 11 parcs)

Selon Le Conseil fédéral 2007 Ordonnance sur les parcs d'importance nationale (OParcs 451.36), en Suisse, de nombreuses zones rurales sont organisées en parcs naturels, institutions valorisant le territoire et impliquées dans le développement rural (engagés pour la nature, la culture et l'économie de proximité). Pour sa création, un parc dépend de la population locale, qui doit accepter son avènement par votation. Les parcs reposent sur des chartes stipulant leurs valeurs, stratégie d'évolution dans le temps et mesures à mettre en place pour y arriver. Les thèmes dont se préoccupent les parcs sont définis par leurs missions données par la législation des parcs suisses mais les objectifs stratégiques sont définis par les différents parcs. Les chartes sont élaborées par des processus participatifs qui identifient les défis de la région et les besoins et envies des acteurs et actrices locales, afin de définir les objectifs stratégiques.

Les missions sont les suivantes :

- Conserver et mettre en valeur les paysages naturels et culturels.
- Soutenir l'économie durable.
- Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.
- Permettre la recherche.

La Figure 16 montre quels parcs ont été analysés. Les Figure 17 Figure 18 et Figure 19 montrent les aspects abordés par 11 parcs suisses pour chaque mission. La taille des termes illustre leur prévalence dans les énoncés des objectifs stratégiques. Les visions des objectifs stratégiques les plus partagés (par

plus de trois parcs sur 11) sont brièvement détaillées dans la partie suivante. Les missions et objectifs stratégiques spécifiques pour les parcs (gouvernance, communication, recherche) n'ont pas été pris en compte car ils ne sont pas pertinents pour ce travail.

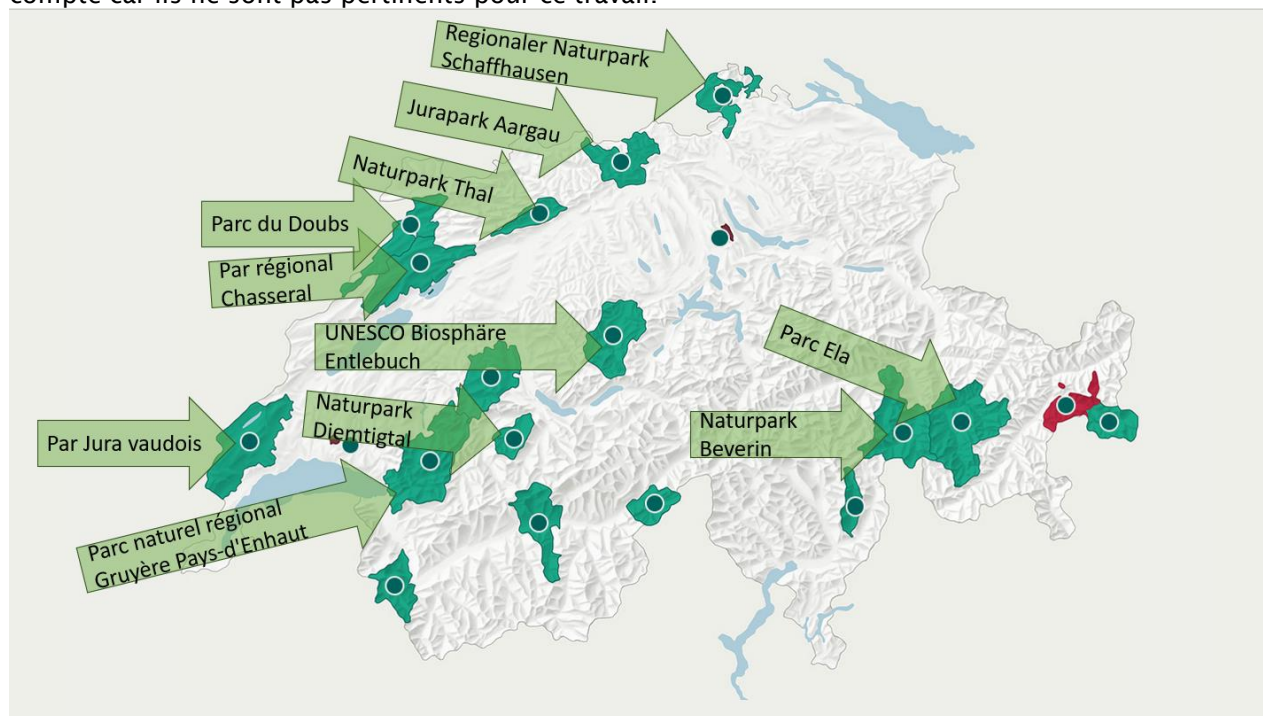


Figure 16 Parcs dont les visions ont été analysées (Réseau de parcs suisses 2023)

2.9.1 Conserver et mettre en valeur les paysages naturels et culturels

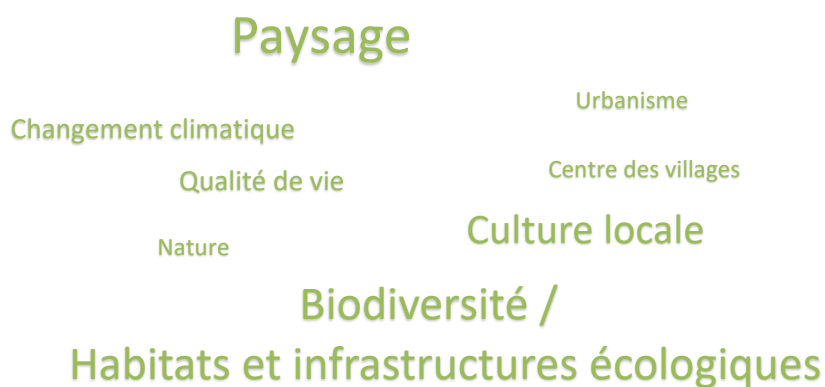


Figure 17 Objectifs stratégiques concernant le paysage naturel et culturel des 11 parcs analysés

Paysage (tous les parcs le mentionnent) (Naturpark Beverin sans date; UNESCO Biosphère Entlebuch sans date; Parc ELA 2014; Müller et Marty 2016; Naturpark Thal 2019; Parc Gruyère Pays-d'Enhaut 2020; Margot et al. 2021; Naturpark Diemtigtal 2021; Association Parc régional Chasseral 2022; Degiorgi et al. 2022; Parc du Doubs 2022))

Son paysage attractif et unique est le point d'attraction principal de chaque parc, ce n'est donc pas une surprise qu'un objectif le concernant figure dans toutes les chartes analysées. Constitué de patrimoines naturels et culturels, les paysages emblématiques des zones rurales suisses sont des éléments identitaires importants pour la population locale. Ainsi, les parcs s'engagent à les préserver, entretenir et valoriser, que ce soient des écosystèmes typiques de la région, des éléments de patrimoine historique ou les zones bâties, afin d'assurer des espaces de vie attractifs pour la faune, flore et population locale.

Biodiversité / habitats et infrastructures écologiques (mentionné par 9 parcs) (Naturpark Beverin sans date; Parc ELA 2014; Naturpark Thal 2019; Parc Gruyère Pays-d'Enhaut 2020; Jurapark Aargau

2021; Margot et al. 2021; Naturpark Diemtigtal 2021; Association Parc régional Chasseral 2022; Degiorgi et al. 2022; Parc du Doubs 2022))

Seuls deux parcs ne mentionnent pas spécifiquement la biodiversité ou les biotopes naturels dans ses objectifs. Les autres veulent maintenir, voire favoriser la diversité des espèces, qu'elles soient endémiques, menacées, indicatrices de la qualité des habitats ou autre. Pour ce faire, les parcs soignent leurs milieux naturels (certains les revitalisent) et favorisent leur connectivité, en aménageant des infrastructures écologiques entre autres mesures. Certains tentent de minimiser l'impact des activités humaines sur l'environnement et la biodiversité.

Culture locale (mentionné par 5 parcs (Naturpark Beverin sans date; Naturpark Thal 2019; Parc Gruyère Pays-d'Enhaut 2020; Association Parc régional Chasseral 2022; Parc du Doubs 2022))

Six parcs mentionnent la culture locale dans leurs objectifs stratégiques. Les zones rurales suisses sont riches de traditions et savoir-faire, que les parcs voient comme richesse à soigner et développer. Les diverses cultures locales sont la mémoire collective des populations rurales et doivent servir de base pour l'économie et la société locale.

2.9.2 Soutenir l'économie durable.



Figure 18 Objectifs stratégiques concernant l'économie et culturel des 11 parcs analysés

Tourisme (mentionné par 9 parcs (Naturpark Beverin sans date; UNESCO Biosphäre Entlebuch sans date; Parc ELA 2014; Müller et Marty 2016; Naturpark Thal 2019; Parc Gruyère Pays-d'Enhaut 2020; Jurapark Aargau 2021; Margot et al. 2021; Association Parc régional Chasseral 2022; Parc du Doubs 2022))

Le thème le plus prévalent dans les objectifs stratégiques des parcs concernant l'économie durable est le tourisme, ce qui est pertinent avec leur fonction de promouvoir la région. Dix parcs le mentionnent dans leurs objectifs stratégiques. Les parcs souhaitent que le tourisme ait un impact minime sur l'environnement et qu'il profite à l'économie locale, qu'il ne soit pas un système en parallèle. Le tourisme doit valoriser la nature et la culture locale, les touristes doivent y être sensibilisés. Les parcs préconisent une offre quatre saisons et durable. Enfin, ils favorisent une communication commune pour toute la région comprise dans leur périmètre.

Energie (mentionné par 8 parcs (Naturpark Beverin sans date; UNESCO Biosphäre Entlebuch sans date; Parc ELA 2014; Müller et Marty 2016; Naturpark Thal 2019; Margot et al. 2021; Association Parc régional Chasseral 2022; Degiorgi et al. 2022))

Huit parcs mentionnent l'énergie dans un de leurs objectifs stratégiques. Les parcs promeuvent l'utilisation d'énergie renouvelable, basée sur les ressources naturelles locales, ainsi que l'augmentation de l'efficacité énergétique des acteurs et actrices locales.

Mobilité (mentionné par 7 parcs (Naturpark Beverin sans date; UNESCO Biosphäre Entlebuch sans date; Parc ELA 2014; Naturpark Thal 2019; Jurapark Aargau 2021; Margot et al. 2021; Association Parc régional Chasseral 2022; Parc du Doubs 2022))

La mobilité est un objectif stratégique pour 7 parcs. Ils comptent favoriser la mobilité douce et durable, limiter la nécessité d'une voiture individuelle, principalement grâce aux transports en commun.

Régionaliser la création de valeur, produits locaux (mentionné par 9 parcs (Naturpark Beverin sans date; Parc ELA 2014; Naturpark Thal 2019; Jurapark Aargau 2021; Margot et al. 2021; Naturpark Diemtigtal 2021; Association Parc régional Chasseral 2022; Degiorgi et al. 2022; Parc du Doubs 2022))

Les six parcs mentionnant la régionalisation de la création de valeur et les produits et services locaux. Ils sont favorables à des cycles plus régionaux et moins gaspilleurs de matières et d'énergie. Ils sensibilisent les acteurs et actrices locales à des pratiques plus durables et les accompagnent dans la mise en place des mesures. Ils les mettent également en réseau afin de favoriser les collaborations, le développement de circuits courts et l'accès aux produits et services locaux pour la population et les touristes. Via leur label entre autres, ils tentent d'assurer la qualité de ces produits et services. Ils aident également les acteurs et actrices à trouver des débouchés et organisent une promotion commune avec le label. Ils souhaitent favoriser la création d'emplois dans la région.

Foresterie et agriculture (mentionné par 5 parcs (Müller et Marty 2016; Parc Gruyère Pays-d'Enhaut 2020; Margot et al. 2021; Association Parc régional Chasseral 2022; Degiorgi et al. 2022; Parc du Doubs 2022))

Les production agricole et forestière étant les principales utilisations du sol en zone rurales, elles figurent dans les objectifs stratégiques de 5 parcs. Les parcs soutiennent la création et le développement de filières locales et y encouragent l'innovation et l'utilisation durable des ressources. Ils sont conscients de l'importance de ces activités pour le maintien de leurs paysages typiques.

2.9.3 Promouvoir l'éducation et la sensibilisation à l'environnement



Figure 19 Objectifs stratégiques concernant la promotion de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement des 11 parcs analysés

L'importance de sensibiliser les touristes, la population et les acteurs et actrices locales à la durabilité et au contexte local (environnement, paysage, culture, patrimoine, ...) se traduit par sa mention dans les objectifs stratégiques des autres thèmes. Certains parcs en font cependant des objectifs à part. Ils souhaitent ainsi faciliter la protection des milieux sensibles, le maintien des traditions et promouvoir la durabilité. Les offres de sensibilisation sont adaptées à de nombreux acteurs et actrices (enfants, touristes, entreprises, ...).

Les parcs naturels suisses semblent promouvoir un développement inspiré de la durabilité, qui s'éloigne un peu des idées de rendement et productivité. Ils semblent laisser plus de place au vivant, que ce soit les acteurs et actrices locales ou la biodiversité. Ils souhaitent un meilleur équilibre entre activité économique et impact sur l'environnement naturel et social.

Afin de développer leurs régions, les parcs ont de nombreux outils à disposition, dont les projets de développement rural (PDR). La partie suivante analyse quelques PDR, afin d'identifier quelles mesures sont mises en place et de tirer des enseignements des expériences passées.

2.10 Exemples de PDR

Depuis sa mise en place, la NPR a soutenu de nombreux PDR, en lien avec l'agriculture. Quelques-projets parmi ceux disponibles sur le site de l'office fédéral de l'agriculture (OFAG) ont été utilisés pour cette analyse (19 au total, l'annexe 1 en donne la liste) (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022b).

Le tableau de l'annexe 2 illustre le type d'interventions dans les PDR. Les documents mis à disposition sur le site ne permettaient pas toujours de définir exactement ce qui avait été mis en place. Ces incertitudes sont marquées par un point d'interrogation. Le tableau montre que le développement

d'infrastructure de transformation est la mesure la plus adoptée, suivie d'un plan de marketing publicitaire commun et de la mise en place d'infrastructure de vente commune, et finalement le développement d'activités d'agrotourisme. Ces constatations sont cohérentes avec les objectifs de la NPR, de renforcer et combler les lacunes des filières et de soutenir, diversifier et « adoucir » le tourisme, tout en créant de la collaboration au niveau local, entre les acteurs et actrices et les branches économiques (Kramer et Ramseier 2022). Ces mesures raccourcissent aussi les filières, gardant plus de valeur ajoutée dans les lieux de production.

Les rapports des PDR analysés sont également riches en expériences et enseignements pour les futurs porteurs de projets. Les recommandations principales sont listées en annexe.

Le PDR est un outil complexe. Effectivement, comme les projets sont habituellement de large envergure, ils nécessitent la collaboration de nombreux acteurs et actrices et leur implémentation dure généralement plus de dix ans (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2021). Leur succès dépend de nombreux facteurs.

Ces recommandations sont extraites des mêmes documents que le tableau, les descriptions des PDR disponibles sur le site de l'union suisse des paysans (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022b).

Ces recommandations illustrent les défis habituellement rencontrés dans les approches Bottom-up, participatives, et de la gestion de projets. Afin d'éviter les ennuis, une sérieuse réflexion aboutissant à une planification rigoureuse sont nécessaires. Un des points clés de cette réflexion réside dans une bonne analyse des acteurs et actrices, afin d'identifier les participant-e-s, ainsi que leur degré, moment et moyen de participation. Un autre point important est une bonne analyse de la situation de base, afin de capitaliser sur des forces existantes et des particularités attractives de la région (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022b).

2.11 Analyse des communes de Bex, Gryon, Ollon et Lavey

2.11.1 Contexte du Chablais

Les communes de Bex, Gryon, Lavey-Morcles et Ollon se trouvent sur le côté vaudois du Chablais et sont les dernières du canton en remontant la vallée du Rhône, toutes quatre dans le district d'Aigle (Canton de Vaud sans dateb).

Le Chablais Suisse se caractérise par un paysage partagé entre deux parties aux caractéristiques différentes mais aux interactions nombreuses, la plaine du Rhône et les Alpes (Association du Chablais sans date). Une analyse plus approfondie de la situation est disponible dans l'annexe 4.

La plaine du Rhône

La plaine du Rhône, au paysage varié entre le fond de la vallée, les anciens cônes de déjection des affluents du Rhône maintenant urbanisés et les collines et coteaux boisés, rocheux ou viticoles, abrite des fonctions très diverses : habitations, agriculture, activités économiques, espaces de loisirs, centres commerciaux et équipements sportifs. La Figure 20 donne une idée du paysage de la plaine. Les zones d'industrie se situent plutôt le long du Rhône (Barras 2016). Bien qu'étant une zone rurale, la plaine pourrait ne pas connaître les baisses de populations habituelles des zones rurales suisses, grâce à l'attractivité de son coût de la vie combiné à sa proximité avec le bassin lémanique (Chablais Région 2019).

Le climat de la plaine est continental agréable et ensoleillé, son centre est venteux mais les coteaux sont généralement protégés, en dehors des épisodes de foehn (DB-City 2021). Le sol plat du fond de la vallée, formé sur les anciennes alluvions du Rhône avant ses deux corrections, est profond et riche. Les activités agricoles principales y sont les grandes cultures (céréales panifiables, maïs, pomme de terre), les prairies dans les collines et zones proches du Rhône, le maraichage (essentiellement carottes et oignons), l'arboriculture fruitière (pommes), la pépinière et la viticulture (Barras 2016). Elles occupent environ la moitié du territoire (Barras 2016).

Les Alpes vaudoises

La zone de montagne se caractérise par une forte activité touristique, particulièrement autour de Villars-sur-Ollon (1300 mètres d'altitude), station chic de villégiature de renommée internationale (Alpes vaudoises sans date). Grâce aux touristes attirés par le ski et la montagne, la région compte aussi plusieurs écoles internationales. Du côté de l'agriculture, quelques exploitant y restent à l'année mais la majorité n'y viennent que pour la saison d'alpage, avec des vaches laitières ou à viande. Les pentes trop accidentées sont pâturées par des moutons (Jeanneret 2006). La région compte aussi quelques réserves naturelles (Alpes vaudoises sans date). La Figure 21 illustre le type de paysage montagneux de la région.

Histoire et contexte socio-économique

Au XIX^e siècle, la région développe son tourisme, notamment à Bex grâce à son hôtel des salines offrant des thermes, à Lavey avec ses sources thermales et à Villars lorsque le propriétaire du Villars Palace développe des infrastructures d'activités hivernales autour de l'hôtel (Commune de Bex sans date). Le ski commence à être pratiqué dans la région dès 1906 et en 1938, Villars est classée comme l'une des premières stations d'Europe (Alpes vaudoises sans date). Au début du 20^{ème} siècle est construit le train reliant Bex à Gryon. Bex refuse de se lancer dans le tourisme de sports d'hiver comme ses voisines, afin de préserver ses paysages naturels (Alpes vaudoises sans date).

Le déclin touristique de la région s'opère à la veille de la seconde guerre mondiale et la région prend un tournant plus industriel (sel, gypse et hydraulique notamment) pour la plaine (Commune de Bex sans date). La montagne reste à vocation touristique et agricole, sauf Lavey qui voit son économie tourner autour de l'armée avec la construction des fortifications (Commune de Bex sans date). Ces mêmes infrastructures sont actuellement utilisées pour l'école de police de Savatan (Commune de Lavey-Morcles sans date).

Actuellement, comme dans le reste de la Suisse, le secteur économique le plus actif dans la région est celui des services (Confédération suisse 2022). À l'heure actuelle, d'après les typologies territoriales des communes en 25 catégories, la commune de Bex est décrite comme de type « commune industrielle d'un centre rural », celle de Gryon « commune rurale mixe périphérique », Lavey-Morcles « commune tertiaire d'un centre rural » et Ollon « commune rurale touristique périphérique » (OFS, Office fédéral de la statistique 2023). La région comporte plusieurs structures d'accueil social, tels que le foyer de la maison des jeunes de Szilassy, l'établissement médico-social de la résidence et l'établissement d'accueil des migrants (Commune de Bex sans date).

Les communes comptent respectivement 8'080 habitant pour Bex, 1'374 pour Gryon, 964 pour Lavey-Morcles et 7'894 pour Ollon (OFS, Office fédéral de la statistique 2022).

Concernant la pyramide des âges, on peut observer que la démographie croît jusqu'à l'âge des études ou de l'entrée dans la vie active, où elle tombe pour remonter lentement jusqu'à la tranche d'âge de 55-59 ans, puis elle recommence à descendre. Cette tendance est la plus marquée pour la commune d'Ollon, probablement dû aux écoles internationales (OFS, Office fédéral de la statistique 2021).

Le revenu net par habitant en francs en 2017 est moins élevé à Bex (23'368 CHF) que dans les trois autres communes et généralement bas pour la Suisse (OFS, Office fédéral de la statistique 2022). Lavey-Morcles a également un revenu en dessous de la moyenne Suisse (26'129CHF). En revanche, Gryon (39'393 CHF) et Ollon (38'981 CHF) sont au-dessus de la moyenne de la région et même de la moyenne Suisse (37 780 CHF) (OFS, Office fédéral de la statistique 2022).

Le taux d'activité net (part des personnes actives de 15-64 ans dans la population du même âge) n'est disponible qu'au niveau du district pour la période 2016-2018 et est de 75,6%, c'est-à-dire dans les plus bas de Suisse (OFS, Office fédéral de la statistique 2021).

Agriculture

Concernant l'agriculture, la majorité des exploitations ont un système d'exploitation conventionnel et Ollon est la commune comportant le plus d'exploitations, comme illustré par le Tableau 1 **Error! Reference source not found.** (OFS, Office fédéral de la statistique 2022).

Tableau 1: Exploitations selon leur mode de production sur les 4 communes (OFS, Office fédéral de la statistique 2022)

	Bex	Gryon	Lavey-Morcles	Ollon	Total
Exploitation biologique	24	2	3	26	55
Exploitation conventionnelle	159	7	7	184	357

La majeure partie de la surface agricole utile est sous forme d'herbages, sur les alpages. Les cultures pérennes sont surtout en plaine, avec la vigne, les vergers de pommiers et les pépinières (OFS, Office fédéral de la statistique 2022).

Les cheptels de ruminants des communes sont composés principalement de bovins et de moutons, surtout pour la commune de Bex. Cependant, ces statistiques ne prennent pas en compte le bétail qui vient sur les alpages pendant la saison (OFS, Office fédéral de la statistique 2022).

Les trois communes de Bex, Gryon et Ollon ont effectivement des fonctions variées et leurs sites naturels sont riches, variés et importants pour la sauvegarde de nombreuses espèces. Leurs économies reposent au moins partiellement sur les secteurs de l'industrie, du tourisme et de l'agriculture. Ces communes ne souffrent pas d'exode rural, dû à l'immigration, peu de vieillissement de la population à part Bex et sont en dessous des moyennes nationales pour le pendularisme. À part Bex, elles ont des

revenus par habitants supérieurs à la moyenne Suisse, ce qui indique qu'elles ne sont pas encore entrées dans un cycle de précarisation (OFS, Office fédéral de la statistique 2022).

La région a déjà fait l'objet de plusieurs études, que ce soit pour développer une stratégie touristique, la troisième correction du Rhône, ou le développement d'autres projets (Chablais Région 2019). Une analyse de ces études a permis de réaliser une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces, qui vient compléter cet aperçu de la région. Cette analyse est disponible dans l'annexe 5. Il en ressort que la région a un grand potentiel, de bonnes ressources naturelles et humaines qui pourraient servir à un développement satisfaisant pour les acteurs et actrices locales. Les faiblesses semblent liées à des phénomènes économiques, par exemple la mondialisation qui baisse la compétitivité de la région, qui force la centralisation et l'industrialisation pour faire des économies d'échelle et à fermer les yeux sur les externalités négatives. Ainsi, si les forces et opportunités semblent plutôt être dans un système économique plus durable et social, il semble que la transition ne soit pas encore initiée. Mais par où commencer ? Et est-ce vraiment ce que les acteurs et actrices locales souhaitent ?



Figure 20 Vue depuis les collines de Chiètres sur le village de Bex et la plaine du Rhône

2.12 Questions de recherche et hypothèses

Cette étude a pour but d'identifier les idées de projets basés sur l'agriculture qui pourraient aider au développement de la région. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir une idée des défis que les acteurs et actrices locales rencontrent, ainsi que de leurs visions pour le futur. Les hypothèses présentées dans la partie suivante sont basées sur la littérature du chapitre précédent.

Q1 : Quels sont les défis rencontrés par les acteurs et actrices locales ?

H1 : Le défi principal rencontrés par les acteurs et actrices locales est, sur le plan social, la perte d'identité régionale (visuelle et culturelle). La chute de la biodiversité et la dégradation des habitats, sont les défis sur le plan environnemental. Sur le plan économique les défis sont l'activité économique faible, la faible rentabilité de l'agriculture, les externalités du tourisme dont l'offre est peu adaptée aux conditions locales et à la demande du marché, peu de valorisation sur le territoire de la production locale et l'exploitation non durable des ressources.

Q2 : Quelles sont les visions (envies et besoins) pour le futur de la région des acteurs et actrices locales ?

H2 : Pour le futur de la région, les acteurs et actrices locales souhaitent conserver / recréer une identité régionale (visuelle et culturelle) sur le plan social ; la promotion de la biodiversité et la conservation des habitats sur le plan environnemental ; l'instauration d'un tourisme doux et durable dans la région, la création de valeur et la valorisation locale des produits régionaux, l'exploitation durable des ressources et en général le développement durable sur le plan économique.

Q3 : Quels projets basés sur l'agriculture pourraient réduire les défis en tentant d'atteindre les visions du futur des acteurs et actrices de l'agriculture, de l'environnement, du tourisme, de la politique et de la population locale des communes de Bex, Gryon, Lavey et Ollon ?

H3 : Pour adresser les défis en tentant d'atteindre les visions du futur des acteurs et actrices locales, un PDR comprenant une unité de transformation, de l'agrotourisme, un marketing commun pour les produits et services locaux, le développement de filières courtes et de synergies avec le tourisme peut être développé.



Figure 21 Vue depuis les bas de Villars sur le massif du Grand Muveran

3 Matériel et méthodes

Pour la réalisation de cette étude, une méthodologie participative a été choisie, afin d'impliquer des acteurs et actrices de secteurs divers et d'augmenter les chances d'appropriation du processus et donc de l'aboutissement sur un ou des projets. Inspiré de la méthode Participatory Learning and Action, le procédé choisi est présenté dans le Tableau 2.

Tableau 2 Méthodes, leurs objectifs et les acteurs et actrices ayant participé à l'étude

Méthode	Objectif	Acteurs et actrices
Entretiens semi-directifs	- Comprendre la situation initiale - Identifier les visions pour le développement de la région	- Paysan-ne-s - Politicien-ne-s - Représentant-e-s de l'environnement - Acteurs et actrices du tourisme
Discussions de groupes	- Comprendre la situation initiale - Identifier les visions pour le développement de la région	Population locale
Atelier participatif	- Valider les visions - Identifier des idées de projets pour les atteindre	- Paysan-ne-s - Politicien-ne-s - Représentant-e-s de l'environnement - Acteurs et actrices du tourisme - Population locale
Consultation de personnes clés	Peaufiner les idées de projets et la suite des opérations	- Comité du réseau écologique du Muveran et quelques membres intéressé-e-s - Comité de la coopérative QAP - Expert de développement rural

3.1 Entretiens semi-directifs et discussions de groupes

3.1.1 Identification des thèmes à aborder dans les entretiens et discussions de groupes

L'identification des thèmes à aborder dans l'étude s'est basée d'abord sur une discussion avec les partenaires locaux et quelques expert-e-s du développement rural. Les conditions locales et les concepts de durabilité et d'inclusivité ont été pris en compte dans la réflexion. Ainsi, les trois thèmes principaux de la durabilité ont été divisés en sous-thèmes pertinents pour le développement rural et agricole. Pour chacun de ces sous-thèmes, les aspects à aborder lors des entretiens, afin de capturer la situation actuelle et les visions ont été identifiés. La Figure 22 présente les sous-thèmes et leurs aspects. Il a aussi été demandé aux participant-e-s s'ils ont des projets personnels en cours ou prévus qui pourraient être mis en synergie avec ceux aboutissant de cette étude, quel degré d'engagement personnel elles et ils seraient prêts à fournir et si elles et ils connaissent d'autres acteurs et actrices de la région qui pourraient être pertinent-e-s pour cette étude, que ce soit pour représenter une position ou parce qu'elles et ils seraient intéressé-e-s à s'investir dans son développement. Les discussions de groupes ont utilisé la même structure.

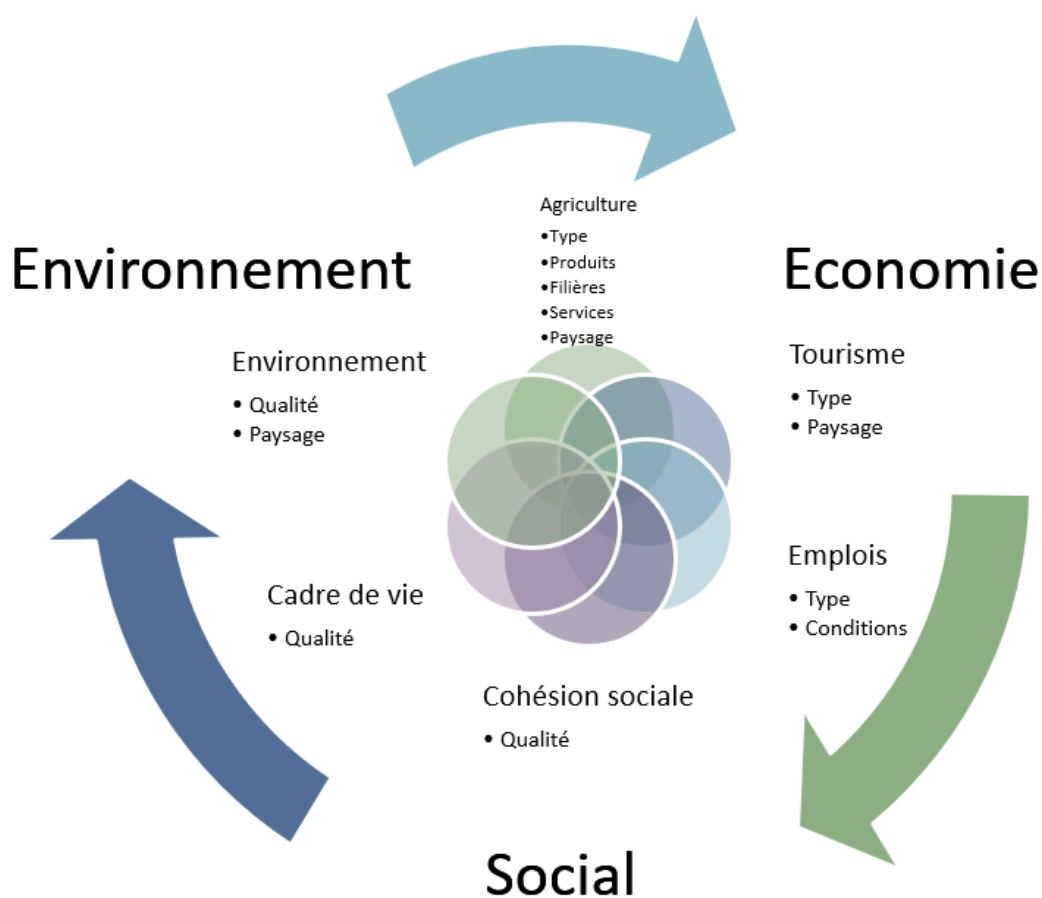


Figure 22 Thèmes, sous-thèmes et leurs aspects abordés dans les entretiens semi-directifs

3.1.2 Identification des acteurs et actrices

Les acteurs et actrices ont été identifié-e-s à partir des listes de contacts des réseaux écologiques, les listes d'entreprises locales des communes, d'organisations de protection de l'environnement actives dans la région et les recommandations des autres participant-e-s. Ont été sélectionnés ceux et celles qui ont bien voulu participer. Pour les discussions de groupes, les groupes choisis ont été ceux de personnes moins représentées dans les autres secteurs et discriminées par le système actuel. Ont été exclus ceux qu'il n'a pas été possible d'atteindre.

3.1.3 Echantillonnage et déroulement

Tableau 3 Echantillonnage pour la collecte de données, secteur des acteurs et actrices et leurs communes

Secteur	Bex	Gryon	Lavey	Ollon	Autre
Agriculture	9			14	1
Environnement	1			2	2
Tourisme	2	4		6	2
Politique	1	3	1	6	
Population	Rencontre avec 3 classes du SEMO (Service de l'Enseignement du Secondaire du Second Degré) (12 élèves) à Bex, un groupe de réfugiés à Bex et un groupe de personnes âgées d'Ollon (environ 40 personnes)				
Autre	1				

Les entretiens avec les acteurs et actrices locales sur les communes d'Ollon, Gryon, Bex et Lavey-Morcles ont eu lieu entre janvier et novembre 2022. Au total, 51 entretiens et 3 discussions de groupes ont été réalisés. Les entretiens devaient durer entre 1 et 2 heures mais aucune limite de temps n'a été imposée et ils ont en général duré entre 2 et 4 heures. La profondeur des conversations et la création

de lien de confiance avec les participant-e-s ont été priorisés sur l'efficacité. Les entretiens ont en majorité eu lieu au domicile ou lieu de travail des participant-e-s, alternativement dans des cafés ou au domicile de l'intervieweuse.

Concernant les **discussions de groupes**, des groupes déjà organisés ont été identifiés pour les jeunes et les personnes âgées et les discussions de groupes ont eu lieu lors de rencontres habituelles des groupes. Les migrant-e-s ont été identifié-e-s à partir du réseau personnel de l'intervieweuse et par effet boule de neige (les participant-e-s pouvaient amener des ami-e-s). Des posters avec les questions sur lesquelles réfléchir ont été utilisés comme support pour la discussion.

Le Tableau 3 illustre les secteurs et communes des différents acteurs et actrices rencontrés.

3.1.4 Analyse des entretiens et discussions de groupes

Pour l'analyse des résultats, une approche arbre à problèmes / arbre d'objectifs a été choisie.

Les **problèmes** évoqués par les participant-e-s ont été compilés en catégories de thèmes similaires et un titre, résumant les problèmes et décrivant une situation insatisfaisante, a été formulé pour chaque catégorie. Celles-ci ont été organisées en arbre, avec au sommet le problème central. Les niveaux suivants représentent les causes.

L'arbre à **objectifs** est réalisé reprenant l'arbre à problèmes et en reformulant les situations insatisfaisantes en situations souhaitées. Le problème central devient l'objectif central et les niveaux suivants représentent les sous-objectifs.

Les **visions** évoquées par les participant-e-s ont été compilés en catégories de thèmes et d'approches similaires. Un titre résumant les catégories a été donné à chaque vision. Les visions ont ensuite été classées sous les thèmes définis à l'étape précédente et regroupés, selon leur cohérence, en **stratégies**.

Les **idées de projets** évoquées par les participant-e-s ont été compilés en catégories de thèmes similaires. Ces catégories ont ensuite été classées sous les visions et stratégies définies lors de l'étape précédente.

Les arbres sont présentés dans les annexes 6 et 7 et les visions et idées de projets dans l'annexe 8.

3.2 Atelier participatif

Le 07.02.23, dans la salle paroissiale d'Ollon, un atelier a été organisé pour discuter, sur la base des résultats des entretiens, quels projets pourraient être implémentés pour développer la région. La **Error! Reference source not found.** présente quelques impressions de l'atelier.

3.2.1 Participant-e-s

Les paysan-ne-s des listes des réseaux écologiques de plaine et de montagne ont été invité-e-s, ainsi que les acteurs et actrices du tourisme, de la politique et de l'environnement. Les sociétés de commerçants et quelques associations des communes ont également été contactées, ainsi que tous les participant-e-s aux entretiens. Les personnes contactées pouvaient transmettre l'invitation à d'autres personnes si elles les jugeaient pertinentes.

Malheureusement, l'atelier a eu lieu le matin, pendant la saison touristique et le jour de réunion du Grand Conseil, empêchant un grand nombre d'acteurs et d'actrices régionales de participer.

Finalement, 35 personnes ont participé à l'atelier. Le Tableau 4 montre le secteur et la commune des participant-e-s de l'atelier.

Tableau 4: Echantillonnage des participant-e-s de l'atelier, secteur des acteurs et actrices et leurs communes

Secteur	Bex	Gryon	Lavey	Ollon	Autre
Agriculture	4	1		16	1
Environnement					2
Tourisme	1				
Politique				2	
Autre					9

3.2.2 Travail de groupes sur les stratégies

Les participant-e-s se sont réparti-e-s pour discuter des stratégies des différents thèmes. Elles et ils se sont réparti-e-s selon leur intérêt. Les 3 thèmes étaient la production, les filières et le tourisme.

Les participant-e-s avaient un poster, ainsi que du matériel pour l'annoter. Elles et ils avaient également des enveloppes contenant les diverses visions et leurs stratégies (projets). Les participant-e-s devaient

discuter des situations souhaitées préformulées sur le poster. Elles et ils devaient décider de si les situations représentaient leur opinion et avaient la liberté de les modifier ou d'en ajouter.

Les participant-e-s devaient ensuite définir quelles visions elles et ils avaient pour le futur. Elles et ils pouvaient s'aider des visions résultant de l'analyse des entretiens disponibles dans les enveloppes, les modifier ou en écrire de nouvelles.

Les participant-e-s devaient finalement discuter des projets menant à ces visions. Elles et ils pouvaient s'inspirer de la liste résultant de l'analyse des entretiens disponibles dans les enveloppes, les modifier et en ajouter.

3.2.3 Inscription pour les projets

Après que tou-te-s les participant-e-s aient pris connaissance des projets sélectionnés par tous les autres groupes (présentés sur les posters), les participant-e-s ont pu s'inscrire pour ceux qui les intéressaient. Elles et ils ont pu choisir le projet sur lequel travailler lors du travail de groupe sur les projets, mais aussi d'autres qui les intéressent. Le but était de dresser des listes de contacts pour les projets. Ainsi, les intéressé-e-s pouvaient échanger et s'organiser pour sa réalisation au-delà de l'atelier. Les participant-e-s ont indiqué les projets qui les intéressent en collant un post-it avec leur nom sur les posters, à côté desdits projets.

3.2.4 Travail de groupe pour les projets

Les participant-e-s se sont regroupés autour de projets. Elles et ils ont dû le nommer, le décrire, définir les acteurs et actrices pertinent-e-s pour son fonctionnement, les ressources nécessaires ainsi que leur source. Elles et ils avaient un modèle à compléter.

3.2.5 Réflexion sur un parc

Les participant-e-s ont dû discuter de la pertinence d'un parc pour la région et pour leur projet. Elles et ils avaient un modèle à compléter à disposition.

La Figure 23 illustre le déroulement et l'imbrication des différentes méthodes utilisées.

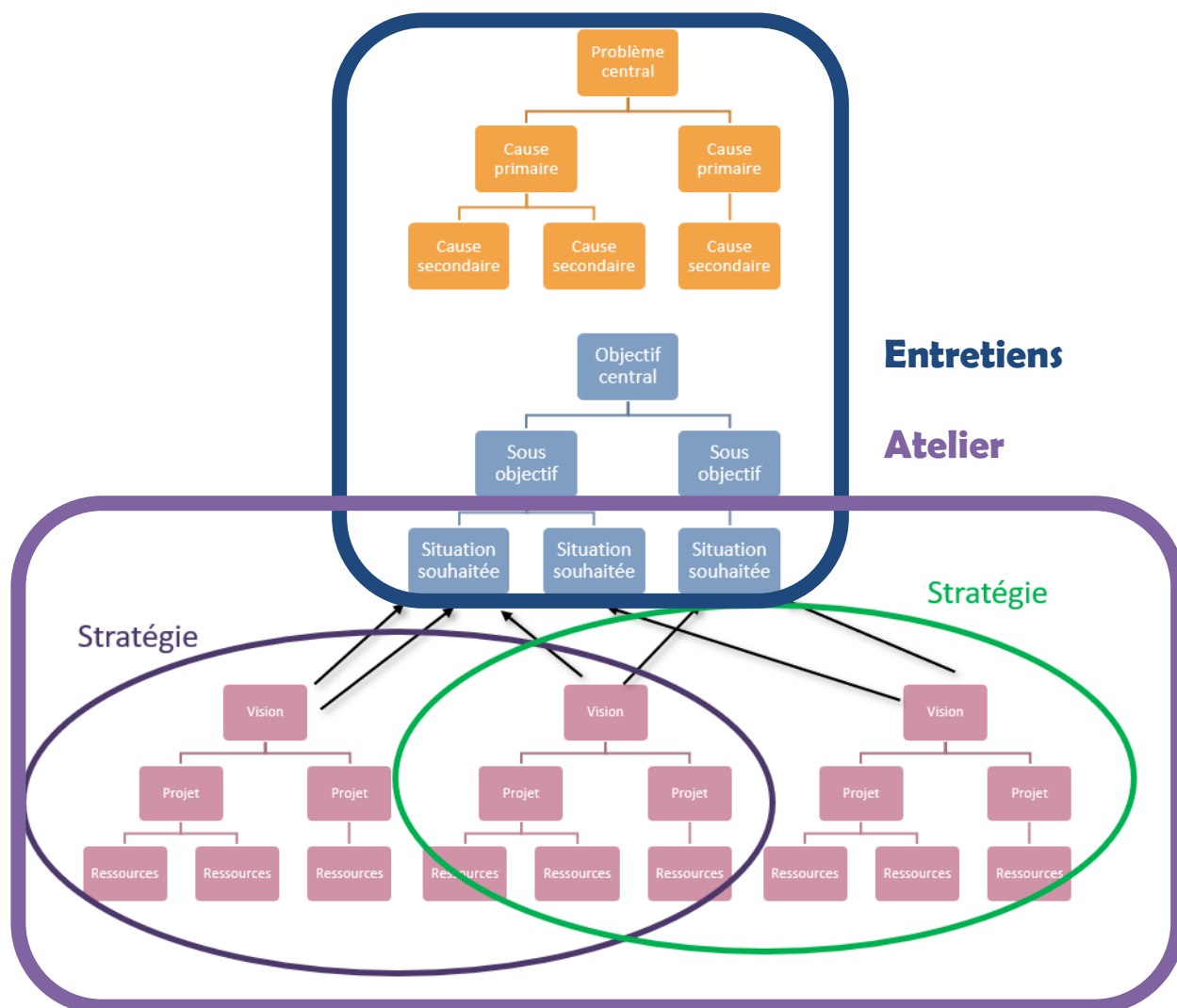


Figure 23 Imbrication des différentes méthodes utilisées dans cette étude

3.3 Identification des projets

L'analyse des résultats de l'atelier aurait dû permettre d'esquisser des projets à mettre en place dans la région pour améliorer la situation des paysan-ne-s et et autres acteurs et actrices locales. Malheureusement, les résultats n'étaient pas suffisamment aboutis. De l'atelier est ressorti une brochure résumant le travail et ses résultats. La brochure a été distribuée à tous les participant-e-s aux entretiens et de l'atelier. Elle donnait également la possibilité de s'inscrire pour un projet, en inscrivant son nom, comme lors de l'atelier. Les acteurs et actrices pourraient alors en théorie se rencontrer et s'organiser de leur côté pour mettre en place les projets. Cependant, dans la pratique, la liste a rencontré un succès trop faible pour permettre une identification de projet et créer des groupes proactifs. Il a donc été décidé d'organiser une rencontre avec des personnes clés pour, sur la base de la brochure de l'atelier, discuter de quels projets il serait pertinent de sélectionner et quel type d'outil financier choisir pour la mise en place. Le comité du réseau écologique du Muveran ainsi que deux de ses membres, deux membres de la coopérative QAP ainsi qu'un expert local de développement rural ont participé à la réunion.

3.4 Identification des outils de financement

Les outils de financement possibles ont été identifiés par une recherche de littérature (principalement sur le site de regiosuisse, de l'OFAG, du canton de Vaud et de Prométerre).

4 Résultats

Ce chapitre va présenter les résultats des entretiens et de l'atelier. Les thèmes identifiés dans les arbres à problèmes et à solutions seront approfondis, les projets proposés par les participant-e-s aux entretiens et trouvés dans la littérature résumée en visions et la réaction des acteurs et actrices locales lors de l'atelier résumée. Les arbres à problèmes et à solutions sont présentés dans les annexes 6 et 7, les tableaux montrant les projets menant aux visions dans la 8 et les résultats de l'atelier dans la 9. Les Figure 24, Figure 25, Figure 26, Figure 27, Figure 28, Figure 29, Figure 30, Figure 31 illustrent les problèmes et situations souhaitées pour chaque sous thèmes.

4.1 Production

4.1.1 Conditions locales

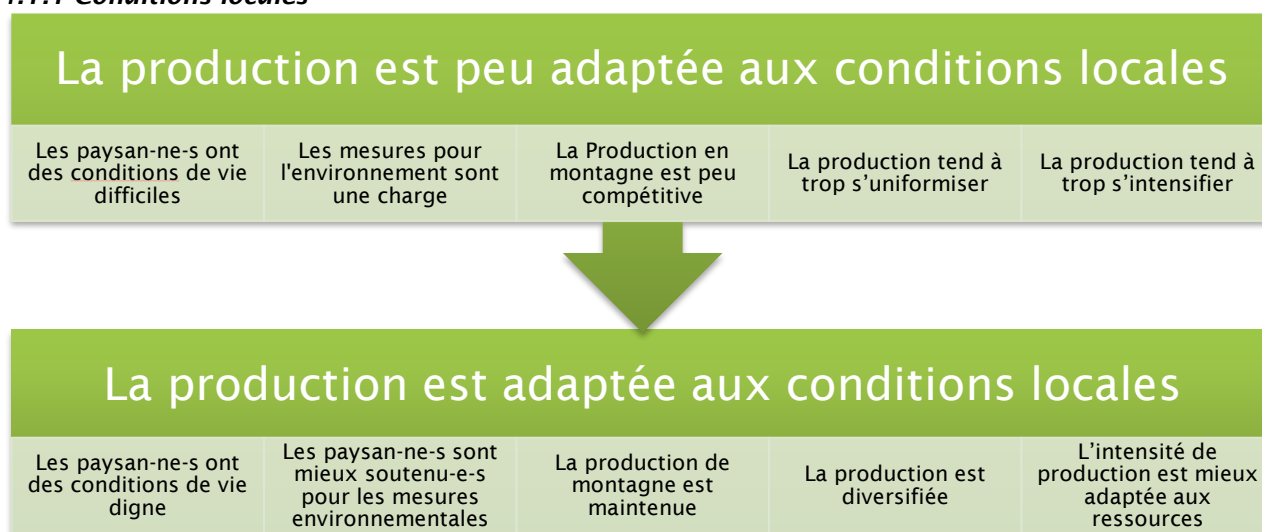


Figure 24 Problèmes et situations souhaitées concernant les conditions de production locales

Conditions de vie des paysan-ne-s

Bien que passionné-e-s par leur métier et convaincu-e-s par de nombreux aspects, les producteurs et les productrices ne sont pas satisfait-e-s de leurs **conditions de vie**. Comme cité précédemment, elles et ils sont sous une pression financière importante, à laquelle vient s'ajouter celle des mesures de protection de l'environnement et du bien-être animal. Les producteurs et les productrices se retrouvent avec moins de branches de production (travail moins varié et plus aliénant) et de temps pour effectuer les tâches, ainsi qu'une diversité de production réduite et au prix moins élevé, qui les mène à douter d'elles et d'eux-mêmes et de leur place dans la société. De plus, avec leurs journées allant de 8 à 12h dépendant de la saison, elles et ils peinent à dégager du temps pour leur famille (et souvent vont conjuguer travail et famille) et ne parviennent que difficilement à prendre du temps pour elles et eux-mêmes, pour des vacances, ou pour s'engager dans la communauté.

À l'avenir, les paysan-ne-s souhaitent avoir une vie digne, plus de temps libre, un revenu qui vient principalement de la production et une marge financière leur permettant de prendre des risques, d'investir dans des innovations ou dans les mesures de protection de l'environnement. Elles et ils souhaitent que leur bien-être soit aussi pris en compte dans les discussions autour de la durabilité des exploitations et dans les mesures imposées qui en découlent. Il faudrait également plus de femmes dans la production, afin de diversifier les visions et faire évoluer les mentalités vers moins de conservatisme.

Mesures de la politique agricole pour l'environnement

Les paysan-ne-s ont une relation étroite avec l'environnement. Leur production en dépend, elles et ils travaillent donc avec, dans la mesure du possible. L'entretien du paysage est, de plus, une composante importante de la paysannerie suisse, une bonne partie des paiements directs supportant cette activité. Sur ce point, les participant-e-s sont conscient-e-s de leur importance, particulièrement de maintenir un paysage attractif pour les touristes, et certain-e-s le font même de gaieté de cœur. Cependant, elles et ils se plaignent des contraintes que cela leur impose, particulièrement n'ayant pas les ressources de le

faire correctement (pas assez de temps personnellement et pas assez de revenu pour se payer des employé-e-s). Certain-e-s reconnaissent qu'ils n'ont pas toujours eu accès aux bonnes informations quant à l'impact de l'agriculture conventionnelle et PER (prestations écologiques requises) sur l'environnement, spécialement des produits phytosanitaires, résultant en une situation déplorable pour la biodiversité.

La principale préoccupation quant à l'entretien du paysage dans le futur concerne le maintien des pâturages ouverts en montage. Une autre préoccupation mentionnée est le conflit d'intérêt entre l'entretien du paysage et la production alimentaire. Les paysan-ne-s ont des ressources limitées et doivent décider où les allouer entre la production qui leur rapporte un revenu dépendant de la quantité produite ou les mesures pour l'environnement pour lesquelles elle et ils sont payé-e-s qu'elles et ils les effectuent correctement ou non et qui ne produisent pas de nourriture pour la population. Concernant les mesures pour l'environnement, certains producteurs et certaines productrices pensent que la société se concentre trop sur l'amélioration de la durabilité environnementale et semble oublier la durabilité sociale de la production agricole, en particulier le bien être des paysan-ne-s. De plus, elles et ils ont l'impression que les mesures environnementales invalident leurs connaissances héritées sur des générations. En outre, comme dit précédemment, elles et ils n'ont pas toujours les ressources de les mettre en place correctement mais reçoivent quand même les critiques de la société si elles et ils ne le font pas. Elles et ils souhaitent qu'un meilleur équilibre soit trouvé entre les services environnementaux et la production, en les intégrant dans les pratiques de production afin que ces deux activités ne soient plus en concurrence. Elles et ils souhaitent que leurs pratiques, transmises sur des générations, soient prises en compte dans l'élaboration de mesures. Certain-e-s participant-e-s trouvent que les mesures pour la biodiversité ne sont pas belles esthétiquement et donnent une impression de négligence et de désordre, impactant négativement l'image de l'agriculture.

Production agricole de montagne

La production de montagne est confrontée à de nombreux défis. Tout d'abord, l'altitude et le climat réduisent la période de croissance des végétaux et la topographie limite la mécanisation, impactant négativement la compétitivité de la production. De plus, les paysan-ne-s doivent lutter contre les vernes qui ferment leurs pâturages mais n'ont pas les ressources de le faire suffisamment. Elles et ils doivent aussi s'adapter à la présence de touristes sur leurs parcelles, qui ne savent pas toujours se comporter correctement. Finalement, l'augmentation de la présence de loups dans la région ajoute une contrainte supplémentaire. Les paysan-ne-s doivent non seulement implémenter des mesures supplémentaires onéreuses en temps et argent pour protéger leur bétail, mais ces mesures sont pour la plupart incompatibles avec les touristes (chiens de protection, clôtures, bétail agressif, ...). En cas de conflits, les paysan-ne-s reçoivent peu de soutien et doivent généralement en assumer les conséquences.

À l'avenir, les participant-e-s aux entretiens souhaitent que la production de montagne soit maintenue. Elles et ils pensent qu'elle fait partie du patrimoine culturel local et qu'elle est importante pour l'entretien du paysage. Les paysan-ne-s souhaitent avoir les ressources pour un bon entretien des pâturages et que des solutions soient trouvées pour la gestion du loup. Nombreuses et nombreux participant-e-s pensent qu'il n'y pas sa place en Suisse ou que les bergères et bergers devraient au moins avoir le droit de défendre les troupeaux avec des armes à feu. Elles et ils souhaitent également que la pression touristique soit réduite, que les touristes soient mieux éduqués et que les paysan-ne-s soient soutenu-e-s en cas de problème. Le cas spécifique du tourisme sera traité à nouveau et plus en profondeur dans le chapitre qui lui est consacré.

Diversité de la production agricole

À l'heure actuelle, d'après une dizaine de personnes, l'agriculture dans la région est relativement diversifiée, au niveau de la ferme (plusieurs branches de production) et du territoire (spécialisation). Cependant, les fermes se concentrent quand même sur quelques produits principaux pour la production commerciale et les autres productions sont destinées à la consommation familiale ou à la vente directe (petits volumes). La spécialisation des producteurs et des productrices sur le territoire rend aussi la collaboration plus compliquée entre différentes branches de production.

Une quinzaine de personnes ont cependant le souhait de voir une agriculture encore plus diversifiée dans le futur. Elles y voient une manière d'améliorer la résilience et de mieux couvrir les besoins de la population locale.

Intensité de la production agricole, systèmes et types de production

À l'heure actuelle, la production agricole de la région est plutôt intensive, particulièrement en plaine. Le système agricole suisse pousse également à une intensification de l'agriculture, avec une taille des exploitations grandissante pour une réduction du nombre de personnes actives dans la branche. De

plus, une gestion commune des alpages a été abandonnée, qui permettait à plusieurs familles d'y vivre et de s'entraider. Les rendements économiques de la gestion privée des alpages ne permet pas d'employer suffisamment de main d'œuvre. Les producteurs et productrices de la région ont conscience de l'importance de la mécanisation dans les systèmes actuels, pour maintenir leur compétitivité, réduire le temps de travail et le nombre de personnes nécessaires dans la production. Mais elles et ils se rendent aussi compte des pendants, que la mécanisation incombe des coûts, du temps pour la manutention, des contretemps avec les pannes et une importante dépendance aux énergies fossiles. De plus, dans les zones escarpées la mécanisation est difficile, ce qui impact négativement la compétitivité de leurs exploitations.

Une dizaine de participant-e-s ont exprimé vouloir avoir une agriculture similaire dans le futur. Elles et ils sont favorables à une **agriculture intensive** dans le futur, particulièrement en plaine, pour les céréales et les fruits. Les raisons invoquées sont le maintien de la sécurité alimentaire (plus difficile avec une agriculture extensive et moins productive), la valorisation des bonnes terres agricoles, et l'aberration de la production biologique qui n'est pas assez productive et comporte des directives déraisonnables et incohérentes avec la réalité locale (nécessité d'importer du fourrage bio par exemple). Elles et ils souhaitent un maintien de la production animale, particulièrement en montagne, avec le lait sur les surfaces intéressantes et la viande sur celles plus difficiles à valoriser. Elles et ils souhaitent également voir se perpétuer les échanges entre la plaine et la montagne (fourrage et engrais) et au moins un maintien (éviter un recul à tout prix) du nombre d'exploitations.

Une autre dizaine de participant-e-s souhaitent avoir un **mixte entre des exploitations bio/extensives, le plus souvent en montagne et PER/intensives en plaine**. Ces participant-e-s pensent que tout type d'agriculture a sa place dans le futur, tant qu'un équilibre est trouvé, ainsi qu'une manière plus saine d'utiliser les produits phytosanitaires.

La majorité des participant-e-s se sont exprimés en faveur d'une **agriculture extensive** dans le futur. Les raisons sont diverses ; la protection de l'environnement, de la santé humaine, réduction du besoin en capital pour commencer la production ou encore augmenter la valeur produite par unité de surface. Les scénarios proposés sont également variés et possiblement compatibles. D'aucun-e-s préconise d'adopter des activités annexes pour compenser les pertes de revenu, d'autres de réduire la taille des parcelles pour augmenter la diversité, réduire l'intensité d'utilisation des prairies, baser la production animale sur les herbages, abandonner l'affouragement d'ensilage et ainsi de suite. L'agriculture biologique est citée comme solution intéressante, bien qu'il fasse la faire évoluer avec les connaissances récentes. Certain-e-s participant-e-s se sont exprimés sur les produits phytosanitaires, majoritairement exprimant un souhait de leur réduction, voire de leur arrêt total. Quelques participant-e-s ont exprimé souhaiter une agriculture plus proche des dynamiques naturelles (modèle écosystème), une augmentation de la permaculture, agroforesterie et culture sans labour. Certains participant-e-s souhaitent l'arrêt de cultures pures, pour les avantages environnementaux mais aussi pour la qualité paysagère ou augmenter l'offre de fruits et légumes. Il serait possible de développer la culture en étage. Certains participant-e-s se sont exprimés en faveur d'une réduction de la mécanisation, de la taille des machines, d'une adoption précautionneuse des robots, de l'augmentation de la traction animale, voire de l'abandon complet des machines à moteur à énergie fossiles.

Les participant-e-s souhaitent une amélioration de la condition animale, que les producteurs et productrices aient les ressources nécessaires pour les traiter avec respect et bienveillance, que les animaux aient plus d'espace, qu'ils passent plus de temps à l'extérieur et qu'ils puissent garder leurs cornes.

4.1.2 Pouvoir décisionnel

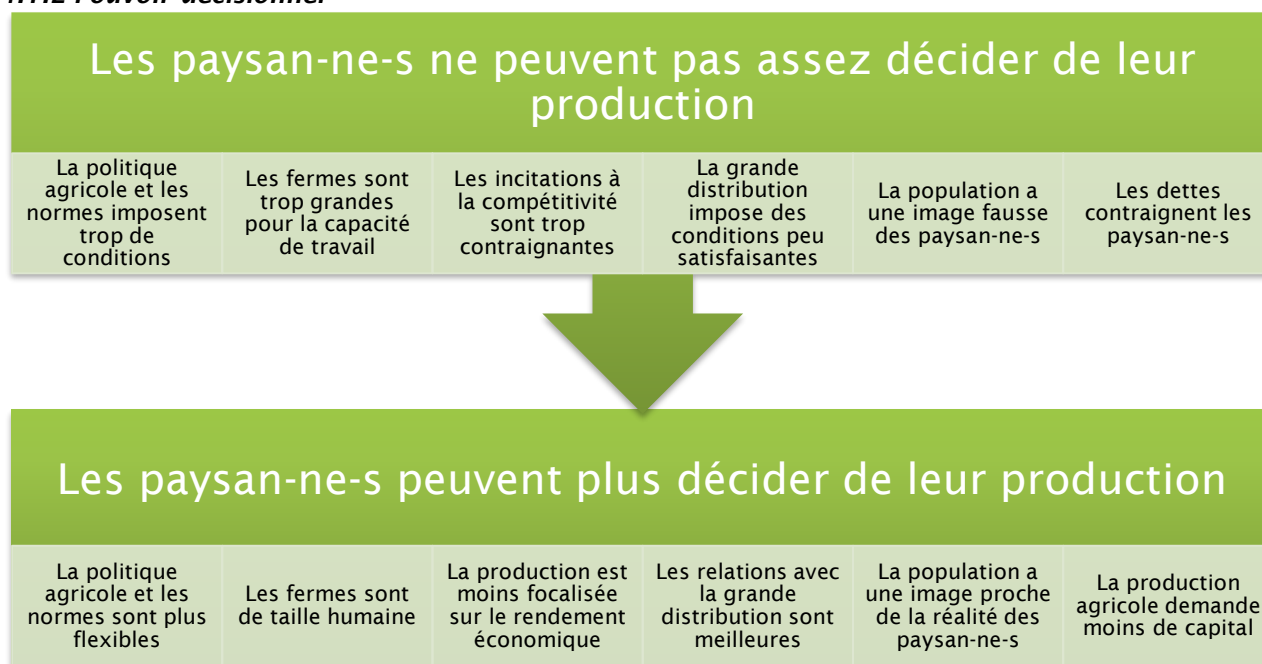


Figure 25 Problèmes et situations souhaitées concernant le pouvoir décisionnel sur la production

Politique agricole

Les producteurs et productrices sont généralement des personnes manuelles qui souhaitent passer la majeure partie de leur temps dehors, au contact des animaux et de la nature. Les tâches administratives ne les attirent pas beaucoup. Certain-e-s estiment que **cette charge administrative** allant en grandissant est un motif de démotivation des jeunes à reprendre les exploitations de leurs parents. Un conseiller agricole estime qu'elle aliène le travail du conseiller ou de la conseillère, qui devient un ou une secrétaire mettant en ordre les papiers des paysan-ne-s et que lorsqu'elle ou il propose des idées, ces dernières et derniers sont réticent-e-s en partie à cause de la charge administrative supplémentaire que cela représente.

Par ailleurs, les incitations de la politique agricole (à changer de branche d'exploitation, à être plus basée sur le marché et donc dynamique) ne tiennent pas compte de la réalité des paysan-ne-s. Les démarches administratives que cela impose sont longues, fastidieuses et nécessitent beaucoup de ressources (aussi du temps et de la résilience de la part du producteur ou de la productrice), ainsi que le **capital nécessaire**. Sans compter la pression des remboursements des investissements passés, parfois imposés par de nouvelles normes de la politique agricole. Les communes s'accordent avec les paysan-ne-s sur ce point ; les mesures imposées nécessitent sans arrêt de nouveaux investissements dans les bâtiments qu'elles louent aux producteurs et aux productrices. Cet argent qui vient des contribuables, les communes ne peuvent l'investir ailleurs. Elles sont parfois poussées à abandonner l'exploitation de certains lieux.

Les producteurs et productrices reprochent au système suisse d'avoir des **directives contradictoires**. Par exemple, les lois de détentions des chevaux ont des parties contradictoires avec les lois du bien-être animal, ou encore les directives de Berne sont en contradiction avec celles de la DGE (Direction Générale de l'Environnement). De plus, ces mesures nombreuses et contraignantes ne sont imposées qu'aux paysan-ne-s et à aucun autre acteur ou actrice impliqué-e dans la gestion du territoire, comme les communes ou les privés dans leurs jardins, provoquant un sentiment d'injustice chez les producteurs et productrices. Un paysan qui vient de commencer son activité a également confessé que les normes, règles et autres lois sont difficiles à trouver et à comprendre.

Les producteurs et productrices ne comprennent pas **la pertinence de certaines mesures** imposées par la politique agricole. Elles et ils ont l'impression que les mesures ne sont pas adaptées à leur réalité. Elles ont été développées de manière à pouvoir être appliquées à tout le pays (ou canton) mais les particularités locales ne sont pas suffisamment prises en compte, ainsi que les connaissances des paysan-ne-s. De plus, elles limitent souvent l'expansion de la ferme (des bâtiments) et son

intensification, alors que sa rentabilité économique en dépend directement (incitation accentuée par la même politique agricole, qui demande aux producteurs et aux productrices d'être compétitifs et compétitives et leur donne des subventions à la surface). A contrario, les mesures de la politique agricole ne sont parfois pas adaptées aux petites fermes et poussent à l'augmentation de la taille des exploitations, alors que les producteurs et les productrices se plaignent qu'elles et ils sont déjà à la limite de leur capacité de travail. Certain-e-s producteurs et productrices estiment donc que les mesures devraient au contraire être pensées pour protéger et maintenir les petites exploitations familiales. Les zones de montagnes ne se sentent pas suffisamment soutenues non plus car elles sont également précarisées par une politique libérale, particulièrement forte dans le canton de Vaud. De plus, les micro-fermes sont tout bonnement exclues de ce système, rendent leur rentabilité difficile à atteindre et les excluant de toutes les études sur l'agriculture. En outre, la mise en place des mesures sur des parcelles en location peut également créer des conflits entre propriétaire et locataire.

Un autre aspect de la politique agricole qui pèse sur les producteurs et productrices, est qu'elles et ils ont l'impression d'être contrôlé-e-s et de **ne pas jouir d'autodétermination** dans leur profession (alors qu'elles et ils assument tous les risques, climat, marché, ...). Elles et ils ne veulent devenir ni des ouvriers de l'Etat (services contre paiements directes), ni des banques (travailler pour les remboursements d'emprunts et d'intérêts). Elles et ils n'ont pas l'impression que l'Etat et la population aient les connaissances nécessaires pour leur dicter leur métier. De plus, les paiements directs donnent une mauvaise image de la paysannerie à la population, qui finance ces derniers via ses impôts. La motivation des paysan-ne-e de s'investir correctement dans leur travail est aussi limitée du fait que leur argent n'en dépend pas directement (contrairement à si les produits étaient achetés à leur prix réel dès le départ et pas compensé plus tard par les paiements directs, système complexe qui facilite les jugements rapides et erronés, souvent au détriment des producteurs et des productrices).

Les participant-e-s ont également évoqué les clivages avec **les contrôleurs et les contrôleuses**, qui viennent souvent (prennent le temps des paysan-ne-s et donnent l'impression d'une mauvaise utilisation des ressources) et manquent parfois d'empathie. Il semblerait également que depuis que l'agriculture est une profession reconnue avec un apprentissage, les paysan-ne-s n'ont plus l'impression d'avoir besoin qu'un conseiller ou une conseillère les accompagnent dans le développement de la ferme et sont réticent-e-s aux changements et aux innovations que ce dernier ou cette dernière pourrait proposer.

Une autre remarque fréquente concerne **les résultats des mesures** imposées aux paysan-ne-s, qui ne sont pas flagrants et sont donc difficiles à reconnaître comme pertinentes, utiles et efficaces.

Par ailleurs, les mesures favorisent les vaches, au détriment d'autres animaux et limitent donc **l'agrobiodiversité**.

À l'avenir, les paysan-ne-s souhaitent que les politiques agricoles changent moins souvent, afin qu'elles et ils aient le temps et les ressources de faire les transitions. Elles et ils voient l'ajout de nouvelles normes comme une menace, car certains producteurs et certaines productrices n'ayant pas le capital nécessaire pour les mettre en place, ou pas une rentabilité financière suffisante pour les rentabiliser, sont poussés hors de la production. Ces normes participent ainsi à l'abandon de petites unités et à la favorisation des grosses exploitations. Elles et ils souhaitent également une meilleure coordination des différentes instances. Elles et ils désirent que leur savoir traditionnel et leurs pratiques ancestrales soient prises en compte lors de la définition des mesures, que la politique agricole soit plus flexible et adaptée à la réalité paysanne et qu'elle permette la diversité. Elles et ils souhaitent également une réduction de la charge administrative.

Taille des exploitations et charge de travail

A l'heure actuelle, les fermes sont trop grandes pour que les paysan-ne-s puissent les entretenir correctement, s'investir dans la qualité et la promotion des produits ou toute autre innovation ou diversification. La pression sur les prix force les plus petites fermes à abandonner et les plus grandes à unifier leur production ou à la concentrer sur les activités rapportant des paiements directs importants, orientant l'agriculture vers le paysagisme au lieu de la production. L'augmentation de la taille des exploitations ne peut de plus pas être compensée par des employé-e-s. Certains producteurs et certaines productrices ont exprimé le besoin d'engager des aides, afin de pouvoir mieux entretenir leur ferme, gagner en souplesse et même se dégager du temps libre. Cependant, les bénéfices ne le permettent souvent pas, et les producteurs et productrices qui ont des employé-e-s se plaignent de la difficulté à trouver des gens intéressés à travailler dans les conditions difficiles de l'agriculture de montagne. Ainsi le roulement est trop important pour développer de vraies relations de confiance et une efficacité de travail intéressante.

Pour le futur, le souhait serait d'avoir des fermes à taille humaine, afin qu'elles puissent être exploitées et entretenues correctement. D'autres parlent de petites fermes ou de microfermes, qui emploieraient plus de personnes qu'à l'heure actuelle (une famille et quelques employé-e-s), qui auraient une production plus variée, seraient moins dépendantes des énergies fossiles et qui permettraient une meilleure identification avec le produit. Concernant la main d'œuvre, certain-e-s paysan-ne-s souhaitent du soutien dans leur activité, qui ne vienne pas que de l'exploitation de leur propre famille. Elles et ils proposent d'intégrer des acteurs et actrices régionales, tel-le-s que les personnes bénéficiant de l'aide sociale ou les migrant-e-s. Une autre possibilité serait l'utilisation de bénévoles, ou des partenariats entre paysan-ne-s.

But de la production

Les paysan-ne-s sont frustré-e-s voyant leur activité s'orienter de plus en plus vers du paysagisme au lieu de la production. D'aucun-e-s se plaignent également de l'importance du rendement économique, surpassant leurs bien-être, le soin des animaux ou de leur outil de travail, ou même les externalités négatives sur l'environnement.

Le but de production le plus cité dans les visions du futur est **l'autosuffisance (la souveraineté alimentaire)**, au niveau national ou régional. Les participant-e-s souhaitent que l'agriculture se soucie plus des besoins de la population de sa région au lieu de produire pour l'industrie et les quelques distributeurs nationaux. Il faudrait que les paysan-ne-s se soucient en premier lieu de couvrir leurs propres besoins, ceux de leurs communautés et exportent le surplus hors de la région. Les participant-e-s souhaitent également plus d'échanges entre les exploitations locales afin de diminuer les importations (de fourrage par exemple). Une meilleure autosuffisance pourrait cependant impliquer une augmentation de la productivité de l'agriculture.

Une bonne partie des participant-e-s souhaitent que les paysan-ne-s sortent du paradigme productiviste, de l'économie de marché et du profit pour s'orienter vers la qualité des produits, qualité de l'environnement, de la vie des animaux et des producteurs et des productrices. Cela implique une remise en question de la société, car pour atteindre cet objectif, il n'est pas possible de conserver les modèles de consommation actuels.

Cependant, d'autres participant-e-s souhaitent conserver une agriculture focalisée sur la productivité, avec une **production basée sur le marché**, des paysan-ne-s qui ne se transforment pas en chasseurs ou chasseuses de primes (payements directs) et maintenir un revenu basé uniquement sur la production et non sur le soutien de l'Etat. La production doit cependant être adaptée aux conditions locales.

Relations avec la grande distribution

Bien qu'offrant des avantages certains aux paysan-ne-s tels que la prise en charge d'une quantité importante de marchandises régulièrement et un prix stable, les principales actrices de la grande distribution en Suisse sont vus comme problématiques par de nombreux participant-e-s. Les paysan-ne-s leur reprochent la pression qu'elles leur imposent, en réduisant les prix, en leur imposant des normes impossibles à tenir, en changeant les normes de qualité et de teneurs (en protéine pour le lait par exemple) plus rapidement que le temps d'adaptation de leur outil de travail et utilisant le non-respect comme excuse pour des déductions, en **divisant les paysan-ne-s** pour qu'elles et ils ne puissent s'organiser pour défendre leurs intérêts et ainsi de suite.

Les participant-e-s se plaignent également que le respect des **normes de la grande distribution** impose des systèmes de production non durables. Effectivement pour délivrer les volumes et l'uniformité nécessaires, les systèmes de productions ne peuvent pas être variés, ils sont donc moins durables (aussi socialement, un travail moins varié est aliénant) et moins résilients. La pression mise sur les prix par la grande distribution impose également une production plus intensive aux paysan-ne-s.

Ainsi, certain-e-s participant-e-s souhaitent voir un futur sans chaînes commerciales centralisées et industrielles. Elles et ils souhaitent récupérer la souveraineté de leurs filières. D'autres pensent que la grande distribution doit continuer à faire partie du paysage suisse mais souhaitent cependant des rapports de force plus équilibrés entre les acteurs et actrices des filières agroalimentaires et une meilleure défense des intérêts paysan-ne-s.

Image que la population a des paysan-ne-s

Une vingtaine de participant-e-s ont mentionné des tensions avec les personnes néorurales ou, pour les paysan-ne-s, que la société a une image mauvaise et erronée de leur occupation. Les producteurs et productrices ont l'impression que la société est en décalage avec elles et eux et la vie à la campagne. Par le passé, presque chaque famille suisse avait au moins une partie active dans l'agriculture, ce qui permettait de maintenir un lien et que la population soit sensible à leurs conditions. À l'heure actuelle,

avec environ 3% de la population active dans l'agriculture ce lien a été perdu et les seules représentations de l'agriculture atteignant le reste de la population sont celles de la publicité, des défenseurs de la nature et des politiciens, images déformées par la lentille du lobby qui l'utilise. Ainsi, les paysan-ne-s ressentent une pression de la part de la population à extensifier leur production, alors que les consommateurs et les consommatrices n'ont qu'une compréhension limitée de la complexité de leur activité. L'agriculture reste cependant très liée à l'identité de la région, en partie dû aux alpages. En revanche, les jeunes sont plutôt rebuté-e-s par l'agriculture, car elles et ils n'en entendent parler que dans un contexte politique, qui les agace et les ennuie.

Les participant-e-s souhaitent que l'agriculture continue à faire partie de la région, qu'elle soit valorisée (ainsi que les paysan-ne-s) à sa juste valeur, pour les différents services qu'elle rend. Les paysan-ne-s voudraient également que la population leur fasse plus confiance pour prendre soin de leur ferme, animaux et environnement, ainsi que pour la production d'aliments sains et de qualité. Effectuer un travail de qualité est dans l'intérêt des paysan-ne-s et elles et ils ne comprennent pas que la population pense qu'elles et ils s'amuse à détruire l'environnement et maltraiter leur bétail, alors que leur activité en dépend directement.

Les paysan-ne-s ont le sentiment que le reste de la population à l'impression de tout connaître et se permet de les juger, de leur faire des commentaires sur comment faire leur métier et même de les dénoncer, sans même prendre la peine de discuter avec elles et eux avant. Cela alors que certaines de ces personnes ne respectent pas l'outil de travail des paysan-ne-s, effrayant le bétail avec leurs chiens, laissant leurs déchets dans les champs, entrant dans les pâturages avec leurs voitures et ainsi de suite. Les paysan-ne-s ont l'impression qu'aucune autre profession est autant jugée que la leur. De plus, les citadins et citadines ont une image de la campagne comme immaculée, calme et propre et montrent peu de tolérance face aux nuisances de la production agricole (bruit le week-end et la nuit, odeurs, tracteurs sur les routes, ...). Les participant-e-s souhaitent que la situation change, que les personnes néorurales soient plus flexibles et sensibilisés aux conditions locales.

Capital nécessaire à la production

Les principales contraintes pour la production sont liées à l'aspect financier. La production ne semble plus être rentable ou en tout cas plus suffisamment pour rendre le travail satisfaisant. L'aspect financier prime sur les autres, que ce soient les conditions de vie des paysan-ne-s ou l'entretien correcte de l'outil de travail. Certain-e-s paysan-ne-s sont prisonniers et prisonnières de leur production actuelle à cause de leurs dettes et n'ont pas de capital à investir dans des innovations, un changement ou ajout de branche de production ou même les investissements imposés par les nouvelles normes de la PA. De plus, certain-e-s paysan-ne-s proches de la retraite n'ont plus les ressources pour être pro-actif et manquent de flexibilité pour s'intéresser aux techniques modernes. Les fermes peuvent donc se retrouver en mauvais état, rendent leur passation d'autant moins attractive pour les nouvelles générations.

Ainsi, ces paysan-ne-s souhaitent avoir moins d'investissements imposés et, pour certain-e-s, se tourner vers des systèmes de production moins onéreux (micro fermes, moins de mécanisation, ...).

Réactions pour la production

Les situations souhaitées les plus importantes pour les participant-e-s de l'atelier sont d'avoir des fermes à taille humaine et des conditions de vie digne. D'autres moins importantes sont que la population ait une image proche de la réalité paysanne et que la production agricole demande moins de capital. Dans le groupe discutant de la production, la discussion a été difficile, car les paysan-ne-s ont vraiment l'impression de ne pas pouvoir décider de leur production et donc de ne pas pouvoir prendre en main changements et projets.

Alternativement, certain-e-s participant-e-s prônent de s'affranchir des deux contraintes principales (PA et grande distribution) en développant une agriculture qui en dépend moins (produits de niche, vente directe, peu de mécanisation), comme le soutient un participant : « Nous sommes dans une impasse. Soit nous trouons le mur, soit nous admettons avoir choisi le mauvais chemin, soit nous revenons en arrière et en choisissons un nouveau, soit nous nous pendons. ».

La discussion s'est donc enlisée entre les participant-e-s qui se sentent pieds et poings liés et les autres qui tentaient trouver une solution à leurs contraintes. Presque toutes les visions et les projets proposés sur la base des entretiens et inspirés de situations similaires ont donc été gardés, comme le montre le Tableau 5.

Les participant-e-s ont comparé la situation locale avec celle du canton voisin (Valais) et ont constaté que les petites exploitations y survivent mieux. Elles et ils en ont conclu que cette situation est due à la prévalence de l'agriculture à mi-temps, qui permet de moins dépendre du revenu agricole pour vivre, voire même de soutenir les pertes de la ferme par un autre revenu. Cela donne plus de flexibilité et permet davantage de prise de risque. Ce modèle n'est cependant pas celui souhaité dans la région où

les paysan-ne-s aimeraient pouvoir vivre de leur métier passion. Pourtant, la région comporte quelques exploitations où la nouvelle génération a un emploi ailleurs tout en travaillant à mi-temps sur la ferme avec les parents. Il a aussi été constaté que les paysan-ne-s valaisan-ne-s arrivent à se fédérer malgré les tensions sociales, contrairement aux paysan-ne-s de la région étudiée.

Tableau 5 Projets et visions concernant la production qui intéressent les participant-e-s de l'atelier

Projets	Visions
• Cultures associées • Etable communautaire avec vacher ou vachère • Moutons dans les vignes • Permaculture • Charte avec les personnes néorurales • Agriculture de conservation • Carbon farming (pratiques de production qui séquestrent du carbone) • Structure des bâtiments et encadrement • Care farming (fermes thérapeutiques) • Ferme génération (home + garderie) • Intégration de migrant-e-s, personnes à l'AI • Groupe de travail pour le développement rural • Coaching de durabilité • Soutien gratuit à la remise d'exploitation • Production animale basée sur les herbages • Champignons de culture, Truffes • Chanvre, Houblon, Riz,... • Escargots, Cailles, Poissons • Céréales de montagne • Agroforesterie • Centralisation des demandes d'aide (main d'œuvre) • Superaliments (produits riches en nutriments et vitamines) • Plantes médicinales, Petits fruits • Agriculture de précision • Abattage à la ferme • Poulets fermiers • Porcs • Communautés de machines	• Difficilement influençable à l'échelle locale : la Politique Agricole et la grande distribution • Initiatives populaires • Production type IP • Stratégie environnementale participative pour tous les acteurs et actrices locales (Privés, communes, ...) • Stratégie écologique participative pour les membres des réseaux écologiques • Agroécologie • Association de soutien à la paysannerie • Mise en commun d'outils de production • Sélection participative • Développer des particularités régionales et des produits de niche • Production intensive en plaine et extensive en montagne • Agriculture sociale

4.2 Filières

4.2.1 Valorisation locale



Figure 26 Problèmes et situations souhaitées concernant la valorisation locale des produits

Filières courtes

Certains circuits courts existent déjà dans la région. Par exemple, de nombreux **marchés** sont organisés : un marché suisse à Villars en été, des marchés sur la place de Barboleuse tous les samedis d'été, un marché par saison à Bex, ainsi que quelques marchés lors d'événements organisés sur des exploitations (diable vert, abbaye de la Salaz,...). Les marchés de Barboleuse et les privés ont plus de succès que ceux de Bex et Villars. Les raisons mentionnées sont le manque de stands vendant de la nourriture (cuisine du monde, primeur, fromager et autre), d'activités attractives pour les familles et de stands de produits de consommation courante (produits de nettoyage, ..).

Une vaste partie des participant-e-s (environ 40) souhaitent avoir accès aux produits locaux via des **circuits courts**. Les raisons évoquées sont d'abord financières ; en supprimant des intermédiaires les paysan-ne-s peuvent obtenir une plus grande marge et les consommateurs et consommatrices intéressé-e-s par ce genre de filières sont prêt-e-s payer leurs produits plus chers. Le côté social est également important, avec la place les paysan-ne-s dans la communauté, mais aussi la sensibilisation à la leur condition, au système de production et à la consommation de saison, possible lors des échanges entre paysan-ne-s et consommateurs et consommatrices. Certain-e-s participant-e-s ont également évoqué le potentiel de rapprochement entre paysan-ne-s que pourrait favoriser l'organisation de filières courtes dans la région. Elles et ils les voient comme inévitables dans un contexte de crise, où le prix de l'énergie ne cesse d'augmenter. Une des autres raisons de la popularité des circuits courts est le développement d'une identité locale. Un autre participant voit la nécessité d'une association des paysan-ne-s pour développer une gamme d'articles en commun, afin d'assurer une offre continue et de qualité et d'avoir plus de poids dans la communication. Il souhaite toutefois maintenir les particularités entre les producteurs et productrices, afin de limiter la concurrence interne. A aussi été évoquée l'idée de reprendre la transformation des mains de l'industrie, à l'image des micro-brasseries artisanales. Les participant-e-s souhaitent qu'un maximum de valeur soit créée sur le territoire.

De nombreux producteurs et nombreuses productrices se sont investi-e-s dans la **vente directe**. La plupart le font comme activité annexe, vendant certains animaux non couverts par des contrats avec la grande distribution (quelques moutons pour les prairies escarpées par exemple), ou pour couvrir la demande de leurs proches et ami-e-s. Quelques-un-e-s écoulent la totalité de leur production de viande en vente directe. Pour les animaux, elles et ils vendent en général des parts (1/4, 1/2) non transformées, afin de limiter la charge de travail. Les petits commerces à la ferme sont rares, en général la vente se fait sur commande, via les réseaux sociaux. Ce système n'est pas adapté à tou-te-s les consommateurs et consommatrices mais les paysan-ne-s y participant en sont satisfaits car elles et ils y trouvent un meilleur prix que dans les filières conventionnelles, ainsi qu'une reconnaissance de leur travail et de leur importance dans la communauté. Les paysan-ne-s ont indiqué que la charge de travail pour la vente

directe de parts d'animaux reste toutefois importante, que les normes d'hygiène nécessitent des investissements souvent trop importants pour elles et eux. Les prix finaux, si elles et ils se rémunèrent correctement sont exorbitants et non concurrentiels avec la grande distribution, ce qu'elles et ils n'estiment pas éthique socialement. Ainsi, le plus souvent ces activités sont parfois à perte, particulièrement la vente de produits transformés. Cependant, offrir un produit de qualité à un-e client-e qu'on rencontre semble apporter une satisfaction suffisante pour que certain-e-s paysan-ne-s continuent.

Un producteur de Lavey a installé **un automate** à viande bio disponible en tout temps qui rencontre un franc succès dans la région. Les migrant-e-s voient la vente directe comme une garantie de qualité et aiment l'idée d'avoir un contact avec les paysan-ne-s.

Certain-e-s participant-e-s sont favorables à l'installation d'un **self-service** de produits locaux, accessible par carte ou application, d'autres parlent d'automate, comme celui de Lavey. Cependant, d'autres participant-e-s se sont également prononcé-e-s défavorablement à ces idées, car elles et ils valorisent le contact avec les paysan-ne-s dans la vente directe, ce qui n'est pas offert ici.

Malgré l'absence d'organisation de l'offre en commun entre les paysan-ne-s (sauf exception, comme avec le fromage Bovonne), quelques **petits commerces de village** offrent déjà des produits de la région, telle que l'antenne Migros de Villars ou le Diable Vert. Ils estiment la demande satisfaisante. D'ailleurs, certain-e-s participant-e-s actifs dans la vente ont exprimé un intérêt à avoir accès à ce genre de produits pour les ajouter à leur assortiment. Dans son plan Ollon 2050, la commune prévoit l'ouverture d'une boutique du terroir dans le vieux village. En revanche, les commerçant-e-s des villages ont exprimé des difficultés à maintenir leur activité. Pourtant importantes comme lieu de rencontre et de sociabilisation de la population locale mais aussi pour l'approvisionnement des personnes moins mobiles, ces petits commerces n'ont pas assez de client-e-s pour gérer un stock de marchandises périssables. Ils peinent à être rentables, même lorsqu'ils étendent leur activité à un café. Leurs prix sont également élevés et peu attractifs pour les familles. Certains petits commerces offrent des périssables sur commande. Ils se fournissent chez des grossistes pour simplifier leur logistique. Certain-e-s artisan-ne-s collaborent déjà avec des paysan-ne-s et ont exprimé certaines difficultés ; les agendas serrés des deux côtés ne permettent pas la flexibilité dont l'autre aurait besoin et le respect des normes d'hygiène laisse parfois à désirer.

Du côté de la demande, certains consommateurs et certaines consommatrices ont expliqué faire leurs courses dans la grande distribution pour le moment parce que la qualité est satisfaisante, ainsi que les prix. Pour qu'elles et ils changent leurs habitudes les produits dans des petits commerces locaux doivent au minimum offrir les mêmes standards, ce qui est compliqué sans organisation industrielle et les économies d'échelles dont profitent les principaux détaillants suisses.

L'idée de petits commerces réparties dans les villages et offrant des produits locaux séduit cependant de nombreux participants et nombreuses participantes. Une offre commune devrait être développée, ainsi que partenariats entre les petits commerces et les paysan-ne-s facilité (aussi avec des boucheries, boulangeries, ...). Généralement, les paysan-ne-s ont déjà réfléchi à cette idée et ont un local en tête dans leur village qui pourrait être transformé en échoppe du terroir.

Du côté de la demande, les client-e-s souhaitent que la/les boutique/s soient facile d'accès, en voiture (le long des routes des pendulaires), à pied (centre du village), à vélo ou en transports publics. Les migrant-e-s ont exprimé un intérêt pour cette idée ; elles et ils souhaitent pouvoir toucher les produits qu'elles et ils achètent et avoir un contact avec les paysan-ne-s. Le prix doit cependant rester attractif. Les consommateurs et consommatrices peinent à s'éloigner de la grande distribution, car elle centralise les produits de consommation courante et limitent donc le temps nécessaire pour faire les courses. Un magasin du terroir devrait donc aussi regrouper un certain nombre de produits pour que le changement d'habitude soit intéressant pour les consommateurs et les consommatrices.

Les **coopératives** sont un modèle éprouvé en Suisse, aussi dans l'agriculture. Effectivement, les principales actrices de la grande distribution, ainsi que la Landi sont des coopératives. Cependant, certain-e-s participant-e-s se plaignent que leur taille est devenue si démesurée et les collaborateurs et collaboratrices ont si peu de temps de s'y investir que leurs intérêts ne sont plus défendus. Elles et ils se sentent trahi-e-s. Elles et ils ne s'identifient pas aux nouvelles valeurs consuméristes et orientées sur le profit de leurs coopératives.

Quelques participant-e-s pensent que développer une **plateforme de vente en ligne** pourrait être une solution intéressante. Inspiré du modèle « cuisinons notre région » (en Valais) ou « Vaud+ » (dans le canton de Vaud), elle et ils souhaitent un répertoire centralisé des paysan-ne-s et éventuellement des possibilités de commande.

Certains participant-e-s pensent que le modèle des **centres commerciaux** n'est pas si négatif et pourrait être utilisé pour écouler des produits locaux. Un participant évoque les centres commerciaux solidaires, où au lieu d'avoir des chaînes de magasins standardisés, les espaces du centre commercial seraient occupés par des coopératives de producteurs et productrices ou d'artisan-ne-s, conservant ainsi la concentration de l'offre en un lieu, plus pratique pour les consommateurs et consommatrices. Les jeunes pensent qu'il serait bien d'utiliser les chaînes existantes (grande distribution) parce que connues, elles ont déjà leur confiance.

De nombreuses participantes et nombreux participants se sont exprimé-e-s sur la **logistique** des filières agricoles. Tout d'abord, la coordination de l'offre est un point important, afin d'assurer des volumes suffisants et la saisonnalité appropriée. Un autre aspect entendu plusieurs fois est de coordonner les transports, profitant des véhicules qui font les trajets de toute façon pour y ajouter de la marchandise à déplacer dans la commune, particulièrement pour les villages de montagne. Par exemple, des privés pourraient monter du matériel dans leurs voitures, ou alors les commerces et restaurateurs et restauratrices pourraient se coordonner pour que leurs produits montent dans le même camion. Il a également été proposé de profiter des transports publics.

D'autres remarques ont été faites quant à l'**organisation des filières**. Certain-e-s participant-e-s souhaitent s'éloigner du modèle basé sur le profit pour aller vers un modèle basé sur le bon sens et les réalités locales. D'autres vont même jusqu'à imaginer un futur sans (ou en tout cas avec moins d') argent, proposant le troc ou l'agriculture solidaire (modèle AMAP, où les consommateurs, consommatrices, producteurs et productrices décident de la production ensemble sans hiérarchie et se partagent la propriété de l'outil de production). Certains consommateurs et certaines consommatrices souhaitent plus de diversité pour se procurer leur nourriture, comme des magasins en vrac ou récolter elles et eux-mêmes leurs produits, chez les paysan-ne-s ou dans leur propre jardin. Sont aussi exprimés des désirs de voir plus de transparence dans les filières et que ces dernières ne soient pas gouvernées par des groupes financiers.

Certain-e-s paysan-ne-s souhaitent le maintien des filières telles qu'elles le sont à l'heure actuelle, ou en tout cas le maintien des **filières longues**, pour avoir le choix des client-e-s entre autres.

Collaboration entre les paysan-ne-s et les autres acteurs et actrices locales

Certains **restaurants** travaillent déjà avec des produits locaux (et ça se passe plutôt bien), mais ils sont une minorité dans la région. Effectivement, en dehors de ces exceptions, les collaborations semblent compliquées.

D'un côté, les producteurs et productrices peinent à assurer les volumes nécessaires, la qualité et l'uniformité demandée par la restauration. De plus, certains restaurateurs et certaines restauratrices ne payent pas les paysan-ne-s.

D'un autre côté, certains restaurants subissent une grande pression sur leurs prix et ne peuvent pas se permettre de se fournir en produits locaux. De plus, devoir acheter une part d'animal leur rend la tâche compliquée. D'un côté ils ne peuvent pas respecter la demande (principalement pour les belles pièces, qui ne sont pas la majeure partie des carcasses) et d'un autre, transformer les morceaux moins nobles demande des ressources que tous les chefs et cheffes n'ont pas (connaissances, temps, matériel, ..). De plus, les paysan-ne-s sont des partenaires compliqué-e-s. Effectivement, la vente aux restaurants n'étant qu'une petite partie de leur activité (et souvent pas la préférée), elles et ils s'y investissent peu. Elles et ils sont difficiles à atteindre, ne font pas le service de livraison, et manquent de visibilité quant aux produits qui pourraient intéresser la restauration.

Un autre frein aux collaborations est le changement des propriétaires de restaurants. Alors que dans le passé les restaurants étaient aux mains de familles de la région, bien ancrées dans les mêmes communautés que les paysan-ne-s, ils appartiennent maintenant à des gestionnaires axé-e-s sur le profit, installé-e-s dans la région par opportunité, moins soucieux et soucieuses de la vie locale et sans réseaux, qui font pression sur les prix.

Concernant les **artisan-ne-s**, (boulangers et boulangères, bouchers et bouchères, ...), la situation est similaire, avec quelques partenariats fonctionnant correctement mais on y trouve les mêmes barrières qu'avec la restauration.

Certain-e-s participant-e-s voient la collaboration avec la restauration ou les artisan-ne-s de la région comme une belle opportunité. Effectivement, de cette manière, les produits locaux seraient accessibles aux touristes (qui représentent un marché important et qui seraient probablement ravi-e-s de découvrir les produits). Cela pourrait aussi permettre de sensibiliser à la consommation de produits de qualité, locaux et de saison. Alors qu'un participant propose une mise en commun des produits pour assurer les volumes, un autre propose des tandems de paysan-ne-s et restaurants / artisan-ne-s. Les

consommateurs et consommatrices, en majorités intéressé-e-s à accéder à des produits locaux, sont également favorables à la coopération entre paysan-ne-s et artisan-ne-s.

Cohésion entre les paysan-ne-s

Quelques paysan-ne-s ont mentionné mettre des machines en commun avec des paires ou d'autres formes de collaborations et entraides mais l'entente et la collaboration entre paysan-ne-s semble être plutôt mauvaise dans la région étudiée.

Effectivement, une quinzaine de producteurs et productrices se plaignent de la mauvaise ambiance entre paires et d'un sentiment d'isolement. Il semblerait que plusieurs autres acteurs et actrices du secteur agroalimentaire divisent pour mieux régner, mettant les paysan-ne-s en concurrence les un-e-s avec les autres afin qu'elles et ils ne s'organisent pas pour faire pression sur les mauvaises conditions qui leur sont imposées. Ce sentiment de concurrence est encore accru par les paiements directs à la surface, qui incitent les paysan-ne-s à en enregistrer un maximum, qu'elles et ils aient ou non les ressources de les entretenir correctement. Ainsi, flotte un ressentiment et l'impression que les un-e-s se développent au détriment des autres. Une autre source de tension mentionnée est le clivage entre les producteurs conservateurs et productrices conservatrices et celles et ceux pro-actifs. Les conservateurs et conservatrices regardent d'un œil circonspect sur les activités des autres et tendent à bloquer le développement de la région. Dans le passé, un syndicat du bétail de la région soutenait les paysan-ne-s, organisant des échanges de connaissances. La disparition de cette structure a impacté négativement les contacts entre les paysan-ne-s.

Ainsi, l'entente et la collaboration sont compliquées, même au sein du REM. À cela vient encore s'ajouter le clivage plaine-montage, le clivage producteur ou productrice laitier-producteur ou productrice de viande et le manque de temps pour s'investir dans les activités de la communauté, ou même de se croiser au café pour échanger. Pour certains participant-e-s, l'élaboration de stratégie cohérente et de développement commun semble compromise dans les conditions actuelles.

Remédier à cette situation et sortir de leur isolement tient à cœur aux paysan-ne-s. Elles et ils souhaitent une meilleure ambiance, plus de collaboration et de soutien par les paires. Elles et ils parlent même du développement d'une vision commune, d'unions pour défendre leurs intérêts et d'échanges de savoir-faire.

Type de produits

Le territoire étudié a une production **animale importante**, avec des vaches à lait et une production de fromage diversifiée mais en recul, des vaches à viande en augmentation et d'autres ruminants pour les parties trop escarpées pour les vaches. Il y a aussi une production marginale de procs (d'alpage) et de poulets.

Les participant-e-s ont un meilleur accès à ces produits facilement reconnaissables qu'aux produits végétaux. Elles et ils ont ainsi l'impression que la production végétale est minime et destinée à être exportée en dehors de la région ou utilisée comme fourrage, qu'elles et ils n'y ont pas accès.

Concernant les produits animaux, les participant-e-s souhaitent maintenir l'offre actuelle et l'étendre un peu, par exemple en y ajoutant la production d'escargots, de cailles ou de poisson. Les participant-e-s appellent à plus de diversité dans les animaux produits, d'un côté pour couvrir une demande plus vaste et développer des produits intéressants pour les touristes (aussi produits de garde dans les alpages) et d'un autre côté pour diversifier les brouteurs et ainsi augmenter la biodiversité des prairies. Elles et ils aimeraient cependant qu'une réflexion quant à la consommation de viande ait lieu, avec comme objectif sa réduction et la valorisation de toutes les parties de l'animal.

Concernant la production laitière, les participant-e-s souhaitent avoir accès au lait de la région dans les laiteries et fromageries locales et que le prix au producteur ou à la productrice ne passe pas en dessous de 80ct le litre.

Une participante a exprimé le souhait d'accéder à des produits animaux bio. Les migrant-e-s aimeraient accéder à des moutons moins gras et aux organes internes des chèvres.

Concernant la **production végétale**, le souhait le plus partagé parmi les participant-e-s est d'accéder à des légumes. Les migrant-e-s ont exprimé un intérêt spécifique pour des concombres de plus petite taille, du chou kale et des épinards. Plusieurs paysan-ne-s ont parlé du potentiel des céréales et de la diversification de variétés et d'espèce possible (même du riz), souhait complémentaire avec l'envie de pouvoir acheter de la farine, du pain et du malte local exprimé par d'autres participant-e-s. Certain-e-s paysan-ne-s aimeraient développer la production d'oléagineux. Un producteur a parlé du potentiel de production de semences. Plusieurs participant-e-s souhaitent avoir accès à des légumineuses. Certain-e-s participant-e-s ont mentionné la production d'herbes médicinales et aromatiques, particulièrement en montage comme potentiel pour le futur. La production de fruits et spécialement de petits fruits

pourrait également intéresser certain-e-s participant-e-s. Quelques participant-e-s ont parlé d'une meilleure valorisation de produits déjà produits dans la région, tels que le raisin, les châtaignes ou les noix. Certain-e-s participant-e-s travaillant dans la restauration seraient intéressés à accéder à des champignons, de culture, de cueillette et des truffes. Certain-e-s paysan-ne-s préconisent de se concentrer sur les produits de niche, tels que les superaliments. D'autres parlent de l'adaptation nécessaire aux nouvelles habitudes culinaires, particulièrement dynamiques dans une région qui accueille des migrant-e-s. Une participante appelle à se concentrer davantage sur la qualité des produits ainsi que sur leur impact sur la santé (diminuer le sucre par exemple).

4.2.2 Les consommateurs et consommatrices

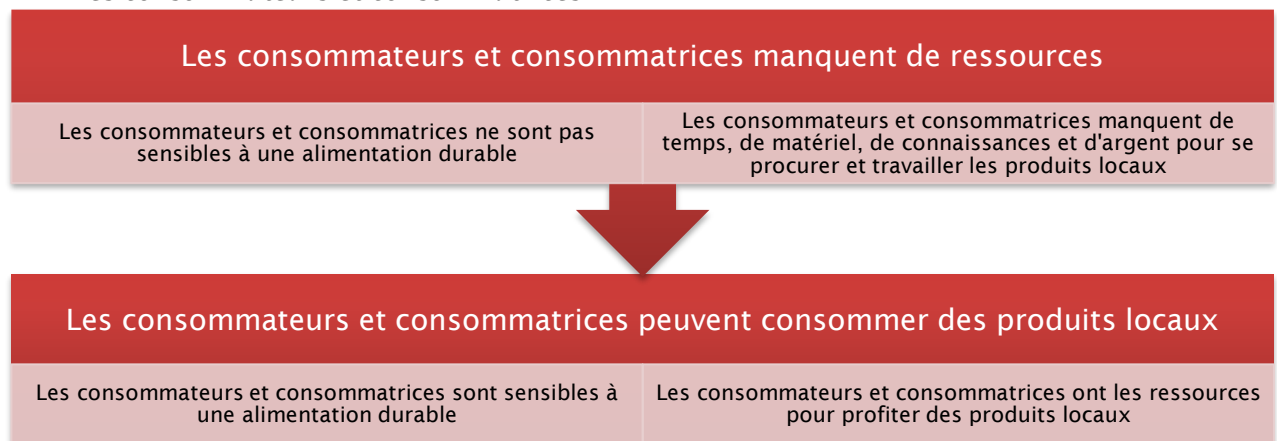


Figure 27 Problèmes et situations souhaitées concernant les ressources des consommateurs et consommatrices

Sensibilisation des consommateurs et consommatrices

Certain-e-s participant-e-s estiment que les consommateurs et consommatrices ne sont pas suffisamment sensibilisés à leur alimentation, et que si tel était le cas, il serait plus aisé d'améliorer les conditions de production. Par exemple, les consommateurs et consommatrices sont assailli-e-s de trop de labels, ce qui les dé motive à les différencier et leur font ainsi perdre l'avantage économique qu'ils sont sensés donner. D'après nombre de participant-e-s, les consommateurs et consommatrices ne voient pas l'intérêt de consommer des produits de la région.

La sensibilisation à l'alimentation est importante, à la consommation de produits régionaux, de saison, mais aussi à une alimentation variée et à limiter les pertes. Il serait possible d'enseigner des recettes pour valoriser une plus grande partie des produits, ou réduire les exigences visuelles pour les produits. Les participant-e-s proposent également une réflexion autour de la quantité de nourriture consommée par personne.

Ressources des consommateurs et consommatrices

Certain-e-s participant-e-s s'accordent à dire que les produits éthiques sont réputés pour être plus chers. Cependant, tous les consommateurs et consommatrices ne bénéficient pas d'un revenu suffisant pour se les procurer. D'autres solutions existent alors pour accéder aux produits pour un coût moindre, même parfois en dessous de celui proposé par la grande distribution. Quelques participant-e-s ont proposé les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), dans lesquelles les consommateurs et consommatrices payent une partie de leurs produits par du travail aux champs ou d'acheter des produits bruts et de faire la transformation elles et eux-mêmes. Avec ces solutions, les coûts sont moindres (ressources financières) mais cela demande d'autres ressources aux consommateurs et consommatrices, principalement du temps et des connaissances. L'accès à ces diverses ressources étant lié, les consommateurs et consommatrices en précarité financière manquent également des autres ressources. Ainsi, trouver des solutions reposant sur les ressources des consommateurs et consommatrices semble en exclure certain-e-s, à moins qu'elles et ils ne reçoivent du soutien. D'autres participant-e-s pensent que le manque de ressources des consommateurs et consommatrices pour investir dans une alimentation saine et durable dépend principalement des décisions d'allocation au niveau personnel (la Suisse est un des pays avec la part de budget consacrée à l'alimentation la plus faible, alors que les gens s'achètent des voitures neuves et partent en vacances plusieurs fois par année).

Les participant-e-s qui plaident que les ressources à disposition des consommateurs et consommatrices à l'heure actuelle sont trop faibles pour leur permettre l'accès à une alimentation saine et durable souhaitent un futur où les ressources sont mieux réparties et permettent à la population de prendre soin d'elle-même et de son environnement. Aucune solution miracle au niveau régional n'a été mentionnée. Les participant-e-s accusant les décisions des individus souhaitent un futur dans lequel la consommation a moins d'importance et dans lequel le statut social n'est plus indiqué par la possession de biens de luxe. Elles et ils souhaitent une remise en question des valeurs de notre société et de les recentrer sur prendre soin de soi-même et de son environnement plutôt que de rechercher le plaisir éphémère et l'ostentation. Elles et ils blâment les injonctions qui lient le bonheur et la consommation et qui font perdre le lien avec l'identité régionale et l'appartenance à une communauté.

4.2.3 La grande distribution

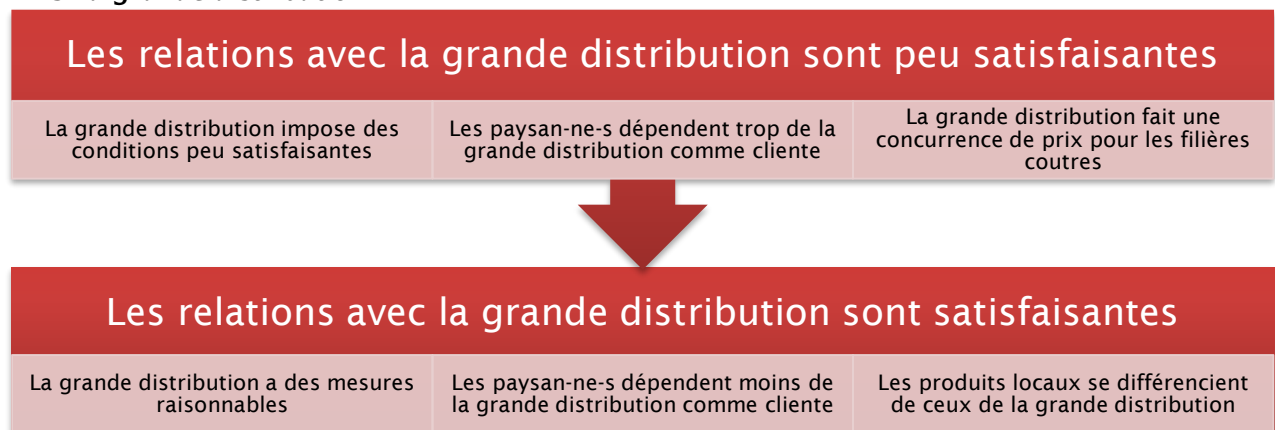


Figure 28 Problèmes et situations souhaitées concernant les relations avec la grande distribution

Conditions de la grande distribution

Comme énoncé précédemment, nombre de participant-e-s ne sont pas satisfait-e-s des conditions que la grande distribution impose aux paysan-ne-s. Effectivement, d'après quelques participant-e-s, bien que donnant accès à un marché sûr et permettant d'écouler de gros volumes à intervalles réguliers, la grande distribution impose de nombreuses conditions, qui, si non respectées, aboutissent à des déductions sur les prix. Ces normes sont difficiles à atteindre et changent plus rapidement que le temps d'adaptation des systèmes de production. Par exemple, les teneurs en gras dans le lait dépendent de l'alimentation du bétail (et donc de la richesse du sol) et de la race, facteurs prenant plusieurs années à évoluer. Ces normes peuvent également être impossible à tenir et ainsi, bien que le prix promis semble élevé, forcer les paysan-ne-s à accepter un prix plus bas (comme pour les moutons qui doivent avoir un taux de graisse qu'il n'est possible d'atteindre que si les animaux sont engraisés plus longtemps, alors que le coût que cela implique n'est pas compensé par le prix délivré lors du respect de la norme). Les normes impliquent également des pertes, les produits ne les respectant pas n'étant pas valorisés. Cette situation est particulièrement problématique pour les questions d'aspect des produits, où le non-respect de la norme ne met pas en danger la santé du consommateur ou de la consommatrice.

Un participant s'offusque que la grande distribution impose également des conditions de prise en charge peu favorables. Par exemple, s'il y a peu de producteurs et productrices laitières dans une région éloignée de l'unité de transformation, les paysan-ne-s doivent prendre en charge une partie des coûts du camion venant chercher le lait. La grande distribution a aussi tendance à s'opposer aux tentatives des producteurs et productrices de développer leurs propres filières, comme l'illustre le cas de la Cavagne, en face dans la vallée, où le projet avait été dénoncé comme concurrence déloyale car soutenue par l'Etat (comme si les grandes actrices des filières agro-alimentaires ne bafouaient elles-mêmes pas les lois du marché libre avec leurs oligopoles).

La grande distribution est aussi suspectée de profiter des paiements directs, comme l'illustre l'exemple suivant : un nouveau paiement direct est développé, pour l'entretien des haies. L'idée est que cette nouvelle activité reposant sur les paysan-ne-s et qui ne leur rapporte pas d'argent, est indispensable à la santé des écosystèmes. Ainsi, les paysan-ne-s sont rémunérés par l'argent des contribuables pour ce service. La grande distribution, en voyant ça, se permet de baisser leurs prix ou au moins de ne pas

l'ajuster au niveau de l'inflation, car les paysan-ne-s peuvent survivre dans ces conditions. Le résultat est que les paysan-ne-s ne peuvent pas se permettre de s'engager dans des activités qui ne sont pas directement liées à la production (comme l'entretien des haies).

De plus, certain-e-s paysan-ne-s ont l'impression que leurs produits sont dénaturés par la transformation industrielle et qu'elle engendre des transports absurdes à travers le pays. Elles et ils se plaignent également que la grande distribution véhicule une image fautive de la paysannerie, à laquelle elles et ils ne s'identifient pas et mettent de l'huile sur le feu entre les paysan-ne-s et le reste de la population.

Alors que certain-e-s participant-e-s souhaitent une disparition totale de la grande distribution, d'autres aimeraient déjà un rééquilibrage du pouvoir entre cette dernière et les paysan-ne-s, que ces derniers et dernières aient un meilleur revenu et des normes en meilleur accord avec leur réalité.

Dépendance à la grande distribution

Les participant-e-s défendant la grande distribution et préconisant une amélioration de leurs conditions justifient leur position par les avantages que cette dernière offre ; la prise en charge de volumes importants à intervalles réguliers. Elles et ils estiment que les volumes produits dans la région seraient trop élevés pour être écoulés au niveau local uniquement. La transformation locale est encore plus problématique actuellement, étant donné le manque d'unités dans la région. Ainsi, certains paysan-ne-s ne peuvent pas se passer de la grande distribution comme cliente.

Certain-e-s participant-e-s se sont exprimés sur le côté des consommateurs et consommatrices. Ici aussi, certain-e-s dépendent de la grande distribution. Comme cité précédemment, certain-e-s manquent des ressources nécessaires pour accéder aux alternatives. Par ses économies d'échelle et ses mécanismes de formation des prix (la compensation du prix de certains produits par d'autres par exemple), la grande distribution peut se permettre d'offrir certains produits à des prix qu'il est impossible de concurrencer de manière éthique dans d'autres filières. De plus, la grande distribution a souvent accès aux meilleurs emplacements et centralise de nombreux produits essentiels, permettant aux consommateurs et consommatrices de tout acheter au même endroit. La grande distribution offre également pléthore de produits transformés pré cuisinés, très pratiques pour les consommateurs et consommatrices qui ont peu de temps ou de connaissances pour cuisiner. De plus, la qualité offerte par la grande distribution est très élevée (en matière de sécurité pour la consommation en tout cas). Ces barrières d'entrées dans le marché du commerce de détail alimentaire développées par la grande distribution sont difficiles à contrer par d'autres types de filières.

Pour le futur, et pour réduire la dépendance des paysan-ne-s et des consommateurs et consommatrices à la grande distribution, les participant-e-s voient diverses solutions. Premièrement, il faudrait développer des filières alternatives. Les participant-e-s souhaitent que les produits soient transformés dans la région, qu'il soit possible de les écouler localement. Mais il faudrait également changer les habitudes de consommation et de production. Effectivement, les consommateurs et consommatrices devraient être moins exigeants sur la qualité des produits ainsi qu'aux ressources nécessaires pour leur achat et consommation. Quant à la production, elle pourrait être moins industrielle et homogène, imposant des volumes moins élevés et uniformes à écouler dans la région.

Produits de niche

Avec les conditions de la grande distribution en tête, ainsi que les raisons pour lesquelles certain-e-s paysan-ne-s et consommateurs et consommatrices en dépendent, certain-e-s participant-e-s s'accordent à dire que la concurrence est trop importante pour qu'il soit réaliste de développer des filières alternatives. Cependant, d'autres affirment que si les produits offerts par les filières locales se différencient suffisamment de ceux de la grande distribution, la concurrence s'en trouve réduite.

Certain-e-s participant-e-s préconisent ainsi le développement de produits de niche, identifiables à la région, qui pourraient même servir d'ambassadeurs si exportés. Il serait également possible de s'inspirer des vigneron-ne-s et de lier les produits au terroir, liant leur goût à la nature du sol par exemple, et comme avec les vins, offrant une myriade de produits similaires mais tous différents. Quelques participant-e-s souhaitent également valoriser la région et sa biodiversité à travers les produits, en la visibilisant sur les étiquettes par exemple. Nombre de participant-e-s sont conscient-e-s des limites des labels, devenus trop nombreux et donc confus pour nombre de consommateurs et consommatrices et ne voient donc pas cette option comme une solution.

Réactions pour les filières

Les participant-e-s de l'atelier sont tombés d'accord sur le fait que la principale difficulté avec les filières est de trouver les marchés pour leurs produits et elles et ils ont identifié le manque de visibilité comme cause principale. Les participant-e-s engagé-e-s dans la production sont conscient-e-s que la situation

est liée à leur manque de connaissances et d'engagement dans le marketing mais elles et ils ne sont pas non plus intéressé-e-s par ce genre d'activités et aimeraient la déléguer. Elles et ils se sont donc concentré-e-s sur des solutions globales, pour toute la région / plusieurs acteurs et actrices et ont éliminé les idées individuelles. Elles et ils estiment que l'offre de produits locaux devrait être organisée et disponible dans des magasins de villages et non dans un magasin central le long d'une voie de de passage car la population locale n'est pas suffisamment mobile et le tourisme ne représente pas un marché suffisant. Le Tableau 6 présente les projets et visions qui intéressent les participant-e-s de l'atelier.

Tableau 6 Projets et visions concernant les filières qui intéressent les participant-e-s de l'atelier

Projets	Visions
• Magasin du terroir • Chaîne de magasins du terroir (dans les villages, 4-6) • Label Régional • Distributeur de produits locaux • Partenariats des sociétés avec la restauration • Coopérative de distribution • Magasin du terroir Dépôt vente • Economie solidaire (coopératives entre tous les acteurs et actrices des filières) • Simplifier la visibilité pour les paysan-ne-s	• Partenariats des paysan-ne-s avec les autres acteurs et actrices locales • Coopérative de transformation • Soutien des membres de la politique locale • Parc naturel (géo-parc régional) • Améliorer la visibilité des produits

4.3 Tourisme

4.3.1 Tourisme et territoire

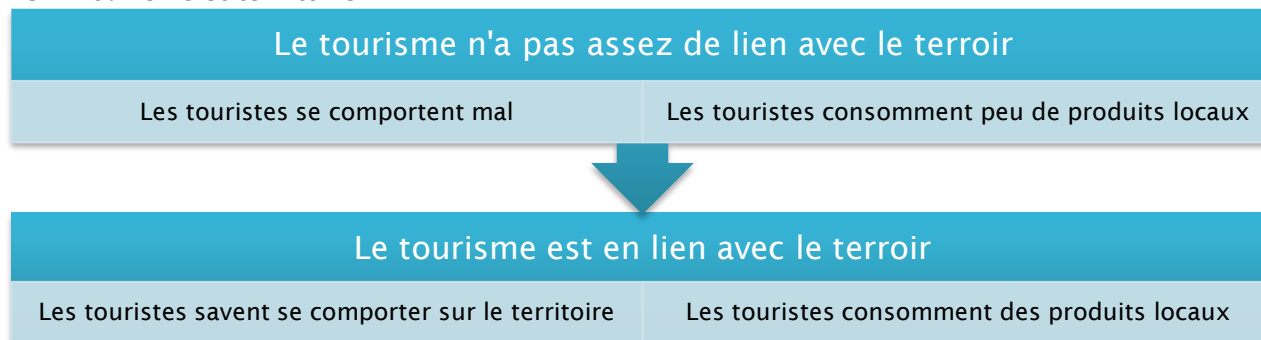


Figure 29 Problèmes et situations souhaitées concernant les relations entre les paysan-ne-s et les touristes

Comportement des touristes

La relation entre le tourisme et l'agriculture est ambivalente, mais généralement les paysan-ne-s sont plutôt insatisfait-e-s de la situation.

La présence de nombreux touristes dans les pâturages est problématique sur plusieurs points. Effectivement, malgré les nombreux sentiers didactiques, offre de guides ou recherche participative organisée à Pont de Nant, l'ignorance et/ou le manque de respect de certain-e-s touristes les poussent à détériorer l'environnement (en laissant des déchets par exemple) ou les conditions de travail des paysan-ne-s (en oubliant de fermer les clôtures après leur passage par exemple). De nombreux **touristes ne savent pas comment se comporter** en montagne, avec le bétail et n'ont pas de respect pour le travail des paysan-ne-s. Par exemple, certains vélos de descente détruisent systématiquement les clôtures, alors que des passages leur sont aménagés (perte de temps ou forcés de descendre de leur vélo), d'autres s'introduisent dans les alpages et même les lieux de vie des familles paysannes, s'approchent trop du bétail ou des chiens de protection et ainsi se mettent en danger. Elles et ils laissent leurs chiens courser le bétail ou ne ramassent pas leurs crottes dans les champs, laissent des déchets, piétinent les cultures, dénoncent à tort les paysan-ne-s pour maltraitance et ainsi de suite.

La situation est de plus en plus difficile à gérer pour les paysan-ne-s, particulièrement avec l'arrivée du **loup**. Il se trouve que les mesures anti-loup sont également anti-touristes. Effectivement, les clôtures compliquent la mobilité sur les alpages, les chiens de protection et les vaches mères (privilegiées dans les zones avec des loups parce qu'elles sont plus agressives et donc se défendent mieux) peuvent être agressifs envers les touristes, particulièrement celles et ceux avec des chiens ou qui s'approchent trop des animaux. Les paysan-ne-s ne se sentent pas considéré-e-s, leur situation étant de plus en plus complexe et contraignante, sans solution abordable et efficace proposée, ni clarté sur les responsabilités en cas d'accident.

Finalement, les sols sont gravement impactés par les touristes. Les différents **moyens de déplacements** multiplient les pistes sur les pâturages (provoquant une perte de rendement en herbe) et certains érodent particulièrement les pistes (comme les vélos). Cela crée des canyons et nécessitant la création de nouvelles pistes fréquentes, réduisant encore la surface couverte d'herbe. Certaines infrastructures et leur mise en place se font sur des surfaces agricoles, les soustrayant plus ou moins définitivement à la production.

Les principaux aspects auxquels les touristes devraient être sensibilisé-e-s d'après les participant-e-s sont l'environnement et l'agriculture. Certain-e-s participant-e-s aimeraient simplement que les touristes reçoivent des informations au début de leurs visites, sur comment se comporter dans les zones agricoles et naturelles afin qu'elles et ils limitent leur impact. D'autres appellent à un changement plus radical, particulièrement pour **protéger la nature**. Alors que certain-e-s suggèrent de conserver les accès ouverts aux touristes sur tout le territoire mais avec des règles, d'autres sont pour la création de nouvelles zones de protection interdites à tous les humains. D'autres encore proposent de s'inspirer de l'étranger et d'employer des rangers comme aux Etats Unis ou encore de forcer les touristes à prendre un-e guide avec eux lorsqu'elles et ils vont dans la nature, comme avec les Massaï en Tanzanie. Pour encore **plus de lien entre le tourisme et le terroir**, les autres thèmes auxquels les touristes devraient être sensibilisé-e-s sont le respect du travail et lieu de vie de la population locale et à la culture locale, ainsi qu'aux dangers de la montagne. Le paysage en évolution de la région pourrait servir de

support pour sensibiliser au changement climatique. Un participant insiste que pour que la cohabitation entre la population locale et les touristes se passe correctement, il est important de mettre un terme à la société sans risques et qu'il faut que les gens reprennent l'habitude de se responsabiliser.

Quelques participant-e-s ont suggéré de développer une offre de **sensibilisation**, par exemple l'agrotourisme ou la formation de guides de montagne dans certains thèmes. Les sentiers didactiques sont déjà nombreux sur le territoire mais ils semblent peu connus de la population locale. Les participant-e-s suggèrent donc que la communication autour de ces derniers soit améliorée et d'y ajouter quelques jeux afin qu'ils soient plus attractifs pour les enfants.

Produits locaux pour les touristes

À l'heure actuelle, rares sont les paysan-ne-s dont les produits profitent aux touristes. Quelques-un-e-s d'entre elles et eux ont des partenariats avec la restauration ou des artisan-ne-s ou encore proposent leurs produits en vente directe ou sur les marchés. Mais le potentiel de client-e-s (possiblement plus fortuné-e-s que la population locale) que représentent les touristes est encore très peu utilisé, pour des raisons énoncées sous la partie « Collaboration entre les paysan-ne-s et les autres acteurs et actrices locales ». Pourtant, nombre de participant-e-s pensent qu'à cause de l'inexistence de cette interaction, les touristes amènent davantage d'ennuis que de plus-value, promise par le ruissellement.

Les participant-e-s s'accordent en majorité à dire que les produits locaux devraient être facilement à la disposition des touristes. Cela pourrait être en incitant les restaurants à travailler avec des paysan-ne-s de la région (organisation des filières, formation des restaurateurs et restauratrices à utiliser toutes les pièces des animaux, à développer des offres de saison, organisation de semaines thématiques, ...), la création d'une boutique du terroir le long de la route empruntée par les touristes ou le développement d'une offre de produits locaux en commun entre les paysan-ne-s qui soit en suite répartie entre les épiceries de villages et les magasins des attractions touristiques de la région (les mines de sel à Bex, Lavey les bains, ...). Il serait également possible d'organiser des événements autour des produits locaux, comme des marchés et fêtes thématiques.

4.3.2 Agrotourisme

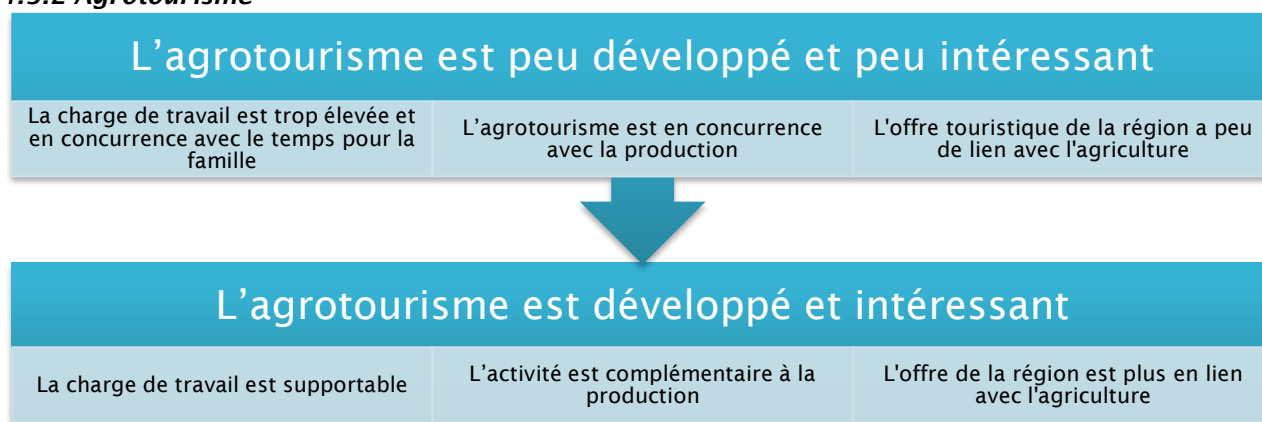


Figure 30 Problèmes et situations souhaitées concernant l'agrotourisme

Charge de travail

La région est pauvre en agrotourisme. Seul peu de paysan-ne-s s'y attèlent, comme propose le Diable Vert qui offre des ateliers pour changer son regard sur la réalité de notre société et du Woofing (World Wide Opportunities on Organic Farms), ou LeaderSheep, qui offre des activités de renforcement de cohésion d'équipe (team building) avec des moutons. Certains événements autour de l'agriculture sont organisés comme l'inalpe et la désalpe, ou encore la journée des vernes à Gryon, où la commune offre aux participant-e-s un repas en échange de l'arrachage de ces envahisseuses.

Le manque d'engouement pour l'agrotourisme a plusieurs raisons. Les paysan-ne-s de la région n'ont pas un contact très bon avec le tourisme. De plus, elles et ils ont l'impression que les touristes visitant la région ne sont pas le public cible de l'agrotourisme. Certain-e-s paysan-ne-s ont été actifs et actives dans l'agrotourisme, offrant des repas, des activités pour le Club Med mais ont abandonné. La charge de travail était trop élevée par rapport à la rentabilité financière. De plus, les périodes de travail coïncident avec les seuls moments que les paysan-ne-s peuvent partager avec leur famille, rendant l'équilibre travail-famille encore plus difficile.

L'agrotourisme est cependant vu comme une opportunité par quelques participant-e-s. Effectivement, la région regorge déjà de touristes et les attirer sur les fermes permettrait de diversifier le revenu des paysan-ne-s. De plus, l'agrotourisme est un tourisme plutôt doux et, développé correctement, pourrait devenir un USP (unique selling point) de la région. Une partie des participant-e-s pense que ce type d'activité devrait être mis en place uniquement par les paysan-ne-s intéressé-e-s par un réel échange de vue entre paysan-ne-s et touristes et non par intérêt financier ou parce que d'autres acteurs et actrices (comme la PA) l'imposent.

Activités complémentaires à la production

Présenté comme un complément à l'activité agricole, l'agrotourisme est cependant une activité très différente de la production et ne convient donc pas à tous les paysan-ne-s. Cette activité comporte les mêmes risques liés à la météo et la même complexité de devoir travailler avec d'autres êtres vivants que la production agricole, et donc n'est pas une source facile et prévisible de revenu qui pourrait compléter la production. De plus toutes les fermes ne sont pas organisées pour proposer des visites agréables et sans danger. Par ailleurs, amener des visiteurs et visiteuses sur les fermes peut provoquer des problèmes, avec des citoyen-ne-s qui dénoncent certaines pratiques ou situations (liées au bien-être animal par exemple) et provoquent des frais et pertes de temps pour les paysan-ne-s et les vétérinaires. En outre, une participante a relevé le fait que l'agriculture industrielle actuelle sous pression financière qui appauvrit les sols, la biodiversité et n'offre une vie digne ni aux animaux de rente ni aux paysan-ne-s n'est peut-être pas la meilleure à montrer à la population. En effet, cette agriculture ne transmettrait pas les valeurs de respect de la vie (des animaux de rente qui sont exploités entre autre), d'autant plus si les paysan-ne-s se lancent dans cette activité par appât du gain et non par conviction et passion pour la transmission de connaissances. Certain-e-s paysan-ne-s pensent que sur les alpages qui proposent une buvette, cette dernière tend à prendre trop d'importance, au détriment de la qualité du travail agricole et de la qualité de vie du producteur ou de la productrice.

Ainsi, pour le futur, rares sont les participant-e-s qui souhaitent que cette activité soit la norme pour les fermes de la région. La vision est plutôt que les paysan-ne-s attirés par ce genre d'activités pour des raisons idéologiques l'adoptent et que les autres puissent vivre de leur production sans devoir adopter cette diversification de leur activité.

Offre touristique

Le tourisme de la région offre des éléments de tourisme doux et se développe en partie dans cette direction, mais les communes d'Ollon et Gryon comportent déjà de nombreuses infrastructures lourdes et comptent en développer davantage. Ces communes dépendent également du tourisme de sports d'hiver (particulièrement le ski de piste), industrie plutôt intensive. Les communes de Lavey et Bex n'ont que très peu de tourisme pour le moment et peuvent donc orienter leur développement dans la direction qu'elles souhaitent. Les participant-e-s estiment que les principaux atouts de la région attirant les touristes sont le paysage et la nature, et ce avant les offres elles-mêmes.

À l'heure actuelle, les participant-e-s s'accordent plutôt à dire que la cohabitation avec les touristes est plus contraignante que bénéfique, particulièrement pour les paysan-ne-s. Les interactions positives entre la population locale et le secteur du tourisme sont peu nombreuses, si ce n'est quelques initiatives, comme l'entretien des chemins pédestres par les retraité-e-s de Lavey, le marché de Barbolleuse et quelques paysan-ne-s qui profitent des touristes pour la vente directe de leurs produits (surtout sur les alpages). Un participant estime que la population locale n'est pas assez prise en compte dans le développement de la région, qui priorise le tourisme à l'encontre de la population locale et investi dans des installations qui leur profitent peu.

Les participant-e-s ont l'impression que le tourisme est une nuisance pour région. Ce secteur et ses installations seraient plus gourmands en impôts que ce qu'il rapporte à la population locale. De plus, cette dernière a l'impression que les touristes ont la priorité dans la région et qu'elle est vue comme une nuisance par ce secteur au lieu d'habitant-e-s légitimes de la région. Effectivement, on leur demande souvent de se plier à de nouvelles contraintes du secteur sans prendre en compte leurs avis et besoins. Elles et ils ont aussi l'impression que ce secteur accapare une part de plus en plus grande du territoire et leur donne l'impression que leur activité est en marge. La population locale aimerait se sentir à nouveau légitime sur son territoire et que les touristes y soient des invités respectueux et non des souverain-e-s, que les occupations de la population soient la priorité et le tourisme un secteur accessoire. La population locale ne veut pas que leurs lieux de vie deviennent des zoos où les touristes viennent observer une manière de vie créée pour leur offrir du folklore mais sans lien avec la réalité du pays. Elle aimerait que le tourisme soit un outil et non une fin du développement de la région.

Une trentaine de participant-e-s ont évoqué le **tourisme doux**. Elles et ils aimeraient que l'approche des touristes dans la région change, qu'elles et ils soient moins pressé-e-s, hyperactifs et hyperactives et effervescent-e-s, qu'elles et ils prennent le temps de découvrir et apprécier la région. Ces participant-e-s voudraient également que les touristes ne soient plus vu-e-s comme des vaches à lait qu'on pousse à la consommation de produits trop chers et parfois sans lien avec la région (boutiques de souvenirs, activités payantes, accès payants, ...). Elles et ils ne veulent pas non plus que la région se transforme en parc d'attraction, organisé autour du tourisme, parcourue de lourdes infrastructures et de réglementations et contraintes qui compliquent la vie de la population locale. Elles et ils souhaitent éviter la construction de grands complexes « tout compris » et la participation à des Passes (offre commune entre plusieurs régions), qui favorisent le tourisme de masse. Un participant insiste même qu'il ne faudrait pas augmenter les accès à la nature (sentiers) pour ne pas plus déranger la faune. Une dizaine de participant-e-s voudraient limiter la construction d'infrastructures dans la région, ou alors au moins avec un impact minime sur le paysage.

Une dizaine de participant-e-s estiment que ce qui est déjà développé convient, qu'il faut continuer à le valoriser et que si développement il y a, ce soit **autour d'éléments déjà existants**, tels que le patrimoine, les ressources naturelles, le calme de la région, le savoir-faire de ses habitant-e-s, Les participant-e-s s'accordent à dire que dans la mesure du possible (climat), l'offre de sport d'hiver devrait être maintenue, car elle représente le fonds de commerce du tourisme et que les installations existent de toute façon. Quelques réserves sont cependant émises par rapport au ski de peau de phoque, qui génère beaucoup de dérangement de la faune et rapporte moins que le ski de piste. Des participant-e-s ont proposé le développement de nouvelles offres sportives, telles que des sentiers équestres, des parcours de trail ou une via ferrata. Un participant insiste sur le maintien de chemins agréables pour les piétons. Les sentiers de montagne, autrefois utilisés pour se déplacer et pas seulement pour la randonnée, font partie du patrimoine local et leur tracé et entretien du savoir-faire. Effectivement, les sentiers hérités de nos ancien-ne-s permettent de parcourir de longues distances et dénivelés sans trop se fatiguer. Les nouveaux sentiers, communs avec d'autres modes de déplacement, sont non seulement dangereux à cause des risques de collisions (et la personne à pied perd toujours), mais aussi parce qu'ils peuvent être trop escarpés ou rendus glissants à cause de l'érosion.

D'autres participant-e-s sont plutôt en faveur d'un changement d'approche du tourisme. Elles et ils aimeraient que le tourisme soit **intégrés dans la vie locale**, que les touristes viennent dans la région pour voir comment la population locale y vit et participer à leurs activités, plutôt que d'avoir les leurs en parallèle. Cela pourrait être par exemple l'organisation d'événements autour de la culture et du patrimoine local (le tourisme aide ici au maintien de la culture et de l'identité locale en les valorisant), la participation des touristes à certaines tâches agricoles, à des ateliers d'artisanat, à de la recherche participative (comme dans le parc national suisse) ou à l'entretien du paysage (le tourisme soutient les acteurs et actrices locales et les touristes s'imprègnent de la région et ont un sentiment d'utilité). Ces participant-e-s aimeraient que les touristes prennent le temps de s'imprégner de la région et qu'elles et ils ne soient pas toujours en train de fuir la réalité dans des activités intenses en émotions mais sans lien réel avec la population et son territoire. Ces participant-e-s aimeraient que les touristes viennent dans la région pour en découvrir la diversité, s'imprégner de son terroir et y consomment les produits locaux dont elles et ils connaissent le contexte.

Certain-e-s participant-e-s, qui imaginent le futur de la région comme un modèle de durabilité avec le développement de filières courtes et de symbioses entre les activités des habitant-e-s et leur terroir et s'imaginent les futurs touristes comme des curieux et curieuses qui viendraient chercher de l'inspiration et observer une autre manière de fonctionner.

L'échange de connaissances est un aspect qui a intéressé un certain nombre de participant-e-s, elles et ils aimeraient que les interactions avec les touristes en soient plus imprégnées, que les touristes visitent la région pour apprendre ce que sa population a à transmettre et échanger avec elles et eux leur vision du monde. Elles et ils aimeraient que les touristes qui visitent la région y apportent d'autres choses que de l'argent et des contraintes. Elles et ils pensent que l'intensification des échanges entre la population et les touristes pourrait aider au lien social local, car les habitant-e-s de la région auraient davantage l'habitude d'échanger avec des personnes différentes et seraient donc plus ouvert-e-s d'esprit et moins critiques, également avec leurs voisin-e-s.

4.3.3 Importance du tourisme comme secteur économique et sur le territoire

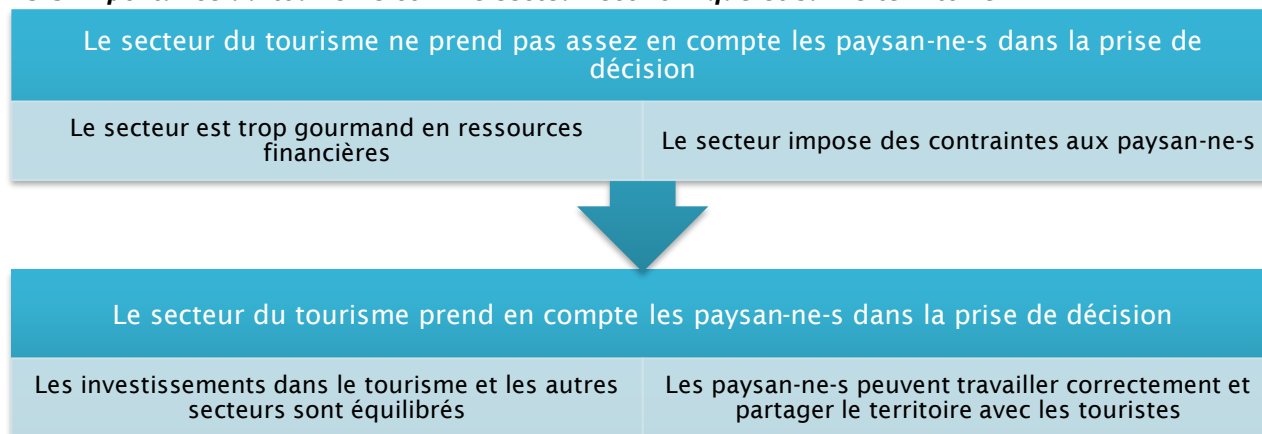


Figure 31 Problèmes et situations souhaitées concernant les relations entre les paysan-ne-s et le secteur du tourisme

Ressources allouées au tourisme

Les contacts entre les paysan-ne-s et les communes sont relativement bons, en tout cas pour les communes d'Ollon et de Gryon. La commune d'Ollon entretient les bâtiments sur les alpages qu'elle loue aux paysan-ne-s, elle entretient les chemins, aide à lutter contre l'envahissement des pâturages par la forêt et met des piquets de clôture à disposition. La commune veut maintenir une production de montagne et favoriser les filières courtes. La commune de Gryon, dont une vue est illustrée par la Figure 33, aide les paysan-ne-s pour l'entretien des structures paysagères et les soutient également dans la lutte contre les verners sur les alpages. Elle a de bons contacts avec ses locataires et se bat pour le maintien de l'agriculture sur la commune (en production laitière si possible). Cependant, comme expliqué dans la partie « offre touristique », une majorité des participant-e-s se sent lésée quant aux décisions d'investissements des communes et a l'impression que ces derniers profitent davantage au secteur du tourisme qu'aux contribuables.

Une dizaine de participant-e-s sont pour la réduction de l'importance du tourisme dans la région. Ceci par soucis de protection de l'environnement, pour éviter que ce secteur ne s'associe trop à la politique et forme une élite trop importante, afin de moins souffrir des contraintes, pour atteindre un meilleur équilibre entre ce secteur et les autres et qu'une plus grande partie des investissements de la commune bénéficie aussi à sa population.

Gestion des responsabilités

Le tourisme, activité économique importante de la région, dépend grandement de l'agriculture, qui entretient le paysage et plus particulièrement les pistes de ski, principale attraction touristique de la région. Ainsi, les communes, propriétaires des alpages où passent les pistes, ont tout intérêt à entretenir les bâtiments et y offrir des conditions attractives aux paysan-ne-s. De fait grâce au tourisme, les paysan-ne-s ont accès à des équipements modernes et sont reliés au réseau électrique. Les touristes sont aussi un bassin de client-e-s important pour la vente directe. Certain-e-s paysan-e-s entretiennent également les jardins des résidences secondaires. Enfin, l'office du tourisme offre de la visibilité aux paysan-ne-s décidant de développer des activités à l'intention des touristes.

En revanche, nombre de paysan-ne-s ont l'impression que le tourisme est trop important par rapport à l'agriculture dans la tête des décideurs et décideuses locales, qui n'impliquent pas les paysan-ne-s dans les réflexions autour du tourisme et leur imposent les conséquences de leurs décisions. Par exemple, avec le développement de cart dans les alpages, les routes leur sont réservées la plus grande partie de la journée, compliquant le travail des paysan-ne-s. Certains événements organisés sur les alpages demandent une préparation de la part des paysan-ne-s (ne pas avoir des barrières qui dérangent ou autre). Elles et ils sont prévenus peu de temps à l'avance et l'organisation de ces événements ne tient pas compte de leur calendrier de production. De plus, il est encore attendu que les paysan-ne-s prennent le temps de discuter avec les touristes, alors qu'elles et ils croulent déjà sous le travail et ne reçoivent aucune compensation pour ce service.

Les paysan-ne-s souhaitent des relations plus saines avec le tourisme. Elles et ils voudraient être mieux intégrés dans les prises de décisions et que les désagréments provoqués par les touristes soient moindres et mieux compensés par des avantages. Par exemple de faire en sorte que les touristes achètent davantage de produits de la région, qu'elles et ils soient mieux informés quant à la manière

de se comporter et ainsi de suite. Ces participant-e-s souhaitent également que les responsabilités en cas d'accidents soient clarifiées. Du côté des acteurs et actrices du tourisme, elles et ils aimeraient avoir un-e porte-parole pour l'agriculture, à inviter lors des discussions et prises de décision qui concernent ce secteur.

Réactions pour le tourisme

Le groupe était d'avis que même si le tourisme dépend fortement de l'agriculture (pour l'entretien du paysage entre autres) il ne tient pas assez compte de ce secteur dans la prise de décision et les rapports de force ne sont pas équilibrés. Le tourisme représente une masse de revenus beaucoup plus importante que l'agriculture. Les participant-e-s souhaitent cependant davantage de consultations des paysan-ne-s lorsque le tourisme prend des décisions qui les concernent. Elles et ils voient aussi les touristes comme un potentiel de marché et réfléchissent à développer des offres, comme le montre le Tableau 7.

Tableau 7 Projets et visions concernant le tourisme qui intéressent les participant-e-s de l'atelier

Projets	Visions
• Désalpe • Nettoyage de pâturage comme sortie d'entreprise • Passeport vacances • Parcours de fermes • Repas à la ferme (brunch) • Initiation à la transformation • Pistes pour chevaux • Balades avec des animaux (ânes, lamas) • Vendanges pour célibataires ou autres • Offre pour camps scouts	• Représentations des paysan-ne-s dans les offices du tourisme • Partenariats avec les acteurs et actrices du tourisme • Tourisme communautaire / stratégies participatives • Evénements autour de l'agriculture et des produits locaux • Offre d'initiation et de sensibilisation à l'agriculture • Offre autour de l'artisanat + agroalimentaire

4.3.4 Pertinence d'un parc pour la région

Un participant de l'atelier, habitant d'un parc naturel, a insisté sur l'importance de ce type d'organisation. En effet, le nom malheureux donne l'impression que les habitants sont parqués et que le focus est sur l'environnement alors que c'est plutôt une manière pour la population locale de s'organiser, qui est reconnue par l'Etat et permet donc d'accéder à son soutien. Le participant a insisté sur le fait que les paysan-ne-s de sa région ont d'avantage développé des filières courtes et marchés de niche, leur permettant de s'extraire dans une certaine mesure des contraintes imposées par la politique agricole et la grande distribution. Un autre participant, en revanche, a partagé qu'à part une cotisation à payer, le parc n'a pas eu d'impact dans sa vie de producteur. Effectivement, comme les bureaux de développement régional, les parcs s'occupent principalement de l'accompagnement de projets mais leurs genèses doivent venir de la population locale. Le Tableau 8 présente les avantages et inconvénients des parcs identifiés par les participant-e-s de l'atelier.

Tableau 8 Avantages et inconvénients des parcs identifiés par les participant-e-s de l'atelier

Avantages (pour le projet, la région)	Inconvénients (pour le projet, la région)
Faire connaître la région, nature, acteurs et actrices, production, le tourisme Educatif Finances, économiques créateur d'emplois Image de marque, sentiment d'appartenance Fierté	Manque de surface Population trop proche (tourisme) L'effort financier et démarches administratives Effort politique pour la création

4.3.5 Projets

Les participant-e-s de l'atelier se sont répartis en cinq groupes et ont approfondi une idée de projet de leur choix. Les tableaux résultants sont disponibles dans l'annexe 9.

Seul un projet individuel a été choisi en production. Trois projets collectifs de filières ont été discutés, ainsi qu'un concernant le tourisme. Le Tableau 9 idées de projets développés par les participant-e-s de l'atelier

Tableau 9 idées de projets développés par les participant-e-s de l'atelier

Thème	Projet	Courte description	Nombre de participant-e-s de l'atelier intéressé-e-s
Production	Production de CBD (chanvre produisant du Cannabidiol) en plein champ	• Production de chanvre CBD en plein champ • En accord avec la future législation du chanvre thérapeutique	1
Filières	Bourse virtuelle locale	• Partenariats entre les paysan-ne-s et les artisan-ne-s locales • Application ou site pour l'échange entre l'offre et la demande	7
	Parc naturel	• Création d'un parc régional multi-communal (Lavey, Bex, Gryon, Ollon) • Le but est de valoriser la production et les services locaux tout en maintenant une situation viable et digne pour les acteurs et actrices régionales. • Mise en avant des valeurs par la création d'un label régional et la mise en avant des produits et services locaux, visibilité • Aide à la communication et visibilité • Sensibilisation de la population locale et des touristes • Encouragement à la collaboration entre professions (production, restauration) • Créer des synergies régionales • Préservation du patrimoine naturel (cultivé et sauvage)	5
	Chablais Terre-oir	• Groupement de coopératifs (producteurs et productrices du Chablais) dans un centre de distribution • Circuits courts • Points de vente • Grossistes et restaurants	10
Tourisme	Collaboration tourisme - agriculteurs	• Participer activement à tous les projets de développement touristiques qui touchent une parcelle agricole en considérant que le travail d'entretien du paysage est une pierre angulaire de la destination	7

4.4 Choix de projets – réunion entre acteurs et actrices clés

Lors de la réunion avec les acteurs et actrices clé, la situation post atelier a été discutée. Il a été établi que le déroulement des événements comme prévu ne serait pas possible. Alors que les participant-e-s aux entretiens et / ou à l'atelier étaient supposé-e-s s'organiser entre elles et eux à partir des listes d'inscription pour des projets en ligne, presque aucun-e ne s'y est inscrit-e. De plus, en discutant avec elles et eux de la raison, il est ressorti clairement qu'elles et ils avaient encore besoin de soutien pour les étapes suivantes. Aucun projet clair et fédérateur n'a émergé de l'atelier et les paysan-ne-s n'estiment pas avoir assez de ressources pour organiser les activités nécessaires et y parvenir. Elles et ils ne savent pas non plus vers qui se tourner pour les accompagner dans ces processus.

Il a donc été décidé que la suite des opérations serait comme suit :

- Rendre la thèse de master
- Communiquer les résultats à la population
- Regarder pour quels projets les personnes s'inscrivent dans les listes
- Organiser une rencontre entre personnes intéressées à s'investir dans la région
- Définir, à l'aide de la liste de projets et selon les intérêts des personnes invitées, quels projets mettre en place dans la région

Cependant, des axes de développements ont déjà été discutés pendant la réunion.

Le tourisme a été retenu comme thème important, tant pour le marché potentiel qu'il représente que pour résoudre les conflits de partage du territoire et des ressources avec les acteurs et actrices du tourisme et les touristes elles et eux-mêmes. Pour adresser les conflits et clarifier les responsabilités entre les paysan-ne-s et les acteurs et actrices du tourisme, une table ronde pourrait être organisée. Afin d'améliorer la compréhension et le respect des touristes pour les paysages qu'elles et ils traversent et les personnes qui y travaillent, un musée de l'agriculture de montagne pourrait être pertinent.

La question d'atteindre le marché des touristes est un peu plus compliquée. En effet, il existe dans la région peu de produits qui peuvent être vendus directement aux touristes, car ils doivent au moins être cuisinés (portion d'animal, lait et légumes crus, ...). La solution serait donc de soit construire une unité de transformation, soit d'encourager les collaborations entre la production et la restauration. Cela comprendrait de former des paysan-ne-s pour organiser leur production pour répondre à la demande de la restauration, une organisation de la logistique et des formations pour les restaurateurs et restauratrices pour qu'elles et ils apprennent à valoriser les produits locaux en respectant les saisons et avec un minimum de pertes. L'outil pour la mise en place serait le PDR, car le projet aurait une taille suffisante et, bien que sur le temps long, cet outil est plus rapide que la mise en place d'un parc.

L'éventualité d'un parc a d'ailleurs également été discutée. Les personnes présentes sont d'accord que ce peut être un outil pertinent pour le développement de la région mais estiment que la mise en place est trop longue et que des projets pour améliorer la condition des paysan-ne-s doivent être implémentés sur un horizon temporel plus court. De plus, le nombre de parcs augmentant rapidement sur le territoire, les personnes clés craignent que d'avoir un parc ne soit plus un élément de différenciation sur le marché et que les soutiens financiers accordés à chaque parc par la Confédération se réduisent, car le budget parc (qui n'est pas en augmentation) doit être divisé entre de plus en plus d'unités. Cependant, l'association Morcles-Diablerets-Muveran travaille sur la mise en place d'un géoparc. Un géoparc est similaire à un parc naturel si ce n'est que sa géologie doit être particulière et mise en valeur dans les offres touristiques. La Suisse s'est engagée auprès de l'Europe pour en faire un mais pour l'instant aucun dossier de candidature n'a été déposé. Avec ses richesses géologiques, la région aurait de grandes chances d'être acceptée et se différencierait ainsi des autres parcs (naturels). Les personnes clés ont donc conclu qu'elles n'allaient pas s'engager dans la rédaction du dossier de candidature mais qu'elles sont favorables à l'idée et la soutiendrait le moment venu.

4.5 Résultats sur d'autres thèmes

Les entretiens portaient sur d'autres sujets que l'agriculture. Certains thèmes ont peu été exploités par manque de temps mais ils étaient, dans la mesure du possible, inclus dans les réflexions. La Figure 33 suivantes illustrent les aspects les plus abordés pour chaque thèmes lors des entretiens et résument les principales visions (ce qui devrait changer par rapport à la situation actuelle) des participant-e-s.



Tourisme

Type, offre

- Doux, conscient
- 4 saisons
- Davantage de lien avec le terroir
- Valoriser ce qui existe déjà (patrimoine (im)matériel)
- Accès limité aux zones naturelles sensibles



Impact local

- Moins d'incivilités
- Minimum d'infrastructures
- Promeut l'échange de connaissances
- Favorise l'identité régionale
- Favorise la collaboration entre les acteurs locaux

Gestion

- Moins gourmand en ressources
- Meilleure communication / communication commune
- Outil et pas fin du développement de la région
- Intégré dans la vie locale



Figure 32 Résultats des entretiens concernant le tourisme, le cadre de vie, l'environnement, l'emploi et la cohésion sociale



Cadre de vie

Aspects les plus appréciés

- Beauté
- Accessibilité
- Climat
- Calme
- Diversité (de paysages, de personnes, de production agricole, ...)



Mobilité

- Douce (TP, vélo, téléphérique)
- Réduction des voitures dans les villages
- Moins de pendulaires

Activités, sport et culture

- Meilleur accès pour les chevaux
- Plus grande diversité culinaire
- Offre pour les jeunes adultes



Services

- Meilleur accès aux soins
- Epicerie de proximité
- Structure d'accueil pour les enfants
- Structures pour personnes âgées à la montagne

Urbanisme

- Basé sur les besoins de la population, pas le rendement économique
- Développement cohérent et non par zones
- Identité visuelle
- Qualité de l'habitat > quantité
- Centres de villages vivants



Style de vie

- Respect du vivant > profit
- Qualité > quantité
- Lien fort avec son environnement
- Engagement dans la communauté

Gestion

- Décentralisation du pouvoir
- Meilleure répartition des richesses
- (Re)nationalisation des services publics
- Participation de la population





Environnement

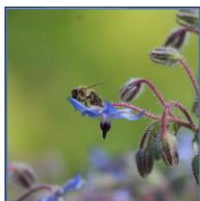
Paysage

- Préserver et valoriser
- Meilleur équilibre humain / nature
- Favoriser la diversité, les petites structures
- Plus de perméabilité entre les zones



Biodiversité

- Promouvoir (habitats, couloirs)
- Mesures pour les jardins privés / les communes
- Habitats aux dynamiques naturelles



Energie

- Réduction de la consommation
- Energies renouvelables



Pollution

- Réduction (chimique, visuelle, sonore, lumineuse, ...)
- Questionner la pertinence de certains événements



Déchets

- Réduction de la production
- Davantage de collecte
- Davantage de diversité de tri



Ressources

- Eau: moins pour la neige artificielle
- Matériaux de construction durables



Sensibilisation

- Aux projets existants
- À l'environnement et ses dynamiques naturelles
- Au rôle de l'agriculture pour la promotion de la biodiversité



Gestion

- Soit imposition de mesures autoritaires
- Soit mesures basées sur le marché (taxes/subventions)
- Soit mesures participatives, changement d'approche du vivant



Emplois

Marché du travail

- Soit que les travailleurs s'adaptent aux conditions actuelles



Marché du travail

- Soit que les conditions de travail soient plus adaptées aux attentes des travailleurs
- Pouvoir entretenir une famille sur un salaire
- Carrière basée sur les capacités et intérêts
- Possibilité de travailler près du lieu de vie
- Moins de travail saisonnier



Secteur

- Davantage de services
- Davantage d'artisanat
- Garder le tourisme
- Réduire l'industrie
- Davantage de personnes et moins de machines dans l'agriculture



Formation / accès

- Informer sur les perspectives de carrières et les besoins des entreprises locales
- Soutenir dans la recherche d'emplois
- Reconnaissances de capacité facilitées pour les migrants
- Plus de travaux peu qualifiés / moins besoin de diplômes



Type d'entreprises

- Favoriser les filières courtes, l'économie circulaire et / ou sociale et solidaire
- Favoriser les PME et les entreprises sociales



Cohésion sociale



Mesures

- Meilleure communication sur les activités
- Mise en valeur la diversité sociale de la région
- Lieux de rencontres inclusifs
- Sensibilisation au mode de vie rural



Attitude

- Moins de discriminations (racisme, sexisme, ...)
- Plus d'interactions entre les groupes sociaux
- Implication de la population dans la vie locale



4.6 Outils de financement

Il existe de nombreuses possibilités pour financer un projet de développement rural en Suisse (regiosuisse sans datea). Toutes les solutions ont leurs spécificités et sont appropriées à différentes situations. Il existe, au niveau mondial, européen, national ou même régional des programmes et politiques qui vont soutenir les projets allant dans leur sens. Il existe également des solutions privées, telles que les fondations, le crowdfunding et les crédits.

4.6.1 Niveau mondial

Les **Nations Unies** sont l'institution de référence au niveau mondial (regiosuisse sans datea). Elles ont différentes branches qui s'intéressent à l'agriculture (et son programme sur les Systèmes Ingénieurs du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM) (FAO sans date)) ou à la culture tangible (et son programme « man and biosphere ») ou intangible (UNESCO Centre du patrimoine mondial sans date). Ces branches connectent des acteurs, actrices et régions avec des intérêts similaires et leur donne de la visibilité, ce qui peut faciliter l'accès à des financements tiers. Concernant les financements, les nations unies fonctionnent par appel à projets, il faut donc surveiller si certains pourraient être pertinents (UNESCO Centre du patrimoine mondial sans date).

À l'heure actuelle, la Suisse a 8 traditions inscrites au patrimoine culturel immatériel, dont la saison d'alpage. Elle y a aussi 12 sites, dont le vignoble en terrasses de Lavaux, paysage agricole. Elle possède également deux réserves de biosphère, une à Entlebuch et une dans le Val Müstair (House of Switzerland 2017).

4.6.2 Niveau européen

Les projets Suisses peuvent prétendre à des fonds européens en passant par le programme **Interreg** (regiosuisse sans datea).

Développer un projet Interreg est compliqué parce qu'il doit être en collaboration avec d'autres pays européens (SECO, Secrétariat d'Etat à l'économie 2022a). Un appel à projets classiques est en cours jusqu'au 13.10.23 dans le volet espace alpin d'Interreg. La liste des projets en cours est disponible ici : [https://regiosuisse.ch/fr/base-de-donnees-des-projets?programs\[\]=Interreg&topics\[\]=Agriculture%20et%20alimentation](https://regiosuisse.ch/fr/base-de-donnees-des-projets?programs[]=Interreg&topics[]=Agriculture%20et%20alimentation)

4.6.3 Niveau national

La Suisse bénéficie de nombreuses aides financières pour la mise en place de projets de développement rural (regiosuisse sans datea). Elles sont listées sur le site de regiosuisse, qui a servi de source principale pour cette partie (<https://regiosuisse.ch/fr/aides-financieres-developpement-regional>).

D'après régiosuisse, les fonds nationaux sont rarement cumulables et financent habituellement les projets à hauteur de 50% maximum, le reste devant venir des porteurs de projets. Les projets doivent respecter différents critères en fonction des fonds qu'ils cherchent à mobiliser mais certains sont communs à presque tous les fonds ; le projet ne doit pas être fini, les porteurs doivent être enregistrés en Suisse (si c'est une entreprise par exemple), le projet doit pouvoir montrer des résultats, être innovant, générer de la valeur dans la région d'implémentation et s'autoporter financièrement à la fin de la période de soutien. La plupart des fonds soutiennent des collaborations entre différents acteurs et actrices et non des projets privés.

Niveau cantonal

L'agriculture occupe une grande surface du canton de Vaud, qui, grâce à son climat varié et ses bons sols assure une production importante et diversifiées (Canton de Vaud sans datea). Ce secteur est donc bien pris en compte dans la politique. Le canton met plusieurs outils de financement à disposition des paysan-ne-s ou pour développer des projets de développement rural (Prométerre sans date). Le service de conseil agricole du canton, Prométerre, gère l'Office de crédit agricole (OCA), qui sert à soutenir les paysan-ne-s en leur proposant des prêts sans intérêts ou des cautionnements pour accéder à d'autres prêts (Prométerre sans date). La loi sur l'appui au développement économique (LADE) octroie également des aides aux projets de développement rural, d'entre 35 et 50%, suivant les projets (AgIQnet sans date). Le canton promeut également une agriculture durable et soutient les paysan-ne-s mettant en place certaines mesures avec son plan climat (Caanton de Vaud sans date).

Autre

Pour la réalisation de projets de développement rural, il existe également des solutions privées, telles que les prêts bancaires sponsors, fondations et les financements participatifs (Antenne Région Valais Romand sans datea). Les conditions et montants qu'il est possible d'obtenir via des prêts bancaires

dépend des conditions de la banque et du demandeur ou de la demandeuse de prêt, de sa solvabilité (Commission européenne 2012). Les critères financiers de capital propre et solvabilité sont les plus importants pour accéder à un prêt bancaire (Commission européenne 2012). Il existe de nombreuses fondations en Suisse, qu'il est possible de trouver à partir de listes comme les suivantes :

<https://www.fundraiso.ch/fr/sponsorlist?q=d%C3%A9veloppement%20rural%20suisse&cat=Fondations>
<https://stiftungschweiz.ch/>

<https://ceps.unibas.ch/fr/transfert-a-la-pratique/registres-des-fondations/>

Les fondations ont toutes des thèmes et objectifs différents, il faut donc trouver celles qui correspondent à ceux du projet (Antenne Région Valais Romand sans datea). Pour obtenir le soutien d'une fondation, un projet doit respecter certains critères, fixés par la fondation. Certaines fonctionnent sur appel à projets, d'autres sont ouvertes aux demandes spontanées (Antenne Région Valais Romand sans dateb). Les financements participatifs sont une solution intéressante comme alternative aux banques et permettent l'implication de la communauté (Portail PME 2023). Avec cette méthode qui consiste à demander à des personnes de la société civile de faire un don du montant de leur choix en échange d'une petite compensation (un service, un produit, ...), les montants sont habituellement plutôt bas (Portail PME 2023).

Pour choisir un outil de financement, il est important de bien connaître son projet, ainsi que les axes et objectifs des différents outils. Il est également important de voir si les aides sont cumulables ou non. Il faut aussi surveiller les appels à projets. Le projet à financer ne colle généralement pas exactement aux critères et axes stratégiques des outils de financement, c'est pourquoi il faut être ouvert à le modifier légèrement pour y accéder et à adapter les documents de demande de financement en fonction de qui est contacté. Le Tableau 10 Outils de financements pour des projets de développement rural liés à l'agriculture en Suisse (Antenne Région Valais Romand sans datea; regiosuisse sans datea)

Tableau 10 Outils de financements pour des projets de développement rural liés à l'agriculture en Suisse (Antenne Région Valais Romand sans datea; regiosuisse sans datea)

	Source des fonds	Soutien	Taille du projet	Type de financement
International	Interreg (A et B)	Collectif	Très grand,	À fond perdu 30-60%
National	Projet de développement régional (PDR)	Collectif	Grand	À fond perdu 34-50%
	Promotion de la qualité et de la durabilité (OQuaDu)	Individuel Collectif	Petit à grand	À fond perdu >50%
	Utilisation durable des ressources (programme d'utilisation durable des ressources naturelles)	Collectif	Très grand	À fond perdu 50-80%
	Projets-modèles pour un développement territorial durable	Collectif	Grand	À fond perdu >50%
	Programme d'encouragement pour le développement durable	Collectif	Grand	À fond perdu >50%
	Aides à l'investissement pour les améliorations structurelles dans l'agriculture	Individuel Collectif	Petit à grand	À fonds perdu Prêt et crédit d'investissement
	Études préliminaires de projets innovants	Collectif	Petit à grand	À fond perdu >50%
	Aide suisse à la montagne	Individuel Collectif	Petit à moyen	À fond perdu En fonction des besoins
Cantonal	Office de crédit agricole (OCA)	Individuel Collectif	Petit à moyen	Prêts sans intérêts
	Loi sur l'appui au développement économique (LADE)	Individuel Collectif	Grand	À fond perdu Prêts sans intérêts Cautions Arrière-cautions
Autre	Prêts privé	Individuel Collectif	Petit à moyen	Prêt avec intérêt Dépend des banques
	Sponsors	Individuel Collectif	Petit à moyen	À fond perdu Dépend des sponsors
	Fondations	Individuel Collectif	Petit à grand	Dépend des fondations
	Financement participatif	Individuel Collectif	Petit à moyen	À fond perdu contre petite indemnisation Dépend des plateformes

5 Discussion

Bien que la région étudiée bénéficie d'une grande diversité, trois approches différentes du futur se distinguent parmi les participant-e-s des entretiens et de l'atelier. Une partie des participant-e-s pense que la situation actuelle n'est pas si problématique et voit l'instauration de mesures (principalement basées sur le marché) comme solution, ont donc plutôt une **approche libérale**. Une autre partie des participant-e-s estime la situation actuelle comme très problématique et ne conçoit d'avenir viable sans un **changement de paradigme profond**, où le respect du vivant prime sur l'attrait du profit. Finalement, la dernière partie des participant-e-s est nostalgique du passé et voudrait retrouver les conditions de l'époque en défendant des idéaux **proches de la tradition**. Ces trois approches peuvent générer des visions différentes, comme c'est le cas quant aux systèmes de productions souhaités dans le futur, mais globalement, malgré ce clivage de valeurs, les participant-e-s partagent des défis et envies pour le futur similaires.

Ainsi, quant à l'agriculture, les participant-e-s souhaitent des systèmes productifs et diversifiés, qui écoulent leurs produits localement. Le secteur du tourisme a été dénoncé comme problématique par presque tous les participant-e-s, souhaitant un tourisme moins impactant à l'avenir, plus doux. Les participant-e-s souhaitent le maintien de la qualité de l'environnement, de bonnes perspectives professionnelles et que leur région soit plus dynamique, avec sa propre identité et une population engagée.

Les projets basés sur l'agriculture peuvent être répartis en trois thèmes principaux : la production, les filières et le lien avec le tourisme. Alors que la production est compliquée à influencer (parce qu'elle est très dépendante des conditions cadres, la PA et la grande distribution), les filières semblent montrer un meilleur potentiel. Effectivement, il faut créer de nouveaux débouchés avant de changer sa production. De plus, de nouvelles filières pourraient augmenter les ressources à la disposition des paysan-ne-s, principal facteur limitant pour modifier la production. Concernant le tourisme, la situation actuelle semble absurde avec une poignée d'acteurs et d'actrices plus ou moins locales profitant abondamment de cette industrie, une vaste majorité qui ne saurait identifier si elles et ils en profitent au moins autant qu'ils en pâtissent et une petite minorité qui n'en profite que très peu par rapport aux inconvenances que cette industrie leur génère. Ainsi, il semble urgent au moins de limiter les conflits avec les touristes ainsi que de clarifier les responsabilités en cas de problèmes, mais aussi de mieux prendre en compte la population (et les paysan-ne-s, particulièrement concernés) lors de prise de décision dans le secteur du tourisme. Il est également souhaitable que ce secteur profite davantage aux acteurs et actrices locales et que l'offre soit en lien avec le terroir.

C'est pourquoi une idée de PDR qui réunit les acteurs et actrices de l'agriculture et du tourisme et qui développe une unité de transformation semble particulièrement approprié dans la région.

Effectivement, cette étude a pour objectif d'identifier des idées de projets basés sur l'agriculture qui permettent d'améliorer les conditions de vie de la population des communes de Bex, Gryon, Lavey et Ollon. La démarche est divisée entre identifier les défis rencontrés sur le territoire, les visions de ses habitants et, finalement, quels projets pourraient permettre de s'en approcher. Alors que l'identification des défis et visions a été plutôt concluante, aucune idée de projet claire n'a émergé, mais des pistes sont toutefois apparues.

5.1 Défis rencontrés par les participant-e-s de l'étude

Q1 : Quels sont les défis rencontrés par les acteurs et actrices locales ?

H1 défis d'après la littérature : Le défi principal rencontrés par les acteurs et actrices locales est, sur le plan social, la perte d'identité régionale (visuelle et culturelle). La chute de la biodiversité et la dégradation des habitats, sont les défis sur le plan environnemental. Sur le plan économique les défis sont l'activité économique faible, la faible rentabilité de l'agriculture, les externalités du tourisme dont l'offre est peu adaptée aux conditions locales et à la demande du marché, peu de valorisation sur le territoire de la production locale et l'exploitation non durable des ressources.

Résultats

Les défis rencontrés dans les zones rurales suisses semblent similaires entre les différentes régions, comme celles des 11 parcs étudiés. Les entretiens réalisés pour cette étude étant longs, il a été possible d'aller plus loin que lister les défis et de creuser d'où vient réellement le malaise. Par exemple, lorsque

les paysan-ne-s se plaignent des contraintes imposées par les mesures de promotion de la biodiversité, elles et ils les trouvent trop gourmandes en temps parce qu'elles et ils n'ont pas les ressources de les effectuer correctement. Elles et ils attaquent leur pertinence parce que ces mesures ont été définies sans leur consultation et ne sont donc pas cohérentes avec leurs systèmes de production. Ainsi, de nombreux « symptômes » (défis rencontrés par les acteurs et actrices locales) peuvent être imputés à quelques problèmes sous-jacents.

La **répartition inégale des ressources** est le problème de fond le plus évident. Ainsi, alors que les participant-e-s aspirent pour la plupart à une vie sensée, qui leur permette de prendre soin de ce qu'elles et ils aiment et de se connecter avec leur communauté et environnement, elles et ils sont obligés de passer leur temps à optimiser où elles et ils vont investir leurs ressources : temps, argent, attention et ainsi de suite. Cette situation résulte en un manque de dynamisme, une dégradation de l'environnement, de la communauté et de la santé des individus, d'après leur perception. Par exemple, dans les familles où tous les membres adultes doivent avoir un travail rémunéré pour maintenir un niveau de vie décent ; ils vont avoir plus tendance à se nourrir de produits transformés prêts à la consommation que si au moins un membre a davantage de temps à consacrer à la cuisine (Baraldi et al. 2018). En consommant des produits hautement transformés, importés et achetés à la grande distribution, cette famille impacte négativement sa propre santé mais aussi l'environnement, le dynamisme économique local, les conditions de travail des acteurs et actrices des filières agro-alimentaires entre autres (Leite et al. 2022).

De plus, les priorités choisies par les différents **individus les divisent entre eux**, entre ceux qui priorisent leur communauté, ceux qui priorisent l'environnement, eux-mêmes et ainsi de suite. Ce cas de figure est illustré par certain-e-s participant-e-s reprochant aux autres de prioriser les produits bio sur les locaux.

Ce qui nous amène au point suivant soulevé par les participant-e-s, l'accroissement de l'**individualisme et de l'esprit de compétition** qu'elles et ils perçoivent dans la région. Liés au manque de ressources ne permettant plus de s'investir dans sa communauté, couplé aux discours du système capitaliste patriarcal sur la responsabilité individuelle (de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'élever ses enfants, de créer son bonheur et ainsi de suite) (Alrefaei 2023), les individus sont de moins en moins soudés et voient les autres comme une part du problème au lieu de la solution, opinion clairement exprimée pendant les entretiens. La compétitivité condamne également les individus à agir isolément, leur permettant d'atteindre leurs buts moins efficacement que s'ils s'alliaient. Cette situation peut être illustrée par le cas de la grande distribution versus les paysan-ne-s évoqué par quelques participant-e-s. En mettant les paysan-ne-s en compétition, la grande distribution s'assure qu'elles et ils ne vont pas s'unir pour faire pression sur le prix et les autres conditions qu'elle leur impose.

Cet exemple montre également un des autres problèmes fondamentaux, la **répartition inégale du pouvoir**. Très lié aux ressources, le pouvoir non seulement en dépend mais permet également d'en amasser davantage (Raffestin et al. 2019). Une autre situation dans la région illustrant la répartition inégale du pouvoir est la place du tourisme. Alors que les impacts négatifs de cette industrie ont été mentionnés par nombres de participant-e-s, elles et ils ont également dénoncé les acteurs et actrices en profitant, aidé-e-s par leurs lobbies, qui leur imposent de nombreuses contraintes. Ces acteurs et actrices du tourisme ne semblent pas non plus intéressé-e-s à engager des échanges, afin de discuter les problèmes et, pendant les entretiens, parlent plutôt de continuer à s'imposer avec toujours plus d'infrastructures et de règles.

Souvent évoqué en parlant du tourisme, un autre problème central mentionné par nombre de participant-e-s est la **monétarisation globalisée et l'incitation à la consommation**. Effectivement, nombre de participant-e-s ne souhaitent pas avoir des touristes uniquement pour un profit financier dans la région. Elles et ils mettent la priorité sur l'authenticité et la qualité de l'expérience offerte, plutôt que sur sa rentabilité financière. Concernant les incitations à la consommation, nombre de participant-e-s regrettent que le message du système capitaliste patriarcal suggère que le bonheur et l'accomplissement soient fortement liés aux biens possédés ou aux activités de loisir que l'on peut s'offrir. À leur avis, le bonheur et l'accomplissement reposent sur un lien fort avec sa communauté et son environnement, sur l'investissement dans ces domaines et non dans la fuite permise par la consommation. Elles et ils estiment qu'à l'heure actuelle, les gens ont tendance à cacher leur mécontentement de la vie derrière des objets de luxes et fuient leur réalité avec des vacances autour du monde et la consommation de drogue. Elles et ils regrettent également l'importance donnée aux apparences, poussant les consommateurs et les consommatrices à prioriser les biens de luxe plutôt que d'investir dans une consommation plus locale et / ou plus durable.

Influences du système capitaliste patriarcal sur les défis rencontrés par les participant-e-s

Les défis rencontrés par les acteurs et actrices locales lors de cette étude sont, comme l'aborde le paragraphe précédent, étroitement liés au système capitaliste patriarcal. Ces « symptômes » sont similaires à ceux trouvés dans les visions des populations des 11 parcs analysés, on peut imaginer que les autres zones rurales rencontrent les mêmes problèmes fondamentaux. Il est toutefois intéressant de relever les aspects cités comme problématique par les participant-e-s. Effectivement, elles et ils se plaignent des **influences du patriarcat sur l'environnement et l'agriculture** en zone rurales. La séparation entre l'humain et la nature, résultant en une exploitation non durable des ressources et les impacts des activités humaines sur l'environnement et la biodiversité sont hautement critiqués. Par exemple, les impacts du tourisme sur l'environnement ou la pollution générée par l'industrie sont vus comme problématiques. De plus, un grand nombre de participant-e-s sont fatigué-e-s par la vision utilitariste de la nature et en condamnent les effets tels que la perturbation importante des écosystèmes pour générer du profit (les pistes de ski et l'agriculture intensive par exemple), ainsi que l'exploitation animale (où ces êtres vivants sont vus comme des unités de production à optimiser). Nombre de paysan-ne-s et de participant-e-s ont évoqué l'imposition de mesures et normes qui sont en contradiction avec leur réalité et condamnent la minimisation des connaissances fondées sur l'expérience et les savoirs traditionnels. Certain-e-s participant-e-s ont également directement critiqué l'association de la réussite avec la croissance, l'accumulation de richesses matérielles et la compétition.

L'influence du patriarcat sur les populations n'est pas un thème privilégié par les participant-e-s. Certain-e-s se sont toutefois offusqué des problèmes de discrimination dans la région, particulièrement des personnes migrantes et de leur descendance, ou des dynamiques de copinages locales, desquelles elles et ils se sentent exclu-e-s pour des questions de genre, d'âge ou d'origines. Un autre problème cité est la remise de ferme qui se passe mal, en grande partie à cause de problèmes d'égos masculins. La rareté des critiques sur l'aspect social pourrait être dû au fait que ces effets sont davantage combattus au niveau politique, où l'égalité des chances est un thème gagnant de l'importance (regiosuisse sans datec; Commission européenne 2021; Nations Unies 2021). Une autre raison pourrait être que les personnes interrogées étaient relativement privilégiées et donc n'en souffrent pas suffisamment pour s'en plaindre. Effectivement, la majorité des participant-e-s étaient des indépendant-e-s caucasien-ne-s, et alors que certaines dynamiques sont observables (par exemple, seul 25% des membres des municipalités des communes sont des femmes et dans les listes d'exploitations des réseaux écologiques de la région, 7,6% des exploitations sont enregistrées aux noms de femmes et 4,2% au nom d'un homme et d'une femme, le reste est enregistré sous le nom d'un homme), presque personne n'en a parlé.

Concernant **l'influence du capitalisme**, les seules critiques émises concernaient le tourisme, où l'effet attendu de ruissellement n'est pas suffisant. Les autres aspects (capital humain, marché efficient, choix rationnel et avantage comparatif) ne sont presque jamais critiqué directement et plutôt assimilés par les participant-e-s. Par contre, leurs effets peuvent être vus comme problématique. Par exemple, les paysan-ne-s évoquent parfois la concurrence avec les autres pays comme problématiques (marché efficient) et quelque participant-e-s regrettent la spécialisation agricole dans la région (avantage comparatif).

5.2 Visions des participant-e-s de l'étude

Q2 :Quelles sont les visions (envies et besoins) pour le futur de la région des acteurs et actrices locales ?

H2 visions d'après la littérature : Pour le futur de la région, les acteurs et actrices locales souhaitent conserver / recréer une identité régionale (visuelle et culturelle) sur le plan social ; la promotion de la biodiversité et la conservation des habitats sur le plan environnemental ; l'instauration d'un tourisme doux et durable dans la région, la création de valeur et la valorisation locale des produits régionaux, l'exploitation durable des ressources et en général le développement durable sur le plan économique.

Résultats

Tou-te-s les participant-e-s ont conscience que la situation actuelle ne peut pas perdurer et que plus on attend, plus chère sera le prix à payer pour l'humanité. Ainsi, bien que ce terme n'implique pas la même chose pour tou-te-s les participant-e-s, elles et ils se sont tous et toutes exprimés en faveur de plus de durabilité, ce qui corrèle avec les tendances de développement rural actuelles (regiosuisse sans datec; Commission européenne 2021; Nations Unies 2021). Les participant-e-s ont exprimé le désir d'adresser les problèmes énoncés dans la partie précédente et souhaitent ainsi une société plus

affranchie du capitalisme patriarcal et plus proche des valeurs écoféministes. Elles et ils ne le formulent pas forcément de cette manière et ne souhaitent pas tous la même étendue de remise en question des valeurs capitalistes patriarcales, mais les problèmes évoqués par les participant-e-s sont toutefois une conséquence de l'influence de ces valeurs.

Concernant la **durabilité environnementale**, les participant-e-s évoquent principalement quatre thèmes ; la biodiversité, l'énergie, la pollution et les déchets. Les participant-e-s ont cependant tendance à sous-estimer la perte de biodiversité et la dégradation des habitats dans la région. Les participant-e-s s'accordent cependant à dire que la préservation de l'environnement est importante et à l'avenir, elles et ils souhaitent avoir une qualité de la nature au moins similaire à l'heure actuelle, voire meilleure, avec des habitats de qualité et diversifiés pour la faune et la flore locales. Elles et ils souhaitent une réflexion quant à l'urbanisation et l'expansion des infrastructures touristiques, commerciales et industrielles. Elles et ils appellent à une réduction de la pollution, la promotion des transports public, la conversion aux énergies renouvelables et une gestion plus durable des déchets.

Alors que les problèmes environnementaux sont adressés sous plusieurs aspects, les **problèmes sociaux** sont rarement énoncés. Ce résultat est peu surprenant si on se penche sur les discours habituels du système capitaliste patriarcal, qui s'alarment sur le changement climatique, mais ne le mettent que rarement en lien avec la répartition inégale des ressources et l'exploitation humaine (Mies et Shiva 2014). Ces discours occultent que chaque individu ne pollue pas à part égale et que les émissions sont corrélées à la richesse, que les plus grands pollueurs sont des industries priorisant le profit sur le maintien d'un environnement viable pour l'espèce humaine (Bon et al. 2022). Les discours mainstream (dans la presse par exemple) tendent également à diviser les luttes sociales en autant de « minorités » discriminées, au lieu d'exposer l'exploitation inhérente au fonctionnement du système capitaliste, justifiée par les normes patriarcales (Bon et al. 2022). Ainsi, nombre de participant-e-s se plaignent de la présence de certains autres groupes sociaux (migrant-e-s, personnes à l'assurance invalidité, ...) et blâment les individus pour leurs décisions au lieu du système qui les conditionnent, sans réaliser qu'ils sont dans le même panier, à se faire exploiter par le système au bénéfice d'une petite élite. Elles et ils disent ne pas être prêt-e-s à s'engager dans une révolution pour mettre au défi ces dynamiques de pouvoir et tendent plutôt à s'identifier à leurs bourreaux et à les défendre au détriment de leurs pairs. Les participant-e-s s'accordent cependant à dire qu'il faudrait retrouver un sentiment de communauté, que les citoyen-ne-s s'engagent dans la vie de cette communauté, qu'il faut redynamiser les centres des villages et raviver le lien de la population avec la culture locale.

L'étendue du changement à instaurer pour atteindre davantage de durabilité dépend des participant-e-s. Effectivement, d'aucun-e-s préconisent l'ajout de **mesures, taxes et lois**, qui permettraient de forcer la population et les entreprises à entamer une transition vers plus de durabilité. Ces participant-e-s pensent qu'il est possible de transformer progressivement la société actuelle en imposant des comportements moins nocifs pour l'environnement, qui deviendront habitue et norme après un certain temps. Elles et ils estiment que cette transition nécessite l'implication de tous les acteurs et actrices économiques du système actuel, qu'elles et ils font partie de la solution et que leur collaboration devrait être favorisée.

Au contraire, certain-e-s autres participant-e-s ne pensent pas qu'une transition soit possible, car elles et ils reconnaissent que le système actuel a besoin d'inégalités et de l'exploitation d'une vaste partie de la population pour fonctionner, exploitation justifiée par la discrimination de certains groupes vu comme inférieurs et qui s'étend à la nature et à ses ressources. Elles et ils pensent que les valeurs fondamentales de notre société sont problématiques et que tant que ces dernières ne changeront pas, il sera impossible de s'approcher d'une société durable. Elles et ils remettent en question les dynamiques de pouvoir de la société et préconisent un changement radical. Pour elles et eux, certains acteurs et certaines actrices ne font pas partie de la solution ; celles et ceux dont la survie dépend de systèmes d'oppressions. Ainsi, ces participant-e-s souhaitent les voir disparaître ou profit de nouvelles structures plus respectueuses de la vie. Elles et ils estiment également qu'une transition imposée par des mesures, taxes et lois conserve les mêmes dynamiques de pouvoir que le système actuel et donc les mêmes oppressions sans atteindre les acteurs et actrices réellement problématiques. Elles et ils appellent à un **changement profond de paradigme** et d'organisation de la société.

Enfin, une dernière partie des participant-e-s semble juste nostalgique d'une époque passée, où les gens avaient plus de respect pour les règles et rôles imposés par la société, une valeur travail plus forte et étaient **plus proches de la tradition**. Ces participant-e-s regrettent que les jeunes d'aujourd'hui ne veuillent plus travailler, qu'elles et ils aspirent à posséder des objets de prestige et veuillent partir en vacances à l'étranger plusieurs fois par année. Ces participant-e-s ont tendance à dire ce qu'elles et ils

feraient à la place des jeunes, comme si la société n'avait pas évolué entre leur jeunesse et l'époque actuelle, que le pouvoir d'achat n'avait pas baissé, que de nombreux emplois n'étaient pas devenu aliénants et que les entreprises de leur jeunesse n'avaient pas eu un impact désastreux sur l'environnement. Elles et ils ne comprennent pas les jeunes qui n'acceptent pas le système actuel, ou que ces jeunes ne peuvent simplement plus avoir accès à la vie qu'elles et ils ont eu au même âge et le leur reprochent, comme si c'était par choix. Elles et ils semblent dépassés par la complexité du monde actuel et rejettent toute évolution vers plus de diversité et d'autodétermination, perpétuant des discriminations depuis remises en question par la société. Ainsi, elles et ils jugent les jeunes et sont réticent-e-s aux changements que ces derniers et dernières demandent. Ces personnes sont d'ailleurs souvent des hommes en position de pouvoir dans la région et entravent ainsi toute transition.

Finalement, peu d'altératives au système actuel ont été discutées. Même parmi les participant-e-s qui souhaitent un changement de paradigme, rares sont celles et ceux qui ont une idée concrète de ce à quoi devrait ressembler leur société idéale. Quasi la totalité des participant-e-s, qu'elles et ils aient une vision libérale, anticapitaliste ou conservatrice, ont exprimé un désir de s'éloigner des valeurs capitalistes patriarcales au profit des écoféministes, la meilleure illustration étant leur vision du but de l'agriculture : la sécurité alimentaire au niveau local. Nombre de participant-e-s ont également parlé du souhait d'avoir davantage de temps pour prendre soin de leur environnement social ou naturel. Elles et ils parlent aussi d'identité locale et d'engagement dans les communautés. Elles et ils aimeraient augmenter l'(agro)biodiversité et que la production agricole soit plus adaptée aux conditions locales. Les paysan-ne-s souhaitent que leurs connaissances soient mieux prises en compte dans les politiques et que ces dernières réduisent leur contrôle. Cette liste non exhaustive pourrait laisser penser que les participant-e-s sont sensibles à ces courants de pensées et ont donc connaissance des approches de développement alternatifs qu'ils préconisent. Cependant tel n'est pas le cas, la population de la région étudiée semble peu engagée politiquement dans les mouvements de gauche et avoir peu de connaissances quant aux systèmes économiques alternatifs au capitalisme. De plus, certaines conditions à l'adoption et au bon fonctionnement de ces systèmes dépendent de l'abandon de certaines valeurs et de certains concepts du système capitaliste patriarcal que les participant-e-s (surtout les individus libéraux ou conservateurs ne semblent pas prêt-e-s à abandonner, telles que la propriété privée, l'autoritarisme, l'élitisme et ainsi de suite. Certains de ces points, qui compliquent également l'utilisation de méthodes participatives, sont approfondit quelques pages plus loin.

Influences du système capitaliste patriarcal sur les visions des par les participant-e-s

L'influence du patriarcat sur les populations rurales n'étant pas vu comme très problématique par les participant-e-s, peu de visions la concernant ont été émises. Un certain nombre de participant-e-s ont toutefois émis le souhait de moins être sujet au jugement des autres à l'avenir et d'évoluer dans une société bienveillante et permettant davantage d'autodétermination.

En revanche, **l'influence du patriarcat sur l'environnement et l'agriculture** étant largement critiquée par les participant-e-s, leurs visions sont empreintes d'idéologie écoféministe. Effectivement, que ce soit par conservatisme ou idéalisme, la majorité des participant-e-s souffrent d'isolation, de la perte d'identité, d'aliénation, de l'exploitation, Finalement, elles et ils préfèrent le sens à la rentabilité, l'authenticité au profit et le lien à la consommation, ou au moins elles et ils pensent que le système actuel est allé trop loin et aimeraient un meilleur équilibre entre les valeurs patriarcales et féministes. Seuls les personnes proches des partis libéraux radicaux défendent le système capitaliste patriarcal et rejettent la responsabilité de ses faiblesses sur les individus, tous trop stupides pour prendre de bonnes décisions et qui doivent être dirigés à coup de taxes et subventions.

Concernant **l'influence du capitalisme** sur les visions des participant-e-s, certains postulats économiques sont remis en question. Par exemple, certain-e-s participant-e-s souhaitent s'éloigner de l'économie de marché et de la théorie des avantages comparatifs (au moins au niveau mondial) pour privilégier la souveraineté régionale.

5.3 Projets de développement basés sur l'agriculture

Q3 :Quels projets basés sur l'agriculture pourraient réduire les défis en tentant d'atteindre les visions du futur des acteurs et actrices de l'agriculture, de l'environnement, du tourisme, de la politique et de la population locale des communes de Bex, Gryon, Lavey et Ollon?

H3 projets d'après la littérature :Pour adresser les défis en tentant d'atteindre les visions du futur des acteurs et actrices locales, un PDR comprenant une unité de transformation, de l'agrotourisme, un

marketing commun pour les produits et services locaux, le développement de filières courtes et de synergies avec le tourisme peut être développé.

5.3.1 Projets concernant la production

Durant les entretiens, de nombreuses idées de projets concernant la production ont émergé. Elles concernent le type de système de production (bio, PER, IP, ...), le développement de nouvelles branches de production dans la région, le développement d'agriculture sociale, d'associations de soutien de la paysannerie, de la recherche participative, la mise en commun d'infrastructures et la politique agricole. Cependant, les participant-e-s semblent peu intéressé-e-s par un projet concernant la production. Alors qu'elles et ils étaient nombreux et nombreuses dans le groupe qui en discutait lors de l'atelier, seul une personne s'est intéressée à travailler sur un projet de production lors de l'exercice suivant. Effectivement, bien que vue comme problématique par la plus grande partie des paysan-ne-s, ces aspects semblent hors de l'influence d'un projet régional. De plus, bien que les facteurs de production naturels (climat, géographie, disponibilité en ressources naturelles, ...) permettent une production agricole bien plus diversifiée qu'elle ne l'est à l'heure actuelle, le développement de nouvelles branches de production serait, d'après les participant-e-s difficilement rentable dans les conditions économiques actuelles. Par ailleurs, certains aspects sont adressés par d'autres projets ou processus. Par exemple, le projet « les communs », mis en place par Prometerre et financé en partie par le canton de Vaud, tente d'intégrer, via un processus participatif, les connaissances paysannes, ainsi que leurs besoins et spécificités géographiques dans les mesures de la politique agricole (Jacquat 2023, communication personnelle). L'Agroscope et d'autres acteurs et actrices telles que l'Unil sont quant à eux engagés dans de nombreux projets de recherche sur l'agroécologie (UNIL 2022; Agroscope 2023). La gestion du loup est également un thème qui occupe de nombreuses institutions suisses (OFEV, Office Fédéral de l'Environnement 2022). En dehors des paysan-ne-s, les participant-e-s à l'étude ont peu d'avis concernant l'agriculture, si ce n'est qu'elles et ils souhaitent que les paysan-ne-s aient une vie digne et prennent soin du territoire. Elles et ils n'ont donc pas proposé beaucoup de projets concernant la production, si ce n'est quelques restaurateurs qui ont mentionné quelques produits qu'ils peinent à trouver dans la région et un désir d'orienter l'agriculture vers des pratiques plus durables.

Les paysan-ne-s intéressé-e-s par développer des projets individuels concernant la production agricole peuvent consulter les listes de projets sur les thématiques qui les intéressent et qui sont déjà en cours et tenter de les rejoindre. Parmi les institutions porteuses de projets dans le canton de Vaud se trouvent Biosuisse, l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), l'Agroscope, Birdlife, l'Aide suisse à la montagne et le plan climat Vaudois.

5.3.2 Projets concernant les filières

La majorité des participant-e-s de l'atelier ont travaillé sur des projets concernant les filières. Bien que beaucoup moins intéressé-e-s par la partie vente du travail agricole que par la production, les paysan-ne-s se rendent compte que cet aspect est à la portée d'un projet régional et un levier intéressant pour améliorer leur condition. Effectivement, en organisant elles et eux-mêmes leurs filières, elles et ils pourraient influencer les standards de qualité, les prix, et autres facteurs. De plus, la quasi-totalité des participant-e-s a exprimé le souhait d'avoir davantage de filières courtes dans la région, que ce soit pour des questions environnementales (moins de trajets, production plus diversifiée, ...), sociales (lien entre le producteur et le consommateur, lien avec le terroir, ...) ou économiques (moins d'intermédiaires donc possiblement meilleur prix pour les consommateurs et consommatrices et / ou les producteurs et productrices, augmentation de la valeur ajoutée dans la région, ...).

Petits commerces de village

Les participant-e-s sont davantage en faveur de produits du terroir répartis entre les petits commerces de village que d'une boutique centralisée. Cependant cette solution n'est pas si simple. Effectivement, les petits commerces de village peinent déjà à tourner et tous n'ont pas les installations nécessaires pour pouvoir proposer des produits frais ou qui doivent être maintenus au frais et respecter les normes d'hygiène. L'investissement dans de telles installations n'est pas forcément rentable. De plus, dans de telles petites structures, la gestion des produits frais est compliquée, d'autant plus que la population a tendance à s'approvisionner dans les centres commerciaux de plaine et à aller dans les petits commerces de villages pour les appoints. La logistique serait également compliquée vu que les produits devraient être répartis entre les différents villages de montagne, ce qui veut dire transporter souvent de petits volumes sur de longues distances. Les paysan-ne-s craignent aussi que les volumes ne soient pas suffisants pour assurer un approvisionnement stable et que les consommateurs et consommatrices,

ne voulant pas s'accoutumer de la saisonnalité de la production, ne passent jamais de la grande distribution aux petits commerces de village.

Installations de transformation

De surcroît, à quelques exceptions près, les produits agricoles de la région ne sont pas transformés et donc difficilement commercialisables tels quels. Les investissements dans des installations de transformations sur les fermes privées étant difficiles à rentabiliser, les participant-e-s sont plutôt d'avis qu'il faudrait organiser une ou des unités de transformation communes. Un projet de **laiterie** avait déjà été considéré mais les volumes produits dans la région n'étaient pas suffisants pour rentabiliser l'investissement (Cropt 2021, communication personnelle). Les paysan-ne-s ont également davantage tendance à abandonner la production laitière au profit de la production de viande (pour des raisons de charge de travail, de rentabilité et de mise aux normes d'installations entre autres), réduisant encore la production dans la région. Cependant, quelques chefs d'exploitation qui vont prochainement remettre leur ferme et leurs enfants sont intéressé-e-s par la production laitière. Alors qu'elle est peu rentable dans les conditions actuelles, il serait intéressant de voir avec cette nouvelle génération comment changer cet état des faits, en développant des filières avec un meilleur prix du lait pour les paysan-ne-s et éventuellement en collectivisant une partie de la production et de la transformation. Cependant les exploitations ne sont pas encore remises et certaines passations sont en mauvaise voie, avec les anciennes générations peinant à faire confiance et donc déléguer des responsabilités à la génération suivante. Cette situation est très problématique, car l'ancienne génération va garder la main mise sur l'outil de travail jusqu'à sa mort, léguant une ferme obsolète et mal entretenue, où l'exploitant voyant sa capacité de travail se réduire a dû faire de nombreux compromis réduisant la complexité de la production (Conway et al. 2017). La génération qui reprend a alors dû avoir une autre profession en attendant de reprendre la ferme et, lorsqu'elle la reprend, n'a plus l'énergie de remettre l'outil de travail en état. Cela résulte non seulement en une dégradation de la production mais aussi de conflits dans les familles (Conway et al. 2017). Ce problème devrait donc également être adressé si une filière laitière devait être développée.

Certain-e-s participant-e-s suggèrent de s'intéresser à la filière de la viande, production importante dans la région. Le projet d'un **abattoir** existe depuis de nombreuses années dans la région, mais aucune commune ne veut mettre du terrain à disposition pour le réaliser. De plus, un certain nombre de paysan-ne-s assurent que le développement de filières courtes n'est pas possible à cause de contraintes logistiques. Elles et ils affirment que les volumes produits dans la région ne sont pas suffisants et que la production étant saisonnière, l'approvisionnement en continu ne serait pas possible et la production des pics difficile à écouler à temps.

Une autre production locale importante est le mouton. À l'heure actuelle, la **laine** est peu valorisée localement. La majeure partie est vendue et exportée ou brûlée. Cependant, une association autour de la laine a été créée dans la région, la filature de l'Avançon. Créée en 2018 aux Plans sur Bex, cette association à but non lucratif réunit des éleveurs, artisans et autres intéressé-e-s de la laine. Son but est de valoriser la laine locale, de soutenir l'agriculture de montagne, de favoriser les échanges pour une meilleure sensibilisation. Elle se veut également plateforme d'échanges entre professionnel-le-s de la montagne et développer localement chaque étape de transformation de la laine (Gerber 2019) La filière de la laine est cependant difficile à développer en Suisse, car il n'existe pas de station de lavage (Gerber et Martine 2023, communication personnelle). Ainsi, la laine doit être exportée pour être nettoyée et revient dans la région pour être travaillée. Comme les moutons de la région sont des races à viande, leur laine n'est pas d'une qualité suffisante pour être rentable à une utilisation de valeur (Gerber et Martine 2023, communication personnelle). Le prix n'est donc à l'heure actuelle pas suffisant pour vraiment intéresser les éleveurs et éleveuses professionnel-le-s et la filature a un succès modéré. Cependant, une étude sur les stations de lavage de la laine est en cours pour définir s'il en existe qui polluent peu et pourraient être installées en Suisse (Gerber et Martine 2023, communication personnelle).

La production agricole est principalement animale en montagne mais la plaine jouit de productions maraîchères, fruitières et céréalières également. Bien que moins pertinent parce qu'excluant partiellement la montagne, il serait également possible de développer des unités de transformation de produits **végétaux**. Il pourrait être intéressant d'analyser s'il serait rentable et pertinent de développer une structure commune pour les paysan-ne-s de la région. Il existe également un pressoir-cidrierie mais il est actuellement utilisé par des privés pour valoriser les fruits et noix de leurs jardins, une utilisation professionnelle n'étant pas rentable. Ici, il serait possible d'explorer comment valoriser les fruits des arbres plantés pour les mesures écologiques. Nécessitant bien plus de main d'œuvre que dans la

production intensive, il faudrait probablement développer un projet social, avec du bénévolat ou la participation des client-e-s à la récolte. Il serait aussi intéressant de développer une cuisine commune, permettant une petite transformation type confitures, terrines et préparations de plats pré-cuisinés. Effectivement, alors que la politique agricole incite les paysan-ne-s à ajouter de la valeur à leurs produits en les transformants (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022d), la construction d'unités privées respectant les normes d'hygiène sur les fermes est très onéreuse et difficilement rentabilisable, d'après les participant-e-s. Il serait donc intéressant d'explorer une solution commune, soit en construisant un nouveau lieu, soit en discutant avec les communes pour voir s'ils n'ont pas des cuisines à mettre à disposition de leur population. Ainsi, non seulement les paysan-ne-s, mais aussi d'autres habitant-e-s de la région pourraient se lancer dans la transformation de produits locaux, augmentant la valeur créée dans la région et créant de l'emploi, ou au moins un appoint financier.

5.3.3 Projets concernant le tourisme

Un certain nombre de participant-e-s sont intéressés à développer un projet en lien avec le tourisme. Ici, deux aspects principaux ont été abordés. Premièrement, la relation entre les acteurs et actrices du tourisme / les touristes et la population locale / les paysan-ne-s et deuxièmement de profiter du bassin de client-e-s potentiels que représentent les touristes.

Amélioration des relations entre l'agriculture et le tourisme

Pour améliorer les relations entre le monde du tourisme et le monde agricole, une **table ronde** réunissant les acteurs et actrices du tourisme, des représentant-e-s des communes et des paysan-ne-s a été proposée. Bien que quelques acteurs et actrices du tourisme aient admis qu'elles et ils n'avaient pas de contact avec les paysan-ne-s et que cette situation était un peu absurde, aucun-e ne s'est présenté-e à l'atelier (à l'exception de la municipale responsable du tourisme de la commune d'Ollon). Aucun-e ne s'est intéressé-e aux résultats de l'atelier lors de leur partage, ou ne s'est inscrit-e dans les listes de projets. Ainsi, il semble que leur engagement pour une meilleure cohabitation sur le territoire soit limité. Les autres participant-e-s en ont conscience, elles et ils sont familiers avec les dynamiques de pouvoir que ce secteur économique important dans la région utilise habituellement.

Une autre idée pour améliorer la cohabitation sur les pâturages entre les activités touristiques et agricoles a été proposée ; un **musée de l'agriculture de montagne**, qui sensibiliserait les touristes aux contraintes des paysan-ne-s et qui, en leur exposant leur réalité pourrait amener plus d'empathie de la part des touristes, et donc plus de respect. Ce musée pourrait permettre aux touristes de comprendre que le paysage dans lequel elles et ils évoluent n'est pas un terrain de jeux mais le terroir d'une communauté qui vit entre autres de son utilisation, que le tourisme n'est pas la seule utilisation de ces surfaces et qu'elles et ils doivent donc les partager. Il faudrait cependant trouver un local et les touristes de la région étant plutôt attiré-e-s par la nature et le sport, la sensibilisation permise par une telle structure est incertaine.

Atteindre le marché des touristes

Pour profiter des touristes comme client-e-s, les paysan-ne-s ont deux options, développer des offres d'**agrotourisme** ou vendre aux touristes en tout cas une partie de leur production. La première option n'est pas la favorite dans la région étudiée. Effectivement, l'agrotourisme est une activité très différente de la production qui n'intéresse pas tous les paysan-ne-s. De plus, un certain nombre a déjà essayé de développer quelque chose mais a dû revenir en arrière pour des questions de rentabilité et d'organisation. L'agrotourisme représentant une charge de travail importante qui entre en concurrence avec la production sans offrir un revenu plus sûr. Il reste toutefois une petite offre dans la région, les communes sont favorables à l'extension de cette activité (demandent l'ouverture de buvettes dans les alpages qu'ils louent aux paysan-ne-s) et quelques participant-e-s sont intéressés à se lancer. Ces participant-e-s ne sont cependant pas intéressés à développer une offre en commun ou à collaborer avec les acteurs et actrices du tourisme pour promouvoir leurs offres, aboutissant davantage sur des projets personnels que sur un projet régional.

Ainsi, les participant-e-s sont plutôt intéressé-e-s à atteindre les touristes avec leurs **produits locaux**. Ici, offrir les produits locaux dans les épiceries et petits commerces locaux pourrait également aider à atteindre les touristes. Cependant, étant donné que les touristes sont moins prêts à cuisiner que la population locale, cette solution demande impérativement de développer des produits prêts à être consommés et donc des filières de transformation locale. Pour éviter ce problème, il serait également possible de collaborer avec la restauration et les artisan-ne-s locales (boucheries, boulangeries, ...), qui prendraient en charge la transformation. Cependant ici aussi, les paysan-ne-s craignent que les volumes et la saisonnalité de la production ne permette pas de générer une offre intéressante pour la restauration et les artisan-ne-s. Effectivement, les consommateurs et consommatrices ont certaines

habitudes que les restaurateurs et restauratrices et artisan-ne-s rechignent à ébranler, de peur de réduire leur rentabilité et de ne plus pouvoir tourner. Nombre d'entre elles et eux sont déjà à la limite de la rentabilité et le moindre changement représente un risque qu'elles et ils ne sont pas certains de pouvoir assumer. Or, pour que cette mesure puisse être mise en place, il faudrait que les offres des restaurants s'adaptent à la production locale et à ses saisonnalités, que les cheffes et chefs apprennent à travailler des produits plus brutes et moins uniformes que ce dont elles et ils ont l'habitude et à valoriser toutes les pièces des animaux. Cependant, ces changements nécessitent une prise de risque quant à la clientèle qui voit ses habitudes perturbées, du savoir-faire que tou-te-s n'ont pas, des installations onéreuses pour la prise en charge de la transformation et éventuellement davantage de main d'œuvre. Pour les offres de restauration plus populaires, la rentabilité pourrait être compromise et bien que très présente, l'offre de luxe n'est probablement pas suffisante pour nécessiter la mise en place d'un projet accompagnant la collaboration entre les paysan-ne-s et la restauration. De plus, moins contraints par l'efficacité économique, les restaurateurs et restauratrices de luxe ont le plus souvent déjà organisé des partenariats avec les producteurs et productrices.

5.3.4 Outils de financement pour les différents projets

Les outils de financement adaptés pour les différentes idées de projet dépendent de leur nature (regiosuisse sans datea). De plus, la décision d'accorder les aides se fait au cas par cas, ce qui complique les recommandations et le choix. Ainsi, si les ressources le permettent, il peut être pertinent de contacter les instances qui offrent du soutien et d'adapter le projet si nécessaire pour correspondre à leurs attentes (Antenne Région Valais Romand sans datea). Les outils les plus pertinents pour chaque projets sont présentés dans le Tableau 11.

Interreg (A et B)

D'après les informations données par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO, Secrétariat d'Etat à l'économie 2022a), l'outil Interreg n'est pas directement adapté à la mise en place d'un projet dans la région d'étude. Effectivement, les projets financés par cet outil sont de niveau européen, doivent donc couvrir un grand territoire et sont longs à mettre en place. Cet outil peut cependant être pertinent car il est possible de rejoindre un projet Interreg qui va être mis en place avec un projet partiel. Pour ce faire, il faut avoir des contacts avec les porteurs et porteuses de projets ou surveiller les appels à projets partiels.

Projet de développement régional (PDR)

D'après l'office fédéral de l'agriculture (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022b), Le PDR est pensé pour financer des projets de développement rural interdisciplinaires basés sur l'agriculture et se profile donc comme un outil particulièrement adapté. Il existe deux types de PDR, ceux intersectoriels, qui vont favoriser les collaborations entre les acteurs et actrices locales, et ceux axés sur les filières, où une est choisie et développée dans une région. Les deux ont comme critères que le projet doit créer de la valeur ajoutée dans l'agriculture et améliorer les collaborations régionales, être composé d'au moins trois projets partiels avec tous une orientation différente, respecter les axes de développement des autres politiques influant la région d'implémentation, l'agriculture doit être le secteur principal bénéficiaire du projet et les acteurs et actrices du secteur agricole avoir la majorité des voix dans l'équipe portant le projet. Les projets partiels doivent être portés par des personnes ou groupes différents. Les aides des PDR sont habituellement destinées au financement d'infrastructures. Dans le cas de formations, il faut vérifier qu'elles ne soient pas déjà dispensées par les institutions de conseil agricole locales. Les PDR sont destinés à l'agriculture en premier lieu mais il est possible, grâce à des mesures complémentaires, de financer d'autres secteurs si c'est indispensable au bon fonctionnement du projet.

Le PDR intersectoriel pourrait être utilisé pour financer l'idée de collaboration entre la restauration et les paysan-ne-s. Les projets partiels pourraient être :

- Adaptation de la production pour la restauration (formations et infrastructures)
 - Pour la partie formation, il faut vérifier si Prométerre offre celles nécessaires
 - Financement PDR pour les infrastructures
- Adaptation de la restauration à l'utilisation de produits locaux de saison et à la collaboration avec les paysan-ne-s, formation et infrastructures
 - Cette partie peut être négociée en mesures complémentaires
- Mise en place d'un support logistique pour cette collaboration ;
- Organisation d'événements autour de l'agriculture pour sensibiliser les consommateurs et consommatrices à une agriculture et cuisine plus durable et pour augmenter la visibilité du projet

- Mise en place d'un musée de l'agriculture de montagne

Le PDR axé sur une filière pourrait également être pertinent dans la région. Les projets partiels pourraient être :

- Adaptation de la production pour la transformation (formations et infrastructures)
 - Pour la partie formation, il faut vérifier si Prométerre offre celles nécessaires
 - Financement PDR pour les infrastructures
- Mise en place d'une unité de transformation (pour le lait, la viande, la laine, ...)
- Organisation de la logistique pour transporter les produits locaux sur le territoire
- Du soutien aux petits commerces locaux pour qu'ils aient les infrastructures nécessaires pour la vente de produits locaux ou la mise en place de nouveaux petits commerces pour les villages qui n'en ont pas encore
 - Cette partie peut être négociée en mesures complémentaires
- Des formations pour les commerçant-e-s sur les produits et la gestion des stocks et de la vente de ce genre de produits
 - Cette partie peut être négociée en mesures complémentaires
- Organisation d'événements autour des produits locaux pour y sensibiliser les consommateurs et consommatrices et faire gagner de la visibilité au projet
- Mise en place d'un musée de l'agriculture de montagne

Cet outil de financement n'est pas adapté au financement de toutes les idées retenues après la réunion avec les acteurs et actrices clés, il faudrait choisir quelle direction prendre. De plus, il finance des projets de grande taille, représente une charge administrative importante et implique une mise en place lente et longue. Utiliser cet outil est donc adapté si de nombreux acteurs et actrices (qui arrivent à rassembler 50% du capital nécessaire pour la mise en place de leur projet) sont prêt à s'engager sur le long terme pour une idée commune.

Promotion de la qualité et de la durabilité (OQuaDu)

D'après l'office fédéral de l'agriculture (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022c), cette aide est destinée à soutenir des projets innovants qui améliorent la qualité et ou la durabilité d'un produit et qui peuvent servir de modèle pour la branche ou une nouvelle norme de production qui va au-delà des exigences légales en termes de qualité ou de durabilité. Alors que cet outil n'est pas destiné à la mise en place de projets tels que définis lors de la réunion avec les acteurs et actrices clés, il pourrait cependant amener une aide. Effectivement, un projet de collaboration entre le secteur agricole et la restauration pourraient être un modèle inspirant pour d'autres régions, tout comme le développement d'un réseau de petits commerces de villages. Il serait également possible de développer une nouvelle norme de production, que ce soit pour approvisionner les restaurants ou les petits commerces de villages.

Utilisation durable des ressources (programme d'utilisation durable des ressources naturelles)

D'après l'office fédéral de l'agriculture (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023g), cette aide vise à améliorer l'utilisation durable des ressources et peut être implémenté dans une région ou dans une branche. Dans le cas de cette étude, cette aide pourrait être utilisée pour soutenir une nouvelle organisation entre les acteurs et actrices, que ce soit la mise en place de la collaboration entre le secteur agricole et celui de la restauration ou l'organisation du réseau de petits commerces de villages, si effectivement ces nouvelles organisations permettent une utilisation plus durable des ressources. Ce pourrait être le cas étant donné que les filières sont plus courtes et les déchets alimentaires réduits. Il serait également possible d'utiliser cette aide dans la mise en place d'un projet dans la production, pour tenter de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires ou pour développer une production plus respectueuse du sol par exemple. En revanche, les projets d'utilisation durable des ressources doivent avoir un objectif d'apprentissage, ce qui implique qu'un accompagnement scientifique doit obligatoirement faire partie du projet, ce qui représente une contrainte supplémentaire de trouver un ou une partenaire.

Projets-modèles pour un développement territorial durable

D'après l'office fédéral du développement territorial (ARE, Office fédéral du développement territorial sans date), cet outil a été développé afin de permettre la mise en place de projets trans sectoriels qui apportent des enseignements utiles dans l'adaptation des politiques impactant les zones rurales. Des projets sont choisis pour être mis en place sur des périodes données, actuellement la période 2020-2024 se déroule. Pour chaque période, la confédération définit des axes thématiques pour lesquels il est possible de proposer des projets. Il est difficile de définir à quel point cette aide est pertinente pour

les projets discutés lors de la réunion avec les acteurs et actrices clés car les axes thématiques pour la prochaine période ne sont pas encore connus.

Pour la période en cours, ce sont :

- Utiliser la numérisation pour le service universel
- Encourager des stratégies de développement intégrales
- Urbanisation qui favorise les courtes distances, l'activité physique et les rencontres
- Changement démographique : concevoir l'habitat de demain

Il aurait donc été possible de développer des synergies avec certains thèmes.

Programme d'encouragement pour le développement durable

D'après l'office fédéral du développement territorial (ARE, Office fédéral du développement territorial 2023), cette aide a pour but de soutenir les projets qui permettent d'aider la réalisation des objectifs de la stratégie pour le développement durable 2030 du conseil fédéral. Cette aide fonctionne avec un appel à projets avec thème (habitats et logements durables pour la période 2023-2024), entre mai et septembre. Les trois autres thèmes importants de la stratégie qui servent de base pour le choix de thèmes spécifiques pour chaque année sont :

- Consommation et production durable
- Climat, énergie et biodiversité
- Égalité des chances et cohésion sociale

Le thème spécifique pour la période 2023-2024 ne permet pas d'utiliser cet outil pour les projets discutés lors de la réunion avec les acteurs et actrices clés. En revanche, au vu des thèmes importants de la stratégie, il est possible que cette situation change pour au moins une des périodes à venir. Il est donc pertinent de surveiller les appels à projets pour cet outil.

Aides à l'investissement pour les améliorations structurelles dans l'agriculture

D'après l'office fédéral de l'agriculture (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023d), en plus des PDR, l'OFAG associé aux cantons offrent d'autres aides, dans le domaine du génie rural (interventions sur les infrastructures partagées, telles que les chemins agricoles, remaniement parcellaire, ...), ainsi que pour le financement de bâtiments et d'exploitations. Alors que les aides pour le génie rural sont peu pertinentes dans le contexte de cette étude, les aides pour les bâtiments et entreprises pourraient être utilisées. Ces aides concernent les bâtiments et installations agricoles, la transformation, le stockage et la commercialisation, la diversification, les objectifs écologiques, les encouragements aux jeunes agriculteurs et des incitations à la coopération entre exploitations. Ces aides peuvent être mobilisées pour les projets individuels, tels que le développement d'une nouvelle branche de production ou l'agrotourisme. Cet outil pourrait également permettre de, par exemple, développer une unité de transformation commune sans qu'elle doive faire partie d'un PDR, donc indépendamment d'autres projets partiels. Ainsi, il permet une plus grande indépendance entre les projets partiels que le PDR, de n'en développer que certaines parties et donc d'être plus rapide et dynamique. Cet outil pourrait également être utilisé pour l'implémentation d'énergies renouvelables, comme il en soutient l'installation dans certains cas.

Études préliminaires de projets innovants

D'après l'office fédéral de l'agriculture (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2023e), cet outil est prévu pour favoriser l'innovation dans le secteur agroalimentaire suisse. Dans le cas de cette étude, il pourrait être utilisé pour des analyses plus approfondies de la situation de départ, des volumes produits dans la région, du bassin de consommateurs et consommatrices potentiel-le-s, les saisonnalités de la production et de la consommation et ainsi de suite. Les demandes doivent être soumises en respectant certains délais, un par saison. Cette aide est cumulable à toutes les autres.

Office de crédit agricole OCA

D'après Prométerre (Prométerre sans date), l'office de crédit agricole du canton de Vaud permet également d'accéder à des aides, non seulement celles en commun avec la confédération (PDR, améliorations structurelles), mais aussi ses propres mesures publiques (l'aide à l'investissement est celle pertinente dans notre cas) et des mesures privées, c'est-à-dire un accès à des institutions sous la coupe de Prométerre. Ces aides sont plus appropriées à des mesures individuelles, mais pourraient également être mobilisées pour développer une unité de transformation commune, ou un autre sous-projet.

Loi sur l'appui au développement économique LADE

D'après le site du canton de Vaud (Canton de Vaud sans date), des prêts peuvent être alloués pour des infrastructures. Ils sont avec ou sans intérêts, d'une durée maximale de 25 ans, à raison de 35% au

plus du coût du projet. (art. 24 de la loi sur l'appui au développement économique - LADE). La LADE peut octroyer des subventions aux projets qui créent de la valeur ajoutée en respectant les principes du développement rural, en assurant un développement économique équilibré, qui renforcent la compétitivité et qui favorisent la diversité et créent de l'emploi. Ces subventions pourraient ainsi être utilisées pour les projets discutés lors de la réunion avec les acteurs et actrices clés, mais n'est à priori par le plus adapté. Effectivement, afin de toucher les aides, le projet doit montrer une claire augmentation de création de valeur dans la région, ce qui ne serait pas vraiment le cas ici. Les projets sont davantage une réorganisation locale des filières et changent plus les acteurs et actrices capturant la valeur que le volume généré dans la région.

Prêts privés

D'après l'Agri (SJ 2015), les prêts privés peuvent en théorie être utilisés à toutes les fins. Alors qu'ils ont moins de conditions de durabilité ou autre que les prêts de l'Etat ou du canton, ils sont moins pertinents car les intérêts sont généralement plus élevés et les garanties et cautions hautes pour accéder à des sommes importantes. Cet outil est également moins pertinent pour des projets communs car il serait compliqué à organiser.

Sponsors

Les sponsors soutiennent généralement des projets à but non lucratifs dans des domaines de la culture, la formation et ainsi de suite. Ils ont tendance à soutenir des institutions et non des entreprises (Antenne Région Valais Romand sans datea). Dans le cas de cette étude, des sponsors pourraient être contactés pour aider au financement des manifestations de sensibilisation.

Fondations

L'aide suisse à la montagne, par exemple, est une fondation qui soutient les habitants montagnards de Suisse, dont les paysan-ne-s (Aide suisse à la montagne sans date). Les projets doivent se situer dans la zone de montagne et contribuer à la création de valeur dans la région (Aide suisse à la montagne sans date). Ainsi, cette aide pourrait être pertinente pour les projets discutés lors de la réunion avec les acteurs et actrices clés. Elle pourrait servir à financer des projets individuels, mais aussi la construction d'installations communes, pour la transformation par exemple. Elle pourrait également être mobilisée pour le musée de l'agriculture de montagne ou pour aider les petits commerces de villages à accueillir des produits régionaux. Cette aide n'est accessible qu'une fois que tous les autres financements sont épuisés, elle est donc cumulable mais pas simultanément et ne peut être utilisée que pour les projets réalisés en montagne.

Il existe en suisse d'avantage de fondations pertinentes pour des projets de développement rural que l'aide suisse à la montagne (Antenne Région Valais Romand sans datea). Chaque fondation a ses conditions, ses délais et ses thématiques, il est donc difficile ici de savoir pour financer quels projets elles seraient adaptées (Antenne Région Valais Romand sans dateb; Engagement Migros sans date).

Financement participatif

Les montants qu'il est possible de mobiliser et les conditions du financement participatif dépendent de la plateforme utilisée à cet effet (qui se prennent une marge) (Portail PME 2023). Les sommes demandées ne dépassent généralement pas les 100'000 CHF. Cet outil serait donc plus à utiliser comme appoint pour financer des machines dans les projets par exemple, bien que si les participant-e-s sont généreuses et généreux, il soit en théorie possible de financer l'entièreté du projet de cette manière.

Tableau 11 Projets retenus et sources de financements possibles (Antenne Région Valais Romand sans datea; Prométerre sans date; regiosuisse sans datea)

	Production adaptée à la transformation	Production adaptée à la restauration	Production durable	Nouvelles branches de production	Unité de transformation	Logistique	Adaptation des petits commerces de villages	Musée de l'agriculture de montagne	Adaptation des restaurants	Evènements autour de l'agriculture	
PDR	Projet partiel Vérifier les formations existantes				Projet partiel		Mesures complémentaires	Projet partiel	Mesures complémentaires	Projet partiel	
OQuaDu	Si permet d'économiser des ressources de manière innovante				Si permet d'économiser des ressources de manière innovante				Si permet d'économiser des ressources de manière innovante		
Programme d'utilisation durable des ressources naturelles	Si permet d'économiser des ressources de manière innovante										
Aides à l'investissement	Pour les investissements sur les exploitations				Si commune						
Études préliminaires de projets innovants	Pour estimer l'offre et la demande, pour prévoir les changements nécessaires										
OCA	Pour les investissements sur les exploitations				Si commune						
Prêts privé	Pour les investissements sur les exploitations						Pour les investissements privés				
Sponsors											Si lien avec la culture
Financement participatif	Pour de petits investissements complémentaires										

5.3.5 Mise en place de projets dans la région

Alors que la région regorge de potentiel, la mise en place de projets semble compromise, en premier lieu pour des questions de rentabilité économique dans un système qui fait primer les avantages comparatifs sur la souveraineté locale, mais également à cause d'autres contraintes.

La principale contrainte est la motivation des paysan-ne-s. Elles et ils semblent effectivement peu enclins à s'investir dans un projet de développement régional. Leur raison principale est le manque de ressources (temps et capital principalement), mais il a aussi été difficile de faire émerger une vision commune entre les participant-e-s. A cause d'anciennes animosités, certain-e-s participant-e-s refusent également de participer si d'autres le font, réduisant le nombre de personnes intéressées. Par ailleurs, avec la montée du libéralisme économique, les paysan-ne-s ont été incités à l'individualisme, voyant leurs pairs comme de la concurrence, réduisant les possibilités de collaborations entre paysan-ne-s et donc le développement d'offres communes ou d'installations partagées. De plus, à cause de leurs expériences passées pas toujours fructueuses et par leur sentiment d'isolement, les paysan-ne-s tendent à être défaitistes. Par exemple, un producteur laitier a confié avoir assisté au développement de coopératives laitières par son grand-père puis son père. Ces entreprises coûteuses en temps et énergie ont toutes deux été soldées par le rachat de ces coopératives par d'autres plus grandes, entraînant la dégradation des conditions pour les producteurs et donc la remise en question de la pertinence de ces structures. Ce producteur est donc très réticent à s'engager dans la création d'une nouvelle coopérative locale et défaitiste quant à son succès et sa capacité à résoudre les problèmes locaux. D'autres paysan-ne-s ont l'impression que les autres acteurs et actrices ne sont pas assez sensibles aux problématiques des producteurs et productrices pour changer leurs habitudes de consommation ou s'impliquer dans un changement. Elles et ils estiment également ne pas avoir les ressources nécessaires pour mettre en place un projet sans soutien externe et estiment donc que rien ne pourra les aider, étant donné que le reste de la population ne se soucie pas de ces problématiques. Elles et ils continuent la production tant qu'elles et ils le peuvent mais ne voient pas de solutions à leurs problèmes et pensent que l'agriculture suisse est vouée à la disparition. En outre, une partie des paysan-ne-s semble attendre qu'un génie trouve une idée fédératrice, derrière laquelle elles et ils pourraient s'aligner et sont réfractaires à s'investir sans cela. Malheureusement, il n'existe pas de génie omnipotent et une idée fédératrice ne peut venir que d'elles et eux. Effectivement, les projets de développements imposés aux communautés par des instances supérieures ont généralement un taux d'acceptation relativement faible et sont donc peu fructueux (Slocum et al. 2006). De plus, personne ne connaît mieux les besoins et contraintes des paysan-ne-s que les paysan-ne-s elles et eux-mêmes. Pour développer un projet il faudrait donc que les paysan-ne-s aient davantage confiance dans leur capacité à avoir des idées pertinentes, qu'elles et ils abandonnent leur position passive d'attente de proposition de solutions.

Influences du système capitalise patriarcal sur les idées de projets

L'influence du patriarcat sur les populations rurales n'est pas abordée directement par les projets. Cet aspect est toutefois pris en compte par les politiques de développement rural au niveau mondial, européen et suisse, sous l'aspect d'inclusivité et d'égalité des chances (regiosuisse sans datec; Commission européenne 2021; Nations Unies 2021). Ainsi, on peut supposer que certains critères pour l'acceptation de projets y sont dédiés.

L'influence du patriarcat sur l'environnement et l'agriculture n'est pas non plus spécialement abordée par les projets choisis. En revanche, concernant les incitations des politiques influant les zones rurales, la situation est plus ambivalente. Ici, les injonctions peuvent sembler contradictoire. Effectivement, comme l'illustrent la NPR ou la PA, d'un côté les politiques s'approprient des idées écoféministes, telles que la pensée holistique (vision en systèmes alimentaires), la promotion de la (bio)diversité et de la conservation de l'environnement (nombre de subventions pour la mise en place de mesures écologiques) et les encouragements à la collaboration et à la coopération (focus filières courtes) (regiosuisse sans datec; Le Conseil fédéral 2022). Cependant, de l'autre côté, les injonctions fortes à l'efficacité économique et d'utilisation des ressources perpétuent la vision utilitariste de la nature. Par ailleurs, bien que les innovations organisationnelles soient également soutenues, le focus sur les solutions technologiques reste important. De plus, bien que les méthodologies participatives soient encouragées, les normes et mesures sont toujours décidées de manière centralisées par des fonctionnaires (Wyss sans date).

Les projets choisis, tentant de développer des filières courtes, cherchent dans une certaine mesure à s'éloigner de certaines dynamiques néfastes liées au capitalisme. En s'extrayant des filières industrielles, les paysan-ne-s, les consommateurs et les consommatrices espèrent gagner en

souveraineté sur ces dernières. En revanche, comme les postulats économiques sont en partie ceux sur lesquels se basent les politiques, nombre des critères d'éligibilité des projets en découlent et il est donc impossible de s'en extraire totalement (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022b). Pour ne citer que quelques exemples, la NPR a pour objectif de créer des réseaux de connaissances (regiosuisse sans datec). L'Organisation Mondiale du Commerce impose une certaine dérégulation des marchés à tous les pays (Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche 2020). La PA 22+ passe en une vision holistique, d'une politique agricole à une politique de système alimentaire, mais s'en remet aux équilibres de marchés et au choix rationnel des consommateurs pour forcer la transformation et la distribution à devenir plus durable (Le Conseil fédéral 2022). Elle continue également à promouvoir la production animale en montagne et végétale en plaine. La LADE ne soutient que les projets générant beaucoup de valeur dans une région et non les projets qui permettent une meilleure répartition de cette dernière (Canton de Vaud sans datea). Ainsi, tant que les politiques ne changent pas ces aspects, **l'influence du capitalisme** sur les zones rurales persistera.

5.4 Freins à un développement rural en cohérences avec les attentes des acteurs et actrices locales

Les résultats trouvés lors de cette étude concordent avec les résultats d'autres études similaires, comme les définitions de visions effectuées par les parcs en Suisse. C'est pourquoi il est si surprenant que l'organisation du développement rural suisse semble si peu adapté aux besoins et envies de sa population.

Faiblesses de la politique agricole Suisse

Du côté de l'agriculture, les incitations de la politique agricole ne sont pas en accord avec les envies des paysan-ne-s sur plusieurs aspects.

Sur le plan **écologiques**, les mesures imposées aux paysan-ne-s sont, d'après eux, contraignantes, ne sont pas adaptées à leur réalité et sont en concurrence avec la production.

Sur le plan **économique**, la compétitivité (productivité du travail) est importante dans les priorités (Le Conseil fédéral 2022). Ainsi, d'un côté, la taille des exploitations doit augmenter pour permettre des économies d'échelle, les paysan-ne-s doivent se mécaniser pour augmenter leur capacité de travail, les fermes doivent se concentrer sur quelques branches de production et la production doit s'intensifier et s'uniformiser (Le Conseil fédéral 2022). Cependant, d'un autre côté, les paysan-ne-s doivent diversifier leur revenu en travaillant à côté de la ferme ou en développant de l'agrotourisme, elles et ils doivent également générer davantage de valeur sur leur exploitation et donc s'engager dans la transformation et la vente directe, augmentant la charge de travail et le panel de compétences à maîtriser (Le Conseil fédéral 2022). Ces incitations sont non seulement incompatibles, mais représentent des coûts de production ou des investissements importants et donc des dettes.

Sur le plan **social**, les paysan-ne-s ont l'impression que la politique agricole repousse toujours plus de responsabilité sur les familles paysannes et tient pour acquis le travail gratuit de la famille et l'auto exploitation des paysan-ne-s. L'incitation à augmentation de la taille des exploitations crée des situations de concurrence entre les paysan-ne-s qui se battent pour accéder à la terre, les isolant les un-e-s des autres. En réduisant la complexité de la production et en augmentant la pression à la rentabilité, le travail de paysan-ne s'est aliéné. En augmentant la taille des filières, la production s'est extraite de la réalité des communautés dans lesquelles les paysan-ne-s habitent, les privant d'un contact consommateur-producteur qui valorise le travail et lui donne un sens.

Cependant, la PA22+ compte tenter de réduire une partie de ces problèmes. Le principal changement apporté par la PA22+ est une **vision en systèmes alimentaires**, c'est-à-dire que la politique ne concerne plus seulement la production mais également le reste des filières agroalimentaires suisses et la consommation (Le Conseil fédéral 2022). Les objectifs sont d'améliorer l'autosuffisance, de promouvoir une alimentation saine et durable, de fermer les cycles d'éléments fertilisants, de réduire la complexité de la politique agricole ainsi que la charge administrative qu'elle représente pour les paysan-ne-s, d'augmenter la productivité du travail, d'éviter les distorsions de concurrence et importer des denrées aux normes de durabilité similaires à la Suisse, de favoriser la vente directe et en circuits courts et de combattre le gaspillage alimentaire (Le Conseil fédéral 2022). Cette nouvelle direction, à l'exception du maintien de l'augmentation de la productivité du travail, est plus adaptée aux besoins et envies des paysan-ne-s et de la population. Cependant, malgré une vision en système et un appel à plus de transparence sur les prix dans les filières, les mesures s'adressent aux paysan-ne-s et aux consommateurs et consommatrices. La PA22+ en appelle à la responsabilisation individuelle des autres acteurs et actrices des filières (la grande distribution par exemple) (Le Conseil fédéral 2022). La PA22+

mise également grandement sur l'utilisation de nouvelles technologies et n'adresse donc pas le problème du besoin de capital important pour la production et la dépendance aux banques que cela impose aux paysan-ne-s, ni ne remet en question les structures de pouvoir en place.

Faiblesses du développement rural suisse – axes de développement

Le programme pluriannuel en cours de la nouvelle politique de développement rural suisse s'aligne avec les envies et besoins de la population de la région étudiée sur certains points. C'est particulièrement le cas pour les **thèmes transversaux** ajoutés lors de la mise à jour de 2023, durabilité et l'économie locale, qui s'aligne non seulement avec les envies de la population, mais aussi les nouvelles orientations du développement rural européen et préconisé par les Nations Unies et l'économie circulaire (Kramer et Ramseier 2022). Cependant, bien qu'ayant ajouté ces aspects, l'axe de développement choisi reste la recherche de compétitivité et les activités économiques axées sur l'export, d'où le maintien du tourisme et de l'industrie comme secteurs prioritaires de la NPR24-31, alors que la population de la zone étudiée est plutôt critique vis-à-vis de ces secteurs (Kramer et Ramseier 2022).

Concernant le **tourisme**, la population locale souhaite une offre 4 saisons et plus authentique, une meilleure insertion dans la vie locale, une diminution de la pression et une meilleure répartition des bénéfices. La NPR, qui veut accompagner le tourisme dans un changement structurel, compte principalement conserver voire augmenter l'attractivité des destinations (regiosuisse sans datec). Par un changement structurel de mise en commun de certaines structures ou certains services (marketing commun par exemple), elle pense améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources, et donc la compétitivité du secteur (regiosuisse sans datec). Cela passe aussi par le soutien de projets de création de valeur locale, le soutien aux collaborations entre les acteurs et actrices du tourisme, le soutien pour les offres de formations des acteurs et actrices du tourisme et le soutien pour la création d'infrastructures touristiques. Il est donc finalement assez peu question de durabilité, si ce n'est dans l'amélioration des conditions de travail dans le secteur ou la prise en compte des impacts, notamment sur le paysage, de nouvelles infrastructures (regiosuisse sans datec). Bien que la NPR s'adresse principalement aux PME et qu'elle incite les destinations à développer une offre unique basée sur la culture et le patrimoine local, il n'y a aucune assurance que ces efforts amènent à un adoucissement du tourisme, qu'il soit plus intégré dans la vie locale et dont les bénéfices soient mieux répartis. L'objectif principal reste d'augmenter la compétitivité de ce secteur et non sa pertinence dans le territoire. La convention programme du canton de Vaud ne va pas plus loin dans ces domaines que les recommandations de la NPR, si ce n'est la favorisation de création d'association de filières régionale (tourisme, agriculture, commerces, ...) afin d'avoir une meilleure captation des revenus de la clientèle (Canton de Vaud 2019).

Concernant l'**industrie**, les participant-e-s ont plutôt eu tendance à s'exprimer en défaveur de ce secteur, principalement à cause de la pollution, atmosphérique, mais aussi des sols et visuelle entre autres. Elles et ils ont cependant conscience de l'importance de ce secteur pour générer de l'emploi qualifié en plaine. Alternativement, les participant-e-s sont davantage en faveur du secteur artisanal. Du côté de la NPR, l'objectif principal demeure l'augmentation de l'efficacité des PME, ici via la promotion de l'innovation et le partage de connaissances (regiosuisse sans datec). Avec son thème transversal de durabilité, la NPR compte également favoriser la production et la consommation durable, ce qui, sans le garantir, devrait diminuer la pollution et améliorer les conditions de travail (Kramer et Ramseier 2022). Au niveau cantonal, le focus est, en plus de ceux suggérés par la NPR, sur la mise à disposition de terrains et locaux (Canton de Vaud 2019). Le canton de Vaud regrette également que l'artisanat n'ait jusqu'alors pas de place dans la NPR (avant la NPR 24-31, parce que l'artisanat n'est pas axé sur l'export) et donc ne pouvait pas bénéficier de soutien (Canton de Vaud 2019). Un changement de situation dans la nouvelle NPR a été demandé.

Les **axes de développement rural de la Suisse** ne sont donc que partiellement en accord avec les envies et besoins des participant-e-s. Effectivement, il semblerait qu'il y ait une conscience du besoin de s'éloigner des valeurs capitalistes, mais la mise en œuvre dans un système qui l'est reste problématique. Les aspects sont ajoutés dans les directives et autres politiques mais ne sont en réalité pas faisables car pas rentables sans une remise en question totale du système. Dans la conjoncture actuelle les marges pour augmenter la durabilité autre qu'économique d'une entreprise sont très maigres. De plus, l'augmentation de l'efficacité économique, objectif principale de la NPR, se fait souvent au prix de la durabilité sociale et/ou environnementale de l'entreprise et l'empêche, dans une certaine mesure, d'avoir comme objectif prioritaire le bien-être de la communauté et de son environnement. Alors que ces mesures et incitations semblent incohérentes avec une analyse

écoféministe, qui lie l'exploitation de l'environnement et des humains, elle sont bien plus en accord avec l'approche de l'économie circulaire. Cette dernière tente de résoudre les problèmes climatiques et environnementaux avec des solutions technologiques et en s'appropriant quelques idées écoféministes mais ne remet pas en question les dynamiques de pouvoir. Il en ressort que cette nouvelle approche, qui répond à de nombreux besoins des participant-e-s et ne nécessitant pas un besoin de changement de paradigme trop profond pourrait séduire les populations rurales, et les satisfaire suffisamment pour qu'elles ne se battent pas pour une meilleure répartition des richesses et du pouvoir.

Faiblesses du développement rural suisse – mise en application

En plus de quelques faiblesses dans les axes stratégiques du développement rural suisse, cette étude a également permis de mettre en évidence quelques problèmes dans sa mise en place.

Bien que le concept de développement rural se veuille participatif, inclusif et fondé sur une approche Bottom-up, plusieurs lacunes sont observées dans sa mise en œuvre.

Tout d'abord, bien que le développement rural soit supposé être un processus participatif, encourageant la prise de décisions, l'engagement et la responsabilisation des communautés locales, ces mêmes communautés, formatées par le système capitaliste patriarcal dans lequel elles évoluent et ses valeurs compétitives et individualistes (Marguerat 2013), ne sont pas habituées à ces principes. Effectivement, le système créant des inégalités de pouvoir, certaines personnes interrogées sont dans une position passive face aux problèmes sociétaux, les acceptent dans une certaine mesure et attendent que les personnes qui ont le pouvoir prennent des décisions. Elles ne se sentent pas légitimes pour émettre des idées et trop impuissantes pour s'engager pour le changement. Bien que les méthodes participatives soient en train de gagner en importance dans divers domaines, elles sont en rupture avec les valeurs du système capitaliste patriarcal et leur utilisation est peu concluante avec **des personnes qui ne sont ni sensibilisées, ni formées à la participation**, ni aux principes qu'elle nécessite pour être fructueuse. Ainsi, sans réelle remise en question des valeurs de notre société et empouvoirement des personnes, l'utilisation de méthodes participatives est plus un alibi de social washing qu'un outil permettant réellement d'améliorer les conditions de la société civile.

Toujours sur le thème de la capacité de participation des personnes, les projets correspondant le mieux aux besoins des communautés rurales étudiées et ayant le plus de d'impact sur leur bien être nécessitent une participation de la population, ainsi qu'une responsabilisation de certain-e-s acteurs et actrices (gouvernance de filière partagée entre les acteurs et actrices, s'éloigner du confort de la grande distribution, se renseigner sur la région qu'on visite, ...). À l'heure actuelle, une grande partie des participant-e-s sont réticents à se lancer dans ce genre de projets parce qu'elles et ils supposent, probablement au moins partiellement à raison, qu'une partie insuffisante des acteurs et actrices jouera le jeu et que le projet ne sera pas viable.

Une partie importante de la population manque des ressources nécessaires pour prendre correctement soin d'elle-même et de son environnement social et naturel mais la population est également formatée pour fonctionner dans le système capitaliste patriarcal et a été habituée à ses valeurs individualistes et de compétition (Marguerat 2013). Les participant-e-s qui reflètent cet état des faits ne sont **pas prêt-e-s à s'engager dans des systèmes alternatifs**, elles et ils n'ont pas l'habitude de devoir s'impliquer et trouvent cela trop gourmand en ressources par rapport à juste consommer sans se poser de question. Le cas du Radis en est une bonne illustration. Cette épicerie participative de Bex est critiquée par un grand nombre de participant-e-s car il faut faire partie de la coopérative pour pouvoir y faire ses achats, ce qui implique venir aux réunions sur la gestion (donc, par exemple, devoir réfléchir à l'assortiment, plutôt bio ou plutôt local, savoir écouter les autres et faire des compromis, ...) et tenir le magasin de temps en temps. Nombre de consommateurs et consommatrices trouvent cela trop contraignant. Il y a un manque de sensibilisation et de formation, ce qui limite la participation active des citoyen-ne-s dans les initiatives de développement rural et le succès de projets intéressants et plus durables que le système actuel.

De plus, le développement rural repose souvent sur des ressources limitées et dépend fortement du **bénévolat**. Les acteurs et actrices rurales en mauvaise posture peuvent être au-dessous du seuil de renouvellement de leur entreprise, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas les ressources (financières, capacité de travail, ...) de les entretenir suffisamment pour qu'elles ne se détériorent pas avec le temps et qu'ils ne peuvent pas assumer de choc ou de crise (Mazoyer et Roudart 2002). Afin de pouvoir bénéficier du soutien de la NPR, ces acteurs et actrices doivent être prêt-e-s à organiser leur communauté autour d'un projet, avancer une grande partie des fonds nécessaires à sa mise en place ainsi que du travail de coordination bénévole sur toute la durée du projet (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022b). Malheureusement, déjà précaires, les personnes qui ont réellement besoin d'un soutien de l'Etat pour

maintenir leur activité n'ont pas forcément ces ressources et ne pourraient donc pas accéder aux aides, ce qui remet en question la pertinence de ces dernières.

Ces personnes en difficulté pourraient décider de s'associer avec d'autres acteurs et actrices bénéficiant de davantage de ressources, mais dans ce cas de figure, il existe un réel risque que ces **acteurs et actrices influencent le projet à leur avantage**, perpétuant et aggravant les inégalités de pouvoir régionales et marginalisant davantage les personnes qui avaient réellement besoin de support. De plus, les acteurs et actrices possédant les ressources sont souvent dans cette position parce qu'ils ont une attitude capitaliste (compétition, obsession pour le profit financier, ...), ce qui peut être en rupture avec les valeurs des porteurs et porteuses de projets initiales, qui doivent alors dénaturer leur projet qui, finalement, profite maigrement aux communautés locales. De plus, le ruissellement des richesses supposé arriver lorsqu'un acteur ou une actrice capture une grande partie de la valeur générée dans une zone rurale est limité lorsque les bénéficiaires des profits (actionnaires, propriétaires, ...) n'habitent pas ladite zone, ce qui est souvent le cas (Durupt 2017).

De plus, alors que la NPR est supposée réduire les inégalités en utilisant des méthodologies participatives, il est très **difficile d'atteindre les personnes systématiquement discriminées en Suisse**. Effectivement, cette étude avait comme groupe cible pour la population les personnes âgées, les jeunes, les personnes à l'assurance sociale (qui ne peuvent pas travailler pour des raisons de santé) et les migrant-e-s. Les atteindre fût un processus laborieux et pas toujours fructueux. Les migrant-e-s et les personnes à l'assurance sociale sont certes listées étant donné qu'elles reçoivent des aides, mais ces renseignements sont confidentiels, même pour des études qui tentent de les aider. Il a été demandé personnes employées à l'assistance sociale d'informer leurs client-e-s de l'étude, afin que les personnes intéressées puissent se manifester et participer mais le message ne leur a pas été transmis. Les appels à participant-e-s postés sur les réseaux sociaux et dans les commerces n'ont donné aucun résultat (à part de la haine gratuite contre ces groupes dans les commentaires). Ces personnes, constamment mises en marge par la société ne se sentent probablement pas légitimes pour donner leur avis. De plus, une grande partie des migrant-e-s ne lit pas suffisamment le français pour comprendre les annonces et ne le parle pas assez pour oser participer à un atelier. Concernant les jeunes, les associations de jeunesse locale, ainsi que quelques autres groupes et clubs (sport, scouts, WWF jeunes...) ont été contactés sans succès. Vu la difficulté à faire participer les personnes les plus précaires de Suisse, il est supposable qu'elles sont rarement prises en compte dans des projets qui ne les concernent pas directement et donc que le développement rural suisse ne résout pas vraiment les disparités entre les groupes sociaux.

Sur le plan politique, le **développement rural n'est souvent pas considéré comme une priorité** (au niveau communal), ce qui se traduit par un manque de ressources adéquates pour sa mise en œuvre. Effectivement, membres de la municipalité semblent davantage se concentrer sur la remise en état des secteurs et infrastructures négligés par les générations précédentes et la création de valeur dans les zones rurales que sur le bien-être des populations qui les habitent. Le postulat entre la génération régionale de valeur et le bien-être de la population qui l'habite est fort et pousse les acteurs et actrices politique à, par exemple, investir davantage dans le secteur du tourisme que dans des projets non lucratifs qui profitent à la population. Seulement, le bien-être des communautés dépend également d'aspects non financiers tels que le maintien de la qualité du paysage ou de la pureté de l'air, qui, ne rapportant aucun profit, sont négligés. Cette situation se traduit non seulement par une dégradation de la qualité de vie des communautés, mais aussi par un sentiment d'objectification de la population, qui a l'impression que leurs intérêts ne sont pris en compte que lorsqu'ils génèrent du profit.

Bien que le développement rural soit censé être un processus Bottom-up, il est souvent assorti de **conditions strictes** qui ne correspondent pas nécessairement aux besoins et aux réalités locales et n'ont pas la flexibilité nécessaire pour être inclusives (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2021). Les politiques et les critères d'éligibilité sont souvent décidés au niveau national ou régional et ancrées dans un système de plus en plus en rupture avec les besoins et envies de sa population, ce qui ne permet pas une adaptation optimale aux spécificités de chaque région (SECO, Secrétariat d'Etat à l'économie 2022b). Cela entraîne une déconnexion entre les possibilités de développement rural et les besoins réels des communautés locales.

De plus, la mise en place du développement rural en Suisse souffre d'un **manque de coordination entre les acteurs et actrices** impliqué-e-s. Le développement rural étant la responsabilité de divers secteurs, le paysage des acteurs et actrices du développement rural est complexe et opaque, ce qui rend difficile la collaboration et les synergies entre les différentes parties prenantes. Cette

fragmentation nuit à l'efficacité globale des initiatives de développement rural. Il est aussi difficile pour les citoyen-ne-s intéressés à développer un projet et de savoir où aller chercher du soutien.

En outre, **le processus de développement rural en Suisse est souvent très long** (OFAG, Office fédéral de l'agriculture 2022b). Les démarches administratives, les procédures de financement et les délais de mise en œuvre peuvent être décourageants pour les acteurs et les actrices locales, ce qui entrave la dynamique et l'efficacité du développement rural.

Le développement rural ne parvient **pas à inciter suffisamment à la transition** vers des pratiques durables. Malgré l'importance croissante des enjeux environnementaux, le développement rural ne favorise pas toujours suffisamment les solutions non viables économiquement dans un système qui exploite les humains et la nature pour du profit économique. Sans compter qu'une réelle durabilité est difficile à atteindre sans remettre en question les valeurs de la société actuelle et particulièrement ses dynamiques de distribution du pouvoir et des ressources (Mies et Shiva 2014), ce que le cadre du développement rural en Suisse ne fait qu'effleurer (SECO, Secrétariat d'Etat à l'économie 2022b).

Finalement, l'utilisation d'outils **digitaux** n'a pas été très concluante. Les appels à participant-e-s sur les réseaux sociaux n'ont généré aucune réaction positive, les listes de contact pour les projets n'ont été utilisées que par une dizaine de participant-e-s et les emails étaient rarement lus. Pour obtenir les réponses aux questions posées dans les emails, il a quasi été indispensable d'appeler les personnes, qui disaient alors ne pas lire leurs mails, ne pas les avoir reçu le mail ou ne pas les avoir vu, ne pas les avoir vu la question dans le mail / ouvert la pièce jointe ou enfin simplement avoir oublié de répondre / prévu de répondre plus tard. Un participant n'avait d'ailleurs pas d'adresse email. Comme ce moyen de communication a quand même été efficace avec une petite partie des participant-e-s il est difficile de savoir si le temps investi dedans a été perdu et s'il aurait été plus facile de tout faire par téléphone directement. Contacter les entreprises, associations et autres acteurs et actrices via les formulaires de contact sur leurs site internet, les adresses « @info » indiquée ou leurs comptes Facebook n'a pas été très concluant non plus. Les outils les plus adaptés pour atteindre les différentes personnes dépendent probablement du type d'acteur ou d'actrice, avec les personnes travaillant dans des bureaux utilisant les emails (à part les municipales et municipaux), cet outil est adapté. Pour les autres, la combinaison est probablement la meilleure solution, envoyer un mail avec les informations et en suite téléphoner pour notifier du mail et en faire un résumé, éventuellement téléphoner une seconde fois pour un rappel et renvoyer le mail si elles et ils l'ont perdu. Alternativement au téléphone il est possible de rencontrer les acteurs et actrices en personne, lors d'un événement ou de leur rendre visite, ce qui fonctionne encore mieux (particulièrement pour certains acteurs et actrices qui souffrent d'isolement social). Les réseaux sociaux et les annonces dans les commerces n'étaient pas un outil adapté pour atteindre le public cible de cette étude. L'aversion des personnes en milieu rural pour les outils digitaux, leur manque de motivation de lire les emails en entiers avec les pièces jointes et de cliquer sur les liens qu'ils contiennent pose vraiment la question de la pertinence de la digitalisation comme thème transversal dans de nombreux aspects de notre société, comme les thèmes principaux de la NPR, la convention programme du canton de Vaud et même la politique agricole 22+. Les personnes préfèrent les contacts directs, par téléphone ou en personne, plus authentiques et moins complexes pour des personnes qui ne sont pas habitués à ces outils. De plus, la communication digitale tend à se noyer dans l'immense flot de postes sur les réseaux sociaux, de spams dans les emails et ainsi de suite. Par conséquent, alors que la digitalisation peut améliorer et simplifier de nombreux aspects de la vie humaine, son implémentation ne devrait être poussée que là où elle est vraiment pertinente (Soni 2023). Dans de nombreux cas elle n'est simplement pas adaptée ou nécessaire et dans d'autres, bien qu'elle puisse faire gagner du temps, elle n'est pas pertinente parce que la solution en personne est préférée par les animaux sociaux que sont les humains, qui ont des besoins plus complexes que d'être efficaces (Stieger et al. 2023). Sans oublier que les outils digitaux permettent par exemple de simplifier des gestions complexe (de liste de clients par exemple) et que dans les petits villages ruraux, les acteurs et actrices ne sont pas confrontés à une telle complexité. Se pose alors la question de la réelle efficience de ces outils au vu de la quantité d'énergie nécessaire pour la puissance de calcul et le stockage des données (Nyéléni 2019).

5.5 Faiblesses de l'étude

5.5.1 Méthodologie

Echantillonnage

L'échantillonnage par listes de contact combiné à la méthode de boule de neige utilisée dans cette étude présente certaines limites:

L'utilisation des **listes** d'entreprises disponibles sur les sites des communes ainsi que des membres des réseaux écologiques peut introduire un **biais de sélection**, car les personnes incluses dans cette liste peuvent ne pas représenter pleinement la diversité de la population cible. Par exemple, les microfermes, qui ne peuvent pas toucher de paiements directs, sont absentes des listes de réseaux écologiques. Cela peut limiter la représentativité de l'échantillon et entraîner une distorsion des résultats. La méthode de **boule de neige** repose sur le recrutement de participant-e-s par le biais de recommandations ou de références d'autres participant-e-s. Cela peut entraîner un biais de sélection supplémentaire, car les participant-e-s tendent à recommander des personnes avec des caractéristiques similaires, limitant ainsi la diversité des profils inclus dans l'échantillon. La **taille de l'échantillonnage** pour les acteurs et actrices en dehors de l'agriculture n'étant pas très large dans cette étude, des biais de représentativité peuvent également être présents à cause de cela. Les personnes incluses dans l'échantillon ont le choix de participer ou non à l'étude. Cela peut entraîner une **auto-sélection** des participant-e-es, où seules les personnes ayant un intérêt particulier, une opinion plus forte sur le sujet ou se sentent pertinentes pour en discuter sont plus enclines à participer. Cela peut introduire un biais dans les résultats, car les opinions et les expériences des non-participant-e-s peuvent différer de celles des participant-e-s. Par exemple, les plus grands propriétaires terriens de la région n'ont pas participé à l'étude et malgré les efforts investis pour **atteindre les groupes les plus marginalisés** de la région, seuls certains ont pu participer. Pour améliorer l'échantillonnage, il aurait été possible de faire une analyse des acteurs et actrices de la région et d'identifier des personnes d'intérêt dont l'avis doit spécialement être inclus. Concernant les groupes difficilement atteignables, il est difficile d'améliorer la situation sans changer les conditions cadres, sans que le système Suisse ne permette de les atteindre ou qu'il les intègre davantage.

Entretiens semi-structurés

Les entretiens longs dans le cadre de l'étude présentent plusieurs aspects à considérer. Tout d'abord, ils permettent d'établir une relation de confiance entre les chercheurs et les participant-e-s (Mack et al. 2011). En consacrant plus de temps à chaque entretien, les participant-e-s sont plus enclin-e-s à se sentir à l'aise pour partager leurs expériences, leurs opinions et leurs perspectives. Il est également possible d'approfondir certains thèmes et de mieux comprendre les liens entre les éléments, les relations de cause à effet et les dynamiques sous-jacentes dans la région. La mise en confiance et la considération des participant-e-s aux entretiens favorise une participation plus active et engagée à l'étude, ce qui peut améliorer la qualité des données recueillies (Slocum et al. 2006).

Cependant, il convient de noter que les entretiens longs nécessitent une quantité substantielle de ressources, dans le cas de cette étude particulièrement du temps (Mack et al. 2011).

Enfin, bien que les entretiens longs puissent apporter des informations précieuses, il est important de noter que leur capacité à fournir de nouvelles informations peut être limitée. Les participant-e-s peuvent répéter des idées ou des informations déjà discutées avec d'autres participant-e-s, ce qui perd en pertinence dans une étude qualitative, qui cherche à explorer les différents points de vue d'une région. Ici, une meilleure sélection des participant-e-s avec un focus sur la diversité des profils aurait pu éviter une certaine redondance des informations collectées et une perte de temps.

Une dernière faiblesse des entretiens longs et surtout du nombre élevé de thèmes abordés pendant les entretiens dans cette étude est que, bien que permettant de récolter une image relativement complète de l'opinion des participant-e-s sur la région et son futur, principalement les résultats liés à l'agriculture ont été valorisés. Les autres thèmes ont cependant été largement discutés et il serait possible de faire une étude similaire à celle-ci sur l'environnement, le tourisme ou le cadre de vie de la population de la région. Malheureusement le temps et les ressources à disposition n'a pas permis d'explorer ces pistes.

Atelier

L'étude a également rencontré des limites liées à la méthodologie lors de l'atelier. La date choisie pour l'atelier s'est avérée inopportune, car elle coïncidait avec une réunion importante du Grand Conseil, ce qui a réduit la disponibilité des participant-e-s. Pour arranger les paysan-ne-s, l'atelier a été organisé pendant la saison touristique (en hiver) et en fin de matinée, ce qui a réduit la participation des acteurs et actrices du tourisme et de la restauration. De plus, les objectifs fixés pour une demi-journée étaient trop ambitieux, ce qui a entraîné une certaine confusion quant aux attentes et une difficulté à les

atteindre. Le manque de clarté quant à la suite des opérations a également contribué à un faible engagement des participant-e-s dans les étapes post-atelier, tandis que l'absence de résultats rapides a suscité un sentiment de futilité de s'engager dans ce type de processus et a démoralisé certain-e-s participant-e-s.

Une meilleure planification et davantage d'expérience dans l'organisation et la réalisation d'ateliers aurait permis d'éviter une partie de ces contraintes.

Outils pour la communication

En ce qui concerne les autres outils utilisés, il s'est avéré difficile d'atteindre les personnes concernées en dehors des appels téléphoniques. Comme mentionné précédemment, les emails, les publications sur les réseaux sociaux et les affiches dans les commerces n'ont pas généré beaucoup d'engagement. De plus, les listes de contacts en ligne sur lesquelles les participant-e-s pouvaient s'inscrire après l'atelier n'ont pas fonctionné efficacement, car les personnes en zone rurale ont tendance à moins utiliser les outils digitaux (Vogels 2021). Il est important d'avoir conscience des méthodes de communication et d'organisation habituellement utilisées par les personnes que l'on veut engager dans un processus participatif. Dans le cas présent cela aurait été le téléphone, qui a d'ailleurs largement été utilisé. Cet outil est cependant gourmand en temps, particulièrement avec les participant-e-s bavard-e-s qui profitent d'un appel pour raconter leurs doléances. Il faudrait donc soit mieux cibler les participant-e-s pour en avoir moins à gérer, soit prévoir davantage de temps pour les tâches de prise de contact.

Méthodologies participatives

Les méthodologies participatives ont également révélé certaines faiblesses. Certain-e-s participant-e-s ont exprimé le sentiment de ne pas se sentir pertinents ou compétents pour générer des idées et s'engager dans les réflexions. Certain-e-s participant-e-s, en particulier celles et ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures, peuvent craindre d'exprimer leur opinion, pensant qu'elles et ils ne disposent pas d'une compréhension suffisante pour proposer des solutions pertinentes (Campbell 2006). De plus, les participant-e-s peuvent avoir du mal à travailler les un-e-s avec les autres, à communiquer efficacement, à trouver des compromis et à dépasser leurs animosités personnelles. Certain-e-s ont une propension à penser à des solutions individuelles plutôt qu'à des solutions collectives et peuvent être réticents à s'investir dans des projets collaboratifs. Les calendriers saisonniers et journaliers chargés des participant-e-s, ainsi que le manque de ressources disponibles pour s'engager dans des processus participatifs constituent également des obstacles.

Ici, une légère amélioration de la situation serait possible avec un meilleur choix des outils et davantage d'expérience de médiation de processus participatifs. Mais une réelle amélioration de la situation nécessite une éducation de la population suisse aux processus participatifs et une remise en question de certains aspects de la société qui véhiculent des valeurs contradictoires à une participation fructueuse.

5.5.2 Autre

Valeurs des zones rurales

Finalement, le système socio-économique actuel lui-même impose des limites importantes à cette étude. L'importance accordée à la rentabilité économique peut limiter les possibilités de projets reflétant mieux les envies des participant-e-s. Cette contrainte peut provoquer de la frustration chez les participant-e-s, car elles et ils se retrouvent souvent contraints de choisir les seules solutions viables dans le système économique dominant, même si elles ne reflètent pas leurs valeurs et besoins. Cela peut expliquer la maigre diversité de mesures dans les PDR et l'impression que les mesures à mettre en place sont à choisir à partir d'une liste et non pas à déduire à partir de la situation initiale. Cela peut aussi donner un sentiment de futilité aux participant-e-s, qui investissent leur temps pour une étude qui leur livre des résultats prévisibles. Par ailleurs, les zones rurales peuvent être influencées par des valeurs conservatrices, parfois en contradiction avec les droits de l'homme. Il peut être difficile de savoir comment intégrer ces opinions et s'il est judicieux de donner plus de pouvoir à des personnes véhiculant de telles valeurs. Il est essentiel de réfléchir à ces questions lors de l'utilisation des méthodes participatives en Suisse.

5.6 Suite de cette étude

5.6.1 Un projet ?

L'étude des projets basés sur l'agriculture pouvant adresser les défis en tentant d'atteindre les visions du futur des acteurs et des actrices de l'agriculture, de l'environnement, du tourisme, de la politique et

par la population locale des communes de Bex, Gryon, Lavey et Ollon s'arrête ici. Cependant, aucune idée claire de projet claire n'a émergé et l'étude n'a pas non plus réveillé un engagement des participant-e-s les poussant à s'organiser entre elles et eux pour les étapes suivantes. Ainsi, si l'ambition est réellement de mettre en place un projet dans la région, des efforts devront encore être fournis. Cette ambition existe, comme le montre le rendez-vous post atelier organisé avec les membres du comité du réseau écologique du Muveran et des autres participant-e-s intéressés à s'investir pour la région. Il a été décidé lors de cette réunion de continuer l'aventure quelques mois encore après la fin de cette étude au moins. Une stratégie de communication des résultats sera mise en place, afin de chercher des personnes intéressées à s'investir dans le développement de la région au-delà des de celles contactées pendant l'étude. Ces personnes seront ensuite réunies afin de se mettre d'accord sur une idée de projet. En fonction du type de projet, il faudra alors définir quel outil utiliser pour sa mise en place, et quelle source de financement utiliser.

5.6.2 Exploiter les données sur les autres thèmes ?

Lors des entretiens, davantage de données que celles valorisées dans cette étude ont été récoltées. Il serait ainsi possible de réaliser une étude similaire sur le thème de l'environnement, du tourisme ou du bien-être de la population locale. Un atelier basé sur les résultats de cette étude pour le développement de tourisme communautaire a même été développé. Pour le moment, personne n'a montré d'intérêt pour l'utilisation de ces données ou outils.

6 Conclusion

Finalement, les défis et visions de la population étudiée ne semblent pas si différents de ceux des populations des parcs suisses. Concernant l'agriculture, les défis principaux liés à la production sont que cette dernière n'est pas bien adaptée aux conditions locales et les décisions la concernant ne sont pas assez aux mains des paysan-ne-s. Les filières ne valorisent pas suffisamment les produits dans la région, n'offrent pas de bonnes conditions aux producteurs et doivent évoluer dans un environnement où les consommateurs et consommatrices n'ont pas beaucoup de ressources. La relation entre les secteurs agricole et touristiques n'est pas satisfaisante non plus, l'agrotourisme n'est pas beaucoup développé dans la région, l'offre n'est pas suffisamment en lien avec le terroir et le secteur du tourisme ne considère pas assez les paysan-ne-s dans le partage du territoire. Ces défis sont une expression des valeurs du système socio-économique actuel et de ses valeurs. Par exemple, la séparation de l'humain du reste du vivant et de la masculinité hégémonique des autres formes d'humanité découle en l'exploitation des ressources et de groupes systématiquement discriminés, qui résulte en une répartition inégale des ressources et du pouvoir. Les expressions de ces dynamiques sont la définition de mesures normatives et centralisée, la gouvernance de certaines filières par des acteurs et actrices prospères, l'intensification de la production agricole, la précarisation de certains groupes sociaux et l'impérialisme régional de certains secteurs économiques pour n'en citer que quelques-unes.

Concernant les visions, la majorité des participant-e-s souhaitent davantage de durabilité, qu'elles et ils défendent des idéaux libéraux, anticapitalistes ou conservateurs. Elles et ils aimeraient que certaines valeur écoféministes soient mieux prises en compte. En revanche, la population n'est pas prête pour une transition vers un autre système, déjà parce qu'elle ne connaît pas d'alternative, mais aussi parce qu'elle n'est pas prête à remettre en question certaines valeurs capitalistes patriarcales, telles que la propriété privée ou la responsabilité individuelle.

Les politiques de développement rural suisse, que ce soit la NPR ou la PA semblent dans une certaine mesure en phase avec les attentes de la population. Effectivement elles se sont appropriées de nombreux concepts de l'écoféminisme, tels que la protection de l'environnement et l'encouragement du développement de filières courtes. Cependant, elles conservent leur focus économique basé sur les postulats néolibéraux, particulièrement la nécessité de la croissance et la compétitivité.

Finalement, les idées de projets basés sur l'agriculture à implémenter dans la région sont très prévisibles et similaires aux PDR implémentés dans d'autres régions. Une option serait le développement de filières courtes dans la région, avec la construction d'une unité de transformation et la distribution organisée dans les petits commerces de villages. Une autre serait de développer les partenariats entre la restauration et l'agriculture. Avec les deux options peuvent être développé des offres de sensibilisation de la population et des touristes avec un musée de la production agricole de montagne ou des événements autour de l'agriculture. De plus, le PDR se présente comme l'outil de financement le plus pertinent. Ce résultat n'est pas surprenant étant donné les conditions cadres

politiques et socio-économiques, qui limitent fortement le champ des possibles. Ainsi, se pose la question de la pertinence des méthodologies participatives, qui demandent des ressources aux populations locales (qui ne sont d'ailleurs pas entraînés à la participation), si c'est pour au final implémenter les seuls projets possibles dans les conditions cadres déterminées de manière centralisée par des acteurs et actrices sans grand contact avec la réalité du terrain. Dans de telles conditions, le manque d'engagement des acteurs et actrices locales dans l'implémentation d'un projet n'est pas très surprenant.

Cependant, au vu des avis des personnes ayant participé à l'étude et de l'orientation des politiques de développement rural, le système socio-économique actuel se dirige davantage en direction de l'économie circulaire que de systèmes inspirés des idéaux écoféministes. Ce système est également plus facile à mettre en place car il nécessite un changement de paradigme moins profond étant donné qu'il peut n'adresser les inégalités de pouvoir que de manière superficielle et qu'il peut être développé de manière compatible au capitalisme patriarcal, conservant ainsi sa compatibilité avec des systèmes politiques autoritaires.

Entre l'évolution des politiques de développement rural et les freins locaux à l'implémentation de projets tels que le manque de ressources des acteurs et actrices locales, les animosités entravant la collaboration et la réticence des acteurs et actrices à s'engager pour leurs communautés, le développement de la région en direction des visions de la population locale semble compromis. Il est toutefois possible de tenter d'implémenter un projet. Effectivement, pour commencer la région a un réel potentiel et il est possible de commencer petit, avec un groupe restreint de personnes intéressées et de finalement augmenter l'échelle en fonction de l'intérêt d'autres acteurs et actrices.

En somme, l'atteinte des visions de durabilité pour le développement de la région représente un défi complexe, mais la reconnaissance des problématiques et la volonté de changement sont des premiers pas essentiels vers une transformation plus équilibrée et durable.



Figure 33 Vue depuis Gryon direction les plans sur Bex

7 Bibliographie

- AgIQnet, sans date. AgriQnet :: Centre de développement régional - Au service des entreprises et des collectivités publiques, 20.07.2023. Page consultée le 20.07.2023, <https://www.regionvalaisromand.ch/fr/agriqnet-1650.html>
- Agroscope, 2023. Projet PestiRed: réduire les pesticides dans les grandes cultures dans une approche agroécologique, 18.07.2023. Page consultée le 18.07.2023, <https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/fr/home/themes/environnement-ressources/biodiversite-paysage/projets-recherche/pestired.html>
- Aide suisse à la montagne, sans date. À propos, 21.07.2023. Page consultée le 25.07.2023, <https://www.aidemontagne.ch/fr/portrait>
- Alpes vaudoises, sans date. Villars-Ollon, 21.06.2021. Page consultée le 22.06.2021, <https://www.villars-diablerets.ch/fr/Z12557/villars-ollon>
- Alrefaei RK, 2023. Le choix personnel dans la justice climatique et environnementale. Friedrich-Ebert-Stiftung, 18.07.2023. Page consultée le 18.07.2023, <https://feminism-mena.fes.de/fr/e/le-choix-personnel-dans-la-justice-climatique-et-environnementale>
- Antenne Région Valais Romand, sans date. Aides financières par thématiques :: Centre de développement régional - Au service des entreprises et des collectivités publiques, 25.07.2023. Page consultée le 25.07.2023, <https://www.regionvalaisromand.ch/fr/aides-financieres-thematiques-846.html>
- Antenne Région Valais Romand, sans date. Fondation le Lombric :: Centre de développement régional - Au service des entreprises et des collectivités publiques, 20.07.2023. Page consultée le 20.07.2023, <https://www.regionvalaisromand.ch/fr/fondation-lombric-1616.html>
- ARE, Office fédéral du développement territorial, sans date. Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024, 24.07.2023. Page consultée le 24.07.2023, <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-et-amenagement-du-territoire/programmes-et-projets/projets-modeles-pour-un-developpement-territorial-durable/2020-2024.html>
- ARE, Office fédéral du développement territorial, 2023. Programme d'encouragement pour le développement durable, 24.07.2023. Page consultée le 24.07.2023, <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/programmes-et-projets/programmeencouragement.html>
- Association du Chablais, sans date. Le Chablais - Association du Chablais, 14.06.2021. Page consultée le 18.07.2023, <https://www.association-chablais.ch/le-chablais-francais-valaisan-vaudois/>
- Association Parc régional Chasseral, 2022. Charte 2022-2031. Version du 31 janvier 2022. Page consultée le 01.05.2023, https://www.parcchasseral.ch/upload/documents/prc_charte_2022_2031_Id.pdf
- Banque mondiale, 2019. The Future of the Rural Space. Page consultée le 25.01.2022, <https://www.youtube.com/watch?v=5tUtZFgXpEc>
- Baraldi LG, Martinez Steele E, Canella DS, Monteiro CA, 2018. Consumption of ultra-processed foods and associated sociodemographic factors in the USA between 2007 and 2012: evidence from a nationally representative cross-sectional study. BMJ open, 8 (3), e020574. Page consultée le 26.07.2023, <https://bmjopen.bmj.com/content/bmjopen/8/3/e020574.full.pdf>
- Barras E, 2016. Chablais Agglo Volet explicatif. Page consultée le 21.06.2021, <https://chablais.ch/wp/wp-content/uploads/2010/04/1.-ChablaisAgglo-3-Volet-explicatif.pdf>
- Blättler T, Eiselen B, Huber M, Knapp L, Paus M, Pidoux M, 2016. Étude sur l'agriculture romande. Stratégies d'avenir pour une agriculture romande dynamique. Page consultée le 17.07.2023, https://www.agora-romandie.ch/wp-content/uploads/2016-04-Rapport_final_Etude_sur_lagriculture_romande_BFH-HAFL.pdf
- Boluzé L, 2020. Marché efficient : principe et conditions. Capital.fr, 23.09.2020. Page consultée le 14.07.2023, <https://www.capital.fr/entreprises-marches/marche-efficient-1381204>
- Bon A, Roudaut S, Rousseau S, 2022. Par-delà l'androcène. Seuil, Paris, 169 p.
- Bougnoux D, sans date. Définition : Théorie du ruissellement. "La cupidité des uns fera le bonheur de tous.", 14.03.2021. Page consultée le 17.07.2023, https://www.toupie.org/Dictionnaire/Theorie_ruissellement.htm

- Buchs J, 2022. 300 plus riches: Les fausses promesses de la théorie du ruissellement. Bilan, 28.11.2022. Page consultée le 17.07.2023, <https://www.bilan.ch/story/les-fausses-promesses-de-la-theorie-du-ruissellement-395274207597>
- Campbell DE, 2006. What is education's impact on civic and social engagement? Page consultée le 30.07.2023, <https://www.oecd.org/education/innovation-education/37425694.pdf>
- Canton de Vaud, sans date. Demander des aides pour des infrastructures liées développement économique d'une région, 20.07.2023. Page consultée le 20.07.2023, <https://www.vd.ch/prestation/demander-des-aides-pour-des-infrastructures-liees-developpement-economique-dune-region>
- Canton de Vaud, sans dateb. Préfecture d'Aigle, 18.07.2023. Page consultée le 18.07.2023, <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/districts-prefectures/competences-des-prefets-et-prefectures/aigle>
- Canton de Vaud, 2019. Programme cantonal de mise en oeuvre de la LPR pour la période 2020-2023. Adopté par le Conseil d'Etat le 3 juillet 2019. Page consultée le 12.04.2023, https://regiosuisse.ch/sites/default/files/2022-04/2020-2023_PMO_VD-Vdef.pdf
- Caanton de Vaud, sans date. Plan climat vaudois, 19.07.2023. Page consultée le 19.07.2023, <https://www.vd.ch/themes/economie/agriculture-et-viticulture/contributions-et-aides-financieres-agricoles/plan-climat-vaudois>
- CCIG, 2019. La croissance économique est-elle toujours un objectif désirable ?, 17.07.2023. Page consultée le 17.07.2023, <https://www.ccig.ch/blog/2019/11/La-croissance-economique-est-elle-toujours-un-objectif-desirable->
- Chablais Région, 2019. Agglomération du Chablais. Page consultée le 13.05.2021, https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/territoire/amenagement/PDCn/Contenu_detaille/R13_Chablais_agglo.pdf
- Commission européenne, sans date. Développement rural, 11.05.2023. Page consultée le 11.05.2023, https://agriculture.ec.europa.eu/common-agricultural-policy/rural-development_fr
- Commission européenne, 2012. Les instruments financiers du développement rural: de nouvelles possibilités pour faire face à la crise économique. Revue rurale de l'UE. Page consultée le 25.07.2023, <https://ec.europa.eu/enrd/sites/default/files/5126480E-A492-3AA3-E4A4-825B0EB58C41.pdf>
- Commission européenne, 2021. Rural development, 22.11.2021. Page consultée le 06.02.2022, https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/key-policies/common-agricultural-policy/rural-development_en
- Commission européenne, 2023. Un pacte vert pour l'Europe. Notre ambition: être le premier continent neutre pour le climat, 11.05.2023. Page consultée le 11.05.2023, https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr
- Commune de Bex, sans date. Economie et entreprises - Commune de Bex, 25.05.2021. Page consultée le 25.05.2021, <https://www.bex.ch/N152/economie-et-entreprises.html?M=7523>
- Commune de Lavey-Morcles, sans date. Historique. Vie Locale / A Propos De Lavey-Morcles, 15.05.2023. Page consultée le 15.05.2023, <https://lavey.ch/historique>
- Confédération suisse, 2014. Swiss Position on Gender Equality in the Post-2015 Agenda. Page consultée le 14.07.2023, <https://rm.coe.int/16805969fc>
- Confédération suisse, 2022. Economie – faits et chiffres, 18.07.2023. Page consultée le 18.07.2023, <https://www.eda.admin.ch/aboutswitzerland/fr/home/wirtschaft/uebersicht/wirtschaft---fakten-und-zahlen.html>
- Conseil fédéral suisse, Conférence des gouvernements cantonaux, Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Union des villes suisses, Association des communes Suisses, 2012. Projet de territoire Suisse. Version remaniée. Page consultée le 14.05.2021.
- Conway SF, McDonagh J, Farrell M, Kinsella A, 2017. Uncovering obstacles: The exercise of symbolic power in the complex arena of intergenerational family farm transfer. Journal of Rural Studies, 54, 60–75, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0743016717301547>
- Cropt A, 2021. Thèmes principaux de l'étude. email du 2021.
- Dalmans M, 2010. Origine et déclin du patriarcat : l'enjeu de l'égalité, 13.07.2023. Page consultée le 13.07.2023, <https://www.cvfe.be/publications/analyses/275-origine-et-declin-du-patriarcat-l-enjeu-de-l-egalite>

- DB-City, 2021. District Aigle, Suisse, Vaud - DB-City : Toutes les infos sur les Pays, Régions, Villes et Villages, 01.06.2021. Page consultée le 01.06.2021, <https://fr.db-city.com/Suisse-Vaud-Aigle>
- DEFR; OFAG, Office fédéral de l'agriculture vom 2013. Ordonance sur les paiements directs versés dans l'agriculture (OPD; RS 910.13).
- Degiorgi P, Suchet R, Collaud V, Khamissé C, Piguet B, Ahmad R, Farine S, Born M, Perez N, 2022. Charte 2023-2032 du Parc naturel régional Jura vaudois.
- Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, 2020. L'accord de l'OMC sur les marchés publics révisé entre en vigueur pour la Suisse au début 2021. Page consultée le 24.04.2023, <https://www.unil.ch/files/live/sites/connect/files/VEI%20-%20archives/ESS/actes-La-coope%CC%81ratives-un-mode%CC%80le-davenir-Final.pdf>
- Durupt F, 2017. Enrichir les riches: la «théorie du ruissellement» n'existe pas, mais inspire des politiques inefficaces. Libération, 04.10.2017. Page consultée le 18.07.2023, https://www.liberation.fr/france/2017/10/04/enrichir-les-riches-la-theorie-du-ruissellement-n-existe-pas-mais-inspire-des-politiques-inefficaces_1600833/
- Ellen MacArthur Foundation, sans date. What is a circular economy?, 13.07.2023. Page consultée le 13.07.2023, <https://ellenmacarthurfoundation.org/topics/circular-economy-introduction/overview>
- Ellis F, Biggs S, 2001. Evolving Themes in Rural Development 1950s- 2000s. Page consultée le 13.07.2023, <https://www.staff.ncl.ac.uk/david.harvey/AEF806/Ellis&Biggs2001.pdf>
- Encyclopedia Britannica, sans date. Classical economics | Adam Smith, Supply & Demand, 13.07.2023. Page consultée le 13.07.2023, <https://www.britannica.com/money/topic/classical-economics>
- Engagement Migros, sans date. L'aide du Service culturel de Migros Vaud | Engagement Migros, 24.07.2023. Page consultée le 24.07.2023, <https://engagement.migros.ch/fr/subvention/vaud>
- Eperon L, 2018. Année politique Suisse. Négociations GATT: le Cycle d'Uruguay Explorer Thèmes Acteurs, 17.06.2021. Page consultée le 17.06.2021, <https://anneepolitique.swiss/fr/dossiers/719-gatt-verhandlungen-die-uruguay-runde>
- European Commission, 2021. Vision à long terme pour les zones rurales, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_3162
- FAO, sans date. Systèmes Ingénieux du Patrimoine Agricole Mondial (SIPAM), 19.07.2023. Page consultée le 19.07.2023, <https://www.fao.org/giahs/fr/>
- Flury C, Giuliani G, 2020. Des projets qui recèlent un potentiel élevé pour toute une région. Revue UFA, 08.01.2020. Page consultée le 27.07.2023, <https://www.ufarevue.ch/fre/gestion/esquisse-de-projet-et-etude-preliminaire>
- Fraisie-D'Olimpio S, 2009. Les fondements théoriques du concept de capital humain — Sciences économiques et sociales, 14.07.2023. Page consultée le 14.07.2023, <https://ses.ens-lyon.fr/articles/les-fondements-theoriques-du-concept-de-capital-humain-partie-1--68302>
- Fromm I, 2022. Theories in Development Economics.
- Gérard Cornilleau, 2006. Croissance économique et bien-être. Revue de l'OFCE, 96 (1), 11-34, <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2006-1-page-11.htm?contenu=resume>
- Gerber, Martine, 2023. Filature de l'Avançon et filière de la laine en Suisse. Oral du 21.04.2023.
- Gerber M, 2019. Présentation, 04.07.2021. Page consultée le 04.07.2021, <https://www.filaturelocale.ch/presentation/>
- Hofer C, 2022. Rapport "Orientation future de la politique agricole" en réponse aux postulats 20.3931 et 21. 3015. OFAG.
- House of Switzerland, 2017. 8 traditions suisses pour le patrimoine culturel de l'UNESCO, 17.07.2017. Page consultée le 19.07.2023, <https://houseofswitzerland.org/fr/swissstories/histoire/8-traditions-suisses-pour-le-patrimoine-culturel-de-lunesco>
- Hunnicut G, 2020. Gender Violence in Ecofeminist Perspective. Intersections of animal oppression, patriarchy and domination of the earth, 14.07.2023. Page consultée le 14.07.2023, https://books.google.ch/books?hl=en&lr=&id=A5exDwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PT9&dq=ecofeminist+impact+patriarchy+on+the+environment&ots=lnrz_9iqEg&sig=VOGnRuNjicC_ZlqdxAR_iZJxIBA&redir_esc=y#v=onepage&q=ecofeminist%20impact%20patriarchy%20on%20the%20environment&f=false
- ILO, international Labour Organization, 2012. Gender equality in the rural sector: The ever-present challenge, 06.07.2023. Page consultée le 13.07.2023, https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/mission-and-objectives/features/WCMS_174876/lang--en/index.htm
- Imesch J, 2011. Etat et évolution en Suisse des aspects environnementaux, socio-économiques et régulatifs des espaces ruraux et d'une sélection d'activités rurales. Page consultée le 09.06.2021, https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_51055D038272.P001/REF.pdf

- Jacobs J, 2015. International Development Patterns, Strategies, Theories & Explanations. GEOG 128: Geography of International Affairs, 13.07.2023. Page consultée le 13.07.2023, <https://www.e-education.psu.edu/geog128/node/719>
- Jacquat A-C, 2023. Le projet "les communs". Oral du 24.03.2023.
- Jeanneret P, 2006. Le travail paysan dans les montagnes du Chablais vaudois. Page consultée le 18.07.2023, <https://www.e-periodica.ch/cntmng?pid=cmo-001%3A2006%3A22%3A%3A79>
- Jelassa S, 2022. En Suisse, difficile d'acheter une exploitation agricole quand on ne naît pas paysan. Radio Télévision Suisse, 06.11.2022. Page consultée le 17.07.2023, <https://www.rts.ch/info/suisse/13497618-en-suisse-difficile-dacheter-une-exploitation-agricole-quand-on-ne-naît-pas-paysan.html>
- Jurapark Aargau, 2021. Jurapark Aargau - Vision 2031. Unsere Vision zur Jurapark-Region - Was wir bis 2031 gemeinsam erreichen wollen. Page consultée le 02.05.2023, <https://www.jurapark-aargau.ch/wir-sind-jurapark?file=files/jurapark/pdf/Parkmanagement%20%26%20Forschung/Vision2031.pdf&cid=9204>
- Kodjovi M-J, sans date. La PAC et les politiques agricoles à travers le monde.
- Kramer D, Ramseier U, 2022. Le développement durable dans la Nouvelle politique régionale. Page consultée le 31.03.2023, <https://regiosuisse.ch/sites/default/files/2023-01/Le%20d%C3%A9veloppement%20durable%20dans%20la%20Nouvelle%20politique%20r%C3%A9gionale.pdf>
- Le Conseil fédéral vom 2007. Ordonnance sur les parcs d'importance nationale (OParcs 451.36).
- Le Conseil fédéral, 2015. Politique de la Confédération pour les espaces ruraux et les régions de montagne. Pour un développement cohérent du territoire suisse. Page consultée le 14.05.2021.
- Le Conseil fédéral, 2022. Orientation future de la politique agricole. Rapport du Conseil fédéral en réponse aux postulats 20.3931 de la CER-E du 20 août 2020 et 21.3015 de la CER-N du 2 février 2021.
- Leite FHM, Khandpur N, Andrade GC, Anastasiou K, Baker P, Lawrence M, Monteiro CA, 2022. Ultra-processed foods should be central to global food systems dialogue and action on biodiversity. BMJ global health, 7 (3).
- Mack N, Woodsong C, MacQueen KM, Guest G, Namey E, 2011. Qualitative Research Methods: A Data Collector's Field Guide. Page consultée le 18.01.2022, <https://www.fhi360.org/sites/default/files/media/documents/Qualitative%20Research%20Methods%20-%20A%20Data%20Collector%27s%20Field%20Guide.pdf>
- Margot F, Rudaz P, Ramel C, 2021. Charte du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (2022-2031). Version remise aux cantons pour transmission à l'OFEV, 21 juin 2021.
- Marguerat D, 2013. La persistance du modèle patriarcal, 14.07.2023. Page consultée le 14.07.2023, <https://jobtic.ch/fr/magazine/article/744>
- Mazoyer M, Roudart L, 2002. Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine. Éditions du Seuil, Paris, 705 s.
- Mestiri F, 2019. 40 ans d'évolution de l'agriculture suisse. Radio Télévision Suisse, 16.01.2019. Page consultée le 13.06.2021, <https://www.rts.ch/info/suisse/9826101-40-ans-devolution-de-lagriculture-suisse.html#chap11>
- Mies M, Shiva V, 2014. Ecofeminism, 14.07.2023. Page consultée le 14.07.2023, https://books.google.ch/books?hl=en&lr=&id=qP00EAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1&dq=influence+patrarchy+agriculture+switzerland+ecofeminism&ots=em_HrGQEza&sig=teWckIP8UhBNUOIkc1nOR1_hxXw#v=onepage&q&f=false
- Moser R, Saner K, 2022. Les femmes dans l'agriculture. Page consultée le 14.07.2023, https://www.paysannes.ch/app/uploads/2022/10/AGRIDEA_Schlussbericht-Frauenstudie-22_def_f.pdf
- Müller C, Marty P, 2016. Gesuch um Verleihung des Parklabels. Kapitel B: Parkvertrag / Charta. Page consultée le 02.05.2023, https://naturpark-schaffhausen.ch/files/naturpark-schaffhausen.ch/dokumente/6_Footer/%20Charta%20und%20Parkvertrag%20Betriebsphase%202018-2027%20.pdf
- Nations Unies, 2021. Reconsidering rural development. World Social Report 2021. United Nations, 19 p. Page consultée le 25.01.2022, https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2021/05/OVERVIEW_WSR2021.pdf

Naturpark Beverin, sans date. Ziele und Handlungsfelder | Naturpark Beverin, 01.05.2023. Page consultée le 01.05.2023, <https://www.naturpark-beverin.ch/de/naturpark-beverin/parkportrait/ziele-handlungsfelder>

Naturpark Diemtigtal, 2021. Ä Naturpark bu üs? Von der Idee und dem Werdegang, 01.05.2023. Page consultée le 01.05.2023, <https://www.diemtigtal.ch/naturpark/naturpark/weshalb-ein-naturpark>

Naturpark Thal, 2019. Gesuch um Globale Finanzhilfen für den Betrieb. Fünfjahresplanung (Kapitel B). Page consultée le 02.05.2023, https://www.naturparkthal.ch/fileadmin/Der-Park/Naturpark_Thal/Programmvereinbarung_2020-2024.pdf

Nobre M, 2021. Souveraineté alimentaire : le parcours de la Marche Mondiale des Femmes. La Via Campesina, 01.03.2022. Page consultée le 17.07.2023, <https://viacampesina.org/fr/souverainete-alimentaire-le-parcours-de-la-marche-mondiale-des-femmes/>

Nyéléni, 2019. the digitalization of the food system. Page consultée le 30.07.2023, https://nyeleni.org/DOWNLOADS/newsletters/Nyeleni_Newsletter_Num_37_EN.pdf

OECD, sans date. Regional Development Policy Commetee. Page consultée le 30.01.2022, <https://www.oecd.org/regional/ministerial/documents/urban-rural-Principles.pdf>

OECD, 2021. Food systems face a daunting triple challenge requiring governments to take a more holistic approach - OECD, 10.10.2021. Page consultée le 06.02.2022, <https://www.oecd.org/agriculture/news/food-systems-face-a-daunting-triple-challenge-requiring-governments-to-take-a-more-holistic-approach.htm>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, sans date. Paiements directs, 10.07.2023. Page consultée le 10.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen.html>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2020a. Contribution au maintien d'un paysage ouvert, 11.07.2023. Page consultée le 11.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/kulturlandschaftsbeitraege/offenhaltungsbeitrag.html>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2020b. Contributions à la sécurité de l'approvisionnement, 11.07.2023. Page consultée le 11.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/versorgungssicherheitsbeitraege.html>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2021. Comment débiter un PDR?, 04.06.2021. Page consultée le 04.06.2021, https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/laendliche-entwicklung-und-strukturverbesserungen/laendliche-entwicklung/pre_realisieren.html

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2022a. Contribution de transition, 17.07.2023. Page consultée le 17.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/uebergangsbeitrag.html>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2022b. Projets de développement régional (PDR), 18.07.2023. Page consultée le 18.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/pdr>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2022c. Promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agroalimentaire, 24.07.2023. Page consultée le 24.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/qualitaets--und-absatzfoerderung/foerderung-von-qualitaet-und-nachhaltigkeit.html>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2022d. Rapport agricole 2022, 11.07.2023. Page consultée le 11.07.2023, <https://www.agrarbericht.ch/fr/politique/production-et-ventes/economie-animale>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2023a. Autres possibilités de soutien, 11.07.2023. Page consultée le 11.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/laendliche-entwicklung-und-strukturverbesserungen/investitions--und-betriebshilfen/weitere-unterstuetzungsmoeglichkeiten.html>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2023b. Contributions au paysage cultivé, 11.07.2023. Page consultée le 11.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/kulturlandschaftsbeitraege.html>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2023c. Contributions au système de production, 17.07.2023. Page consultée le 17.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/produktionssystembeitraege23.html>

OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2023d. Développement rural et améliorations structurelles, 24.07.2023. Page consultée le 24.07.2023,

- <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/laendliche-entwicklung-und-strukturverbesserungen.html>
- OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2023e. Études préliminaires de projets innovants, 24.07.2023. Page consultée le 24.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/eppi>
- OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2023f. Prestations écologiques requises, 11.07.2023. Page consultée le 11.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/direktzahlungen/oekologischer-leistungsnachweis.html>
- OFAG, Office fédéral de l'agriculture, 2023g. Programme d'utilisation durable des ressources, 24.07.2023. Page consultée le 24.07.2023, <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/ressourcen--und-gewaesserschutzprogramm/ressourcenprogramm.html>
- OFEV, Office Fédéral de l'Environnement, 2019. Graphique de l'économie circulaire. Du modèle tout-jetable à l'économie circulaire, <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/info-specialistes/economie-circulaire.html>
- OFEV, Office Fédéral de l'Environnement, 2022. Le loup, 18.07.2023. Page consultée le 18.07.2023, <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/protection-et-conservation-des-especes/grands-predateurs/le-loup.html>
- OFS, Office fédéral de la statistique, 2021. Données (tableaux interactifs), 04.07.2021. Page consultée le 04.07.2021, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/donnees.html>
- OFS, Office fédéral de la statistique, 2022. Tableaux interactifs, 15.05.2023. Page consultée le 15.05.2023, [https://www.pxweb.bfs.admin.ch/pxweb/fr/px-x-0602010000_102/px-x-0602010000_102.px/table/tableViewLayout2/](https://www.pxweb.bfs.admin.ch/pxweb/fr/px-x-0602010000_102/px-x-0602010000_102/px-x-0602010000_102.px/table/tableViewLayout2/)
- OFS, Office fédéral de la statistique, 2023. Typologie des communes 2012 en 25 catégories [Communes]. Office fédéral de la statistique (OFS), 18.07.2023. Page consultée le 18.07.2023, https://www.atlas.bfs.admin.ch/maps/13/fr/17221_12482_3191_227/26731.html
- Oyelaran-Oyeyinka O, Lal K, sans date. Structural Transformation in Developing Countries. Cross regional analysis. Page consultée le 13.07.2023, <https://unhabitat.org/sites/default/files/download-manager-files/Structural%20Transformation%20in%20Developing%20Countries-FINAL.pdf>
- Parc du Doubs, 2022. Charte 2023-2032. Page consultée le 01.05.2023, <https://www.parcdoubs.ch/filemanager/OK%20charte.pdf>
- Parc ELA, 2014. Leitbild Verein Parc Ela. Page consultée le 01.05.2023, https://www.parc-ela.ch/sites/parc_ela/files/d7/generic_files/leitbild_parc-ela_web.pdf
- Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, 2020. Évaluation de la charte (2012-2021) du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Version du 22 avril 2020 remise au canton de Vaud pour transmission à l'OFEV.
- peachyessay, 2020. Neoclassical Economics Theories – Definitions and Models. Peachy Essay, 22.10.2020. Page consultée le 29.06.2023, <https://peachyessay.com/sample-essay/neoclassical-economics-theories/>
- Portail PME, 2023. Crowdfunding: décrocher des fonds grâce au financement participatif, 20.07.2023. Page consultée le 20.07.2023, <https://www.kmu.admin.ch/kmu/fr/home/savoir-pratique/finances/financement/fonds-propres/crowdfunding.html>
- Proconseil, 2022. PA 2023. L'essentiel en bref. Page consultée le 07.07.2023.
- Prométerre, sans date. Office de crédit agricole (OCA), 19.07.2023. Page consultée le 19.07.2023, <https://www.prometerre.ch/unites/office-de-credit-agricole-oca>
- Purtschert P, 2020. What can we learn from ecofeminists?, 17.07.2023. Page consultée le 17.07.2023, <https://www.gendercampus.ch/en/blog/post/what-can-we-learn-from-ecofeminists>
- Pyka A, Foster J (éd.), 2015. The evolution of economic and innovation systems. Springer, Cham, 641 p.
- Raffestin C, Amilhat & Szary A-L, Calbérac Y, 2019. Les ressources comme « armes politiques ». ENS Éditions, 18.07.2023. Page consultée le 18.07.2023, <https://books.openedition.org/enseditions/7649?lang=en>
- Raymond Boudon, 2004. Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? Revue du MAUSS, 24 (2), 281–309, <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2004-2-page-281.htm>

regiosuisse, sans datea. Aides financières pour le développement régional, 25.07.2023. Page consultée le 25.07.2023, <https://regiosuisse.ch/fr/aides-financieres-developpement-regional>

regiosuisse, sans dateb. Facteurs de succès et obstacles pour les projets de développement régional, 27.07.2023. Page consultée le 27.07.2023, <https://regiosuisse.ch/fr/facteurs-succes-obstacles-projets-developpement-regional>

regiosuisse, sans datec. Programme pluriannuel NPR 2024–2031: perspectives, 15.05.2023. Page consultée le 15.05.2023, <https://regiosuisse.ch/fr/programmes/npr/2024-2031>

regiosuisse, 2021a. Mesures pilotes NPR Régions de montagne, 21.06.2021. Page consultée le 21.06.2021, <https://regiosuisse.ch/fr/mesures-pilotes-npr-regions-montagne>

regiosuisse, 2021b. Les managements régionaux sont au service du développement régional, 04.12.2021. Page consultée le 04.12.2021, <https://regiosuisse.ch/fr/managements-regionaux-sont-au-service-du-developpement-regional>

regiosuisse, 2023. Nouvelle politique régionale : des objectifs et des mesures concrets pour un développement régional durable, 31.03.2023. Page consultée le 31.03.2023, <https://regiosuisse.ch/fr/news/nouvelle-politique-regionale-objectifs-mesures-concrets-developpement-regional-durable>

République Française, 2021. En quoi consiste la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE?, 11.05.2023. Page consultée le 12.05.2023, <https://www.vie-publique.fr/fiches/20388-la-politique-de-cohesion-economique-sociale-et-territoriale-de-lue>

Réseau de parcs suisses, 2023. Les parcs suisses, 17.07.2023. Page consultée le 17.07.2023, https://www.parks.swiss/fr/les_parcs_suisses/

Roux P, Gianettoni L, Perrin C, 2007. L'instrumentalisation Du Genre : Une Nouvelle Forme de Racisme et de Sexisme. Nouvelles Questions Féministes 26, no. 2, 2007. Page consultée le 14.07.2023, <http://www.jstor.org/stable/42900618>

RTS, 2022. Le Conseil des Etats adopte la réforme de la politique agricole PA22+. Radio Télévision Suisse, 13.12.2022. Page consultée le 17.07.2023, <https://www.rts.ch/info/suisse/13624169-le-conseil-des-etats-adopte-la-reforme-de-la-politique-agricole-pa22.html>

Rural Vision, 2023. Plan d'action, 15.05.2023. Page consultée le 15.05.2023, https://rural-vision.europa.eu/action-plan_fr

Schumacher R, 2016. Deconstructing the Theory of Comparative Advantage. Page consultée le 17.07.2023, https://lmsspada.kemdikbud.go.id/pluginfile.php/552429/mod_resource/content/1/Session%204%20Chapter%206%20Comparative%20Advantage.pdf

SECO, Secrétariat d'Etat à l'économie, 2022a. Interreg, 25.07.2023. Page consultée le 25.07.2023, https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Standortfoerderung/Regional_Raumordnungspolitik/intereg.html

SECO, Secrétariat d'Etat à l'économie, 2022b. La nouvelle politique régionale (NPR). Page consultée le 18.06.2021, https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Standortfoerderung/Regional_Raumordnungspolitik/nrp.html

Seibert IG, Sayeed AT, Georgieva Z, Guerra A, 2019. L'agroécologie n'existe pas sans le féminisme. La Via Campesina, 30.10.2019. Page consultée le 17.07.2023, <https://viacampesina.org/fr/lagroecologie-nexiste-pas-sans-le-feminisme/>

Shiva V, 2021. Women, Nature and Agriculture. Page consultée le 17.07.2023, <https://www.navdanya.org/eco-feminism/women,-nature-and-agriculture>

SJ, 2015. Diverses possibilités pour financer les investissements sur l'exploitation. Agri, hebdomadaire professionnel agricole de la Suisse romande, 25.07.2023. Page consultée le 25.07.2023, <https://www.agrihebd.ch/investir>

Slocum N, Elliott J, Heeterbeek S, Lukensmeyer CJ, 2006. Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur. Page consultée le 16.06.2021.

Sohn A-M, 2020. The European man, a hegemonic masculinity. Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe, 14.07.2023. Page consultée le 14.07.2023, <https://ehne.fr/en/encyclopedia/themes/gender-and-europe/european-man-a-hegemonic-masculinity-19th-21st-centuries/european-man-a-hegemonic-masculinity>

Sommaruga S, Casanova C, 2015. Message sur la promotion économique pour les années 2016 à 2019. Page consultée le 21.06.2021, https://regiosuisse.ch/sites/default/files/2016-08/botschaft-ueber-die-standortfoerderung-2016-2019-vom-18.02.2015_f.pdf

- Soni A, 2023. 15 Advantages & Disadvantages of Digital Communication + Examples. Aditya Soni, 25.04.2023. Page consultée le 30.07.2023, <https://clearinfo.in/blog/advantages-and-disadvantages-of-digital-communication/>
- Stieger S, Lewetz D, Willinger D, 2023. Face-to-face more important than digital communication for mental health during the pandemic. Scientific reports, 13 (1), 8022.
- Tuaille V, 2019. Les couilles sur la table.
- UNESCO Biosphäre Entlebuch, sans date. Vision, Mission, Leitbild. Page consultée le 01.05.2023, https://www.biosphaere.ch/fileadmin/user_upload/UNESCO_Biosphaere_Entlebuch/PDF/UNESCO_Biosphaere_A-Z/Biosphaere-Was_ist_das_/4_Vision_Mission_Leitbild_Ziele.pdf
- UNESCO Centre du patrimoine mondial, sans date. Suisse, 19.07.2023. Page consultée le 19.07.2023, <https://whc.unesco.org/fr/etatsparties/ch>
- UNIL UdL, 2022. Agroécologie, 23.06.2023. Page consultée le 18.07.2023, <https://www.unil.ch/igd/fr/home/menuinst/recherche/agroecologie.html>
- Union européenne, sans date. Vision rurale: dix objectifs communs, 11.05.2023. Page consultée le 11.05.2023, https://rural-vision.europa.eu/rural-vision/shared-goals_fr
- USP, Union Suisse des Paysans, 2018. Les revenus agricoles, 12.06.2021. Page consultée le 12.06.2021, <https://www.sbv-usp.ch/fr/etiquettes/revenu/>
- Verschuur C, Guérin I, Hillenkamp I, 2015. Une économie solidaire peut-elle être féministe ? Graduate Institute Publications, Erscheinungsort nicht ermittelbar, 1 online resource, <https://directory.doabooks.org/handle/20.500.12854/61555>
- Vicard V, 2017. 4. Quels déterminants de l'avantage comparatif au 21e siècle ? Regards croisés sur l'économie, 21 (2), 49-57, <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2017-2-page-49.htm>
- Vogels EA, 2021. Some digital divides persist between rural, urban and suburban America, 19.10.2021. Page consultée le 30.07.2023, <https://www.pewresearch.org/short-reads/2021/08/19/some-digital-divides-persist-between-rural-urban-and-suburban-america/>
- von Stokar T, Marti C, Peret M, 2009. Demografie und Regionalentwicklung. Page consultée le 27.04.2021, <https://regiosuisse.ch/sites/default/files/2016-08/schlussbericht-demografie-und-regionalentwicklung-d.pdf>
- Warren KJ, 2000. Ecofeminist Philosophy. A western perspective on what it is and why it matters, 14.07.2023. Page consultée le 14.07.2023, https://books.google.ch/books?hl=en&lr=&id=HsNM29FGblgC&oi=fnd&pg=PR9&dq=patriarchy+agriculture+ecofeminism&ots=_spPxQPnmy&sig=5egyVYrnDsQmg40Mvui9WySfhtk#v=onepage&q=patriarchy%20agriculture%20ecofeminism&f=false
- Worldpress, 2011. Structural Changes Models, 12.01.2011. Page consultée le 29.06.2023, <https://erikkrantz.wordpress.com/2011/01/12/structural-changes-models/>
- WWF, 2019. Plan d'action biodiversité pour le projet Alpes vivantes, 28.06.2021. Page consultée le 28.06.2021, <https://www.wwf-ouest.ch/projets-themes/association-alpes-vivantes/plan-daction-biodiversite>
- Wyss M, sans date. Politique agricole - Union suisse des paysans, 10.07.2023. Page consultée le 10.07.2023, <https://www.sbv-usp.ch/fr/etiquettes/politique-agricole>